

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022

La SICAV déclare s'engager à respecter « la charte de gouvernance des SICAV de droit français » élaborée par l'Association Française de la Gestion Financière.
(plus de précisions à la rubrique Acteurs du prospectus)



OFI FINANCIAL INVESTMENT

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE à compartiments

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Conseil d'Administration

Comptes Annuels agrégés
au 30 décembre 2022

Par compartiment :
Rapport de Gestion,
Comptes Annuels
au 30 décembre 2022
et Résolutions

Rapport global
du Commissaire aux Comptes

RAPPEL DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Président

Madame Sabine CASTELLAN POQUET

Directeur Général

Monsieur Eric BERTRAND

Administrateurs

Monsieur Bruno PRIGENT
Monsieur Romain FITOUSSI
Monsieur Roger CANIARD
Monsieur Ferreol BAUDONNIERE
Monsieur Franck DUSSOGE
Madame Isabelle HABASQUE
Guillaume POLI

Censeur

Monsieur Fabrice ZAMBONI
Madame Valérie PUJOS

Commissaire aux Comptes

Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

Liste des fonctions et mandats exercés par les membres du conseil au cours de l'exercice décembre 2021 – décembre 2022

- Ce point sera intégré dans le dossier du Conseil d'Administration de la SICAV du 30 mars 2023.

PROJET DE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la Loi et aux Statuts, afin de vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos au 30 décembre 2022 et pour en soumettre les résultats à votre approbation.

La SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT, est composée de sept Compartiments dotés de stratégies de gestion différentes et représentant les expertises phrases de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT :

- OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY
- OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA
- OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM
- OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE
- OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND
- OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS
- OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS

Les comptes consolidés au 30 décembre 2022 de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT sont présentés ci-dessous.

Le rapport de gestion et les comptes annuels de chacun des compartiments seront ensuite présentés.

Bilan agrégé au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN AGRÉGÉ ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	2 424 272 839,43	2 901 412 692,85
Actions et valeurs assimilées	702 631 316,80	1 010 095 830,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	702 631 316,80	1 010 095 830,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	356 178 258,02	586 521 456,80
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	356 178 258,02	586 521 456,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1 145 493 300,00	1 061 619 855,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 145 493 300,00	1 061 619 855,00
Titres de créances négociables	1 145 493 300,00	1 061 619 855,00
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	170 512 251,75	181 619 148,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	170 512 251,75	181 619 148,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	49 457 712,86	61 556 401,93
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	120 000,00	294 570,00
Autres opérations	49 337 712,86	61 261 831,93
Autres instruments financiers	-	-
Créances	26 919 708,13	42 331 060,77
Opérations de change à terme de devises	25 317 381,98	34 278 016,28
Autres	1 602 326,15	8 053 044,49
Comptes financiers	148 377 269,84	123 766 953,69
Liquidités	148 377 269,84	123 766 953,69
Total de l'actif	2 599 569 817,40	3 067 510 707,31

Bilan agrégé au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN AGRÉGÉ PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	2 489 026 025,62	2 931 709 642,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	81 830 670,31	46 696 143,75
Report à nouveau (a)	11 856,81	18 795,93
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-38 734 600,16	-12 388 329,87
Résultat de l'exercice (a, b)	2 605 851,71	699 036,13
Total des capitaux propres	2 534 739 804,29	2 966 735 288,64
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	216 756,33	716 193,89
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	216 756,33	716 193,89
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	120 000,00	294 570,00
Autres opérations	96 756,33	421 623,89
Dettes	64 613 255,35	100 059 223,27
Opérations de change à terme de devises	25 193 183,90	34 331 039,27
Autres	39 420 071,45	65 728 184,00
Comptes financiers	1,43	1,51
Concours bancaires courants	1,43	1,51
Emprunts	-	-
Total du passif	2 599 569 817,40	3 067 510 707,31

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan agrégé (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	12 510 010,00
TAUX	-	12 510 010,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	-	12 510 010,00
Engagements de gré à gré	-	104 000 000,00
TAUX	-	104 000 000,00
ACHAT - SWAP - IR SWAP	-	104 000 000,00
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	6 258 875,00	3 001 250,00
ACTIONS	6 258 875,00	3 001 250,00
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX	3 609 375,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	2 649 500,00	3 001 250,00
Engagements de gré à gré	1 440 752 876,01	1 308 395 172,33
AUTRE	1 437 752 876,01	1 268 395 172,33
ACHAT - SWAP - COMMODITY SWAPS	1 437 752 876,01	1 268 395 172,33
CREDIT	3 000 000,00	40 000 000,00
ACHAT - DERIVES CREDIT - CDS	-	5 000 000,00
ACHAT - DERIVES CREDIT - CDSCLR / 3 000 000	3 000 000,00	-
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS	-	35 000 000,00
Autres engagements	-	-

Compte de résultat agrégé (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 735,58	13 880,12
Produits sur actions et valeurs assimilées	21 119 929,54	19 049 709,46
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 856 512,94	7 328 583,74
Produits sur titres de créances	52 338,38	1 615,68
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	4 968,89	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	27 040 485,33	26 393 789,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	18 365,21
Charges sur dettes financières	278 333,86	374 469,95
Autres charges financières	-	-
Total (II)	278 333,86	392 835,16
Résultat sur opérations financières (I - II)	26 762 151,47	26 000 953,84
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	22 066 683,95	20 531 703,25
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	4 695 467,52	5 469 250,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 089 615,81	-4 770 214,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 605 851,71	699 036,13

ANNEXE AUX COMPTES AGRÉGÉS

La méthode retenue pour l'agrégation des comptes

Les comptes annuels ont été agrégés par l'addition des postes de chaque compartiment. Aucune élimination n'a été pratiquée - aucun des compartiments ne détenant les parts des autres compartiments.

La devise retenue pour l'agrégation des compartiments

Les comptes annuels agrégés sont présentés en euros.

La liste des compartiments au 30 décembre 2022

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - ENERGY STRATEGIC METALS

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

La liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice

COMPARTIMENT OFI FINANCIAL INVESTMENT - ENERGY STRATEGIC METALS - ouvert le 27/01/2022

Méthodes de valorisation des postes d'actif, de passif et de hors bilan

Nous vous invitons à vous reporter aux règles et méthodes comptables de chaque compartiment.

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY

Actions de pays de la zone euro

Commercialisateur

MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Le Compartiment est éligible au PEA.

Objectif de gestion

L'objectif du Compartiment est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'Eurostoxx 50 sur la durée de placement recommandée tout en mettant en œuvre une approche ISR. Le Compartiment n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Indicateur de référence

La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'indice action Eurostoxx 50. Il est calculé dividendes réinvestis. L'indice Eurostoxx 50 est composé des 50 plus grandes et plus liquides capitalisations de la zone euro. Un certain nombre d'informations (descriptif, cours, historiques, graphiques...) sur cet indice sont disponibles dans la presse (presse financière) et sur certains sites spécialisés (www.stoxx.com).

Stratégie de gestion

Le Compartiment met en œuvre une approche fondée notamment sur une analyse extra-financière des sociétés composant son indicateur de référence, qui permet de déterminer les pondérations des titres dans le portefeuille. Cette approche permet au gérant de projeter les valeurs et leurs rendements escomptés sur une perspective de long terme.

Les actifs d'OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY sont exposés au minimum pour 60% en valeurs actions ou assimilés de la zone euro (parmi les valeurs composant l'EUROSTOXX 50) mais également jusqu'à 40% maximum sur les valeurs composant l'EUROSTOXX, tout en étant en permanence investi à 90% de l'actif net en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

Selon l'analyse de la Société de Gestion, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constituent des zones de risque qui peuvent avoir des impacts financiers significatifs sur les émetteurs et donc sur leur durabilité. Par ailleurs, les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie de croissance des réponses aux enjeux du développement durable créent des opportunités qui participent à leur développement économique. Dans ce sens, l'analyse ESG complète et enrichit l'analyse financière traditionnelle.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Cette note ESG est calculée sur 10.

Sur OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY, l'univers d'investissement éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR) de l'indice Eurostoxx, désigné ci-après par le terme « univers d'investissement ». L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

Qualification de l'univers analysé (300 sociétés) :

Dans l'approche best in class, à l'intérieur de chaque secteur, les sociétés sont classées en fonction de leur Score ISR.

Chaque catégorie ISR couvre 20% des sociétés du secteur ICB2 (c'est-à-dire de son secteur principal conformément à la classification sectorielle internationale ICB (Industrial Classification Benchmark).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance », soit les 20% des sociétés ayant le plus grand retard en matière de prise en compte des critères ESG.

Le Compartiment adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr. Ce Code décrit de manière détaillée la méthode d'analyse extra financière ainsi que le processus de sélection ISR appliqué.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Dans les limites prévues par la réglementation, le Compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français ou étranger et/ou de gré à gré).

Le Compartiment pourra intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux actions, titres et valeurs assimilées, indices de marchés actions, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le Compartiment pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice Eurostoxx 50. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

Profil des risques

Au travers du Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque actions et de marché :

Le Compartiment est exposé au minimum à 60% aux actions ou assimilées de la zone euro (parmi les valeurs composant l'EUROSTOXX 50) mais également jusqu'à 40% maximum sur les valeurs composant l'EUROSTOXX, tout en étant en permanence investi à 90% de son actif net en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Si les marchés baissent la valeur liquidative du Compartiment baissera.

Risque discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Compartiment repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le Compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le Compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de taux :

Une partie du portefeuille peut être investie en taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de change :

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Compartiment. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination de la SICAV : OFI FINANCIAL INVESTMENT devient Global SICAV ;
- Changement de dénomination du Compartiment : OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY devient Ofi Invest ESG Euro Equity ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Performance :

	OFI Financial Investment – RS Euro Equity				
	Action C	Action D	Action R	Action RF	Action N-D
VL au 31/12/2021	164,07	115,15	134,23	138,48	164,63
VL au 30/12/2022	137,97	95,45	112,07	116,25	136,21
Performance (*) coupons inclus	-15,91%	-15,9% (*)	-16,51%	-16,05%	-15,04% (*)

Sur la même période, l'indice de référence du Compartiment, l'Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis, recule de -9,49% à 8 590,43 points.

Commentaire de gestion :

Principales contributions à la performance de l'Eurostoxx 50 sur l'exercice 2022 :

Contributions positives	Contributions négatives
TotalEnergies	Adidas
Deutsche Telekom	Adyen
Munich Re	ASML

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY est un fonds de développement durable. Les notions de développement et de croissance durables visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performance économique. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. Le Compartiment a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Euro Stoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs, tout en conservant comme indice de référence l'Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis.

Le Compartiment exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, le Compartiment participe aux démarches de la SICAV Phitrust Active Investors France dont il détient des actions. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Parmi les opérations de bourse mises en œuvre au cours de l'exercice, nombreuses ont été la conséquence de la prise en compte de l'actualisation trimestrielle des catégories ESG des sociétés de l'univers d'investissement.

En janvier 2022, l'actualisation des catégories ESG nous a amenés à solder notre position sur **Siemens**, passé sous-surveillance (dégradation de la note de gouvernance à la suite d'une amende en Espagne pour entente sur les marchés ferroviaires), et à alléger **Adidas**.

Eurofins Scientific, très bien positionné sur le marché peu cyclique du testing alimentaire, a intégré l'actif du Compartiment. Si les revenus liés à la Covid vont progressivement disparaître, sa croissance organique, historiquement autour de 5%, pourrait s'accélérer, dopée par la réglementation sur la sécurité alimentaire et l'outsourcing, et être complétée par des acquisitions, le groupe ayant désormais assaini son bilan. Nous avons réduit l'exposition au secteur de l'assurance (allègement de **Axa** et de **Munich Re**) au profit du secteur bancaire (renforcement de **BNPParibas**, **Intesa SanPaolo**), plus sensible à la hausse des taux d'intérêt. Nous avons également renforcé **Kering**, après que le groupe a confirmé le rebond des ventes chez Gucci, **Worldline** dont le cours intègre aujourd'hui beaucoup de mauvaises nouvelles mais pas le profil de croissance dynamique des prochaines années, et **Brenntag**, qui offre un profil défensif dans la chimie et une valorisation de nouveau attractive.

Les nouvelles catégories publiées au 1^{er} avril 2022 nous ont conduits à céder les titres **Orpéa**, à passer sous surveillance, et à alléger la position sur **Air Liquide**. **Daimler Trucks**, position héritée du spin off de Daimler en décembre dernier, a été vendu, le groupe étant très cyclique. Nous avons intégralement cédé les titres **Siemens Gamesa**, à la suite de l'offre de rachat des minoritaires par Siemens Energy annoncée en mai. **BMW** a été allégé au profit de **Mercedes Benz** qui profite de sa stratégie axée sur la valeur et de son avance sur le véhicule électrique. Nous avons allégé les positions sur **Intesa SanPaolo** et **Pernod Ricard**.

Nous avons initié une position en **Hermès** et augmenté la position en **Kering**, afin de renforcer l'exposition du Compartiment au secteur du luxe dans la perspective du relâchement des contraintes sanitaires en Chine. Nous avons également entré **TotalEnergies** en portefeuille afin de piloter l'exposition à l'indice Euro Stoxx 50 et la pondération du secteur énergie. Nous avons renforcé **Linde** (pour rester présents sur les gaz industriels dans la chimie), **ASML** et **Schneider**.

Durant l'été 2022, nous avons intégralement cédé les titres **Sodexo** et **TotalEnergies**, passés sous-surveillance. Nous avons construit une position sur **LVMH** (désormais leader à la suite d'une amélioration de ses notes sociale et de gouvernance) : outre son poids important dans l'indice, LVMH offre un fort potentiel de croissance, porté par des marques emblématiques et son exposition à la Chine, qui rebondit. Nous avons également entré **Accor** (représentativité du secteur Voyages et Loisirs) et **Deutsche Post**. Le titre a souffert des craintes de ralentissement de la croissance mondiale et de la baisse des volumes de colis (ralentissement temporaire de e-commerce). La valorisation aujourd'hui est très décotée alors que le groupe a structurellement amélioré sa rentabilité et a réduit sa sensibilité au cycle.

Nous avons allégé les positions en **Kering**, **Linde**, **BNPParibas** et **EssilorLuxottica** afin de respecter les seuils de leur catégorie ISR, ainsi que **Henkel** (faible pricing power), **Saint Gobain** et **Rexel** (valeurs dont le statut reste encore très cyclique). Nous avons renforcé **Galp Energia** (exposition au secteur de l'énergie), **Air Liquide** (croissance visible, valorisation raisonnable) et **Legrand** (profil défensif au sein des valeurs industrielles).

Au quatrième trimestre, nous avons intégralement cédé les titres **Teleperformance** à la suite de la nouvelle controverse, ainsi que les titres **Atos**. Nous avons reconstruit une position sur **Siemens** (redevenu éligible - visibilité grâce à un carnet de commandes exceptionnel, amélioration de la rentabilité, valorisation attractive), **Nokia** (bon positionnement pour profiter de la démondialisation dans les solutions pour les réseaux mobiles, mais aussi sur les réseaux fixes) et **TotalEnergies** (pilotage des poids sectoriels et représentativité de l'indice).

Nous avons renforcé **Linde** (poids dans l'indice), **Evonik** (sous valorisé), **Repsol** (pilotage du poids du secteur énergie, marges de raffinage bien orientées, exposition aux renouvelables) et **Michelin** (meilleur couple prix/coûts au second semestre, sous valorisé), et allégé **SAP**, **Allianz**, **Kering** et **LVMH** (pour respecter les seuils de détention liés aux catégories ISR) ainsi que **l'Oréal**.

Depuis désormais quatre ans, le Compartiment satisfait au cahier des charges du label ISR gouvernemental. Les sociétés de gestion dont les fonds bénéficient de ce label s'engagent en particulier à définir des objectifs, illustrés par le calcul d'indicateurs mesurables, en matière d'environnement, de politique sociale et de gouvernance des entreprises financées. Ainsi, les indicateurs retenus concernent la part des femmes et des membres indépendants au sein des conseils d'administration et la quantité d'émissions carbone financées. Le label ISR concourt ainsi à une transparence renforcée des fonds ISR qui sont régulièrement contrôlés.

Au regard de son profil ISR, le Compartiment a été en moyenne sur l'année composé à plus de 70% de sociétés « leader » ou « impliqué », c'est-à-dire d'entreprises jugées parmi les plus actives dans la prise en compte des enjeux ESG dans leur secteur respectif. Dans l'indice, cette proportion s'est élevée en moyenne à 48% environ. Le Compartiment n'a détenu aucune valeur « sous surveillance », catégorie présente à hauteur de 20% en moyenne dans l'Euro Stoxx 50.

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY a détaché, au titre du coupon de la part D, un montant unitaire de 1,35 euros en date du 13 juin 2022.

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY a détaché, au titre du coupon de l'action N-D, un montant unitaire de 3,54 euros en date du 13 juin 2022.

Principales contributions à la performance du portefeuille sur l'exercice 2022 :

Contributions positives	Contributions négatives
Galp Energia	Adidas
LVMH	Atos
Repsol	ASML

Les secteurs de la santé, de la technologie et de la chimie concentrent l'essentiel des contributions négatives. Dans la santé, **Orpéa** s'est effondré après la publication du livre « les fossoyeurs » qui dénonce de graves défaillances autour des pratiques de soins, de mauvaises conditions de travail et une éthique des affaires discutable. **Bayer** profite de la bonne orientation du prix des matières premières agricoles qui devrait favoriser l'achat de produits agrochimiques par les agriculteurs. **Sanofi** améliore ses résultats trimestre après trimestre et tire profit de son statut défensif et de sa valorisation bon marché, même si le procès sur le Zantac aux Etats-Unis a pesé sur le titre. Enfin, **Eurofins** pâtit de la hausse des taux d'intérêt et de sa moindre croissance, à la suite de la normalisation des ventes liées à la covid. Au sein de la technologie, **Atos** s'effondre : la scission du groupe ne convainc pas et les déceptions sur les résultats s'enchainent. Dans la chimie, **Linde** profite de son statut défensif et de son exécution sans faille alors que **Akzo Nobel** subit de fortes baisses de volumes dans un contexte de très fortes hausses des prix pour compenser celle des coûts.

Le secteur des Biens et Services Industriels est le principal contributeur positif à la performance. **Siemens** et **Deutsche Post** ont fortement baissé sur les craintes de fort ralentissement de l'économie mondiale. **Adyen**, valeur « croissance » a été la cible de prise de profits massives dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. **Rexel** profite du contexte inflationniste, favorable aux groupes de distribution, et de sa transformation digitale.

Au 30 décembre 2022, le taux d'exposition au marché actions s'élève à 95,8%.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Compartiment intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Compartiment, disponible en ligne sur le site www.ofi-invest-am.com, en sélectionnant le Compartiment, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'engagement actionnariale et de vote publiée sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/politique-engagement-actionnarial-et-de-vote.pdf>).

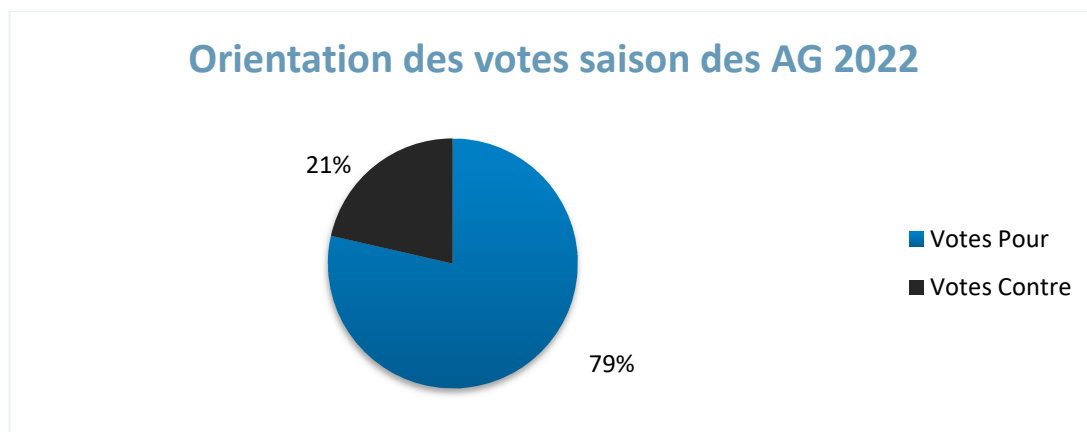
Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Statistiques de vote du Compartiment sur la période du 01/01/2022 au 30/12/2022 :

Nombre de...	AG en 2022
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	63
Résolutions votées	1129
Résolutions votées Contre ou Abstention	242
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	1 (Danone en 2022)
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	4

Orientation des votes



Dans le cadre de la préparation des assemblées générales et de la définition de nos orientations de vote, nous avons regroupé les résolutions présentées au vote et analysées dans 8 domaines d'analyse.

A chaque domaine nous avons identifié des principes clés que nous souhaitons respecter lors de l'analyse des résolutions aux assemblées générales.

1. La société, les droits des actionnaires, les statuts

Principes : Egalité, Proportionnalité

2. Les comptes et l'affectation des résultats de l'exercice

Principes : Intégrité, Continuité, Equité, Transparence, Adéquation

3. Le Gouvernement d'entreprise

Principes : Indépendance, Compétence, Diversité, Renouvellement, Séparation des fonctions

4. La politique de rémunération

Principes : Transparence, Lien avec la performance, Equilibre, Equité

5. La structure du capital et le financement des activités de la société

Principes : Gestion appropriée, Equité

6. Les fusions et les acquisitions

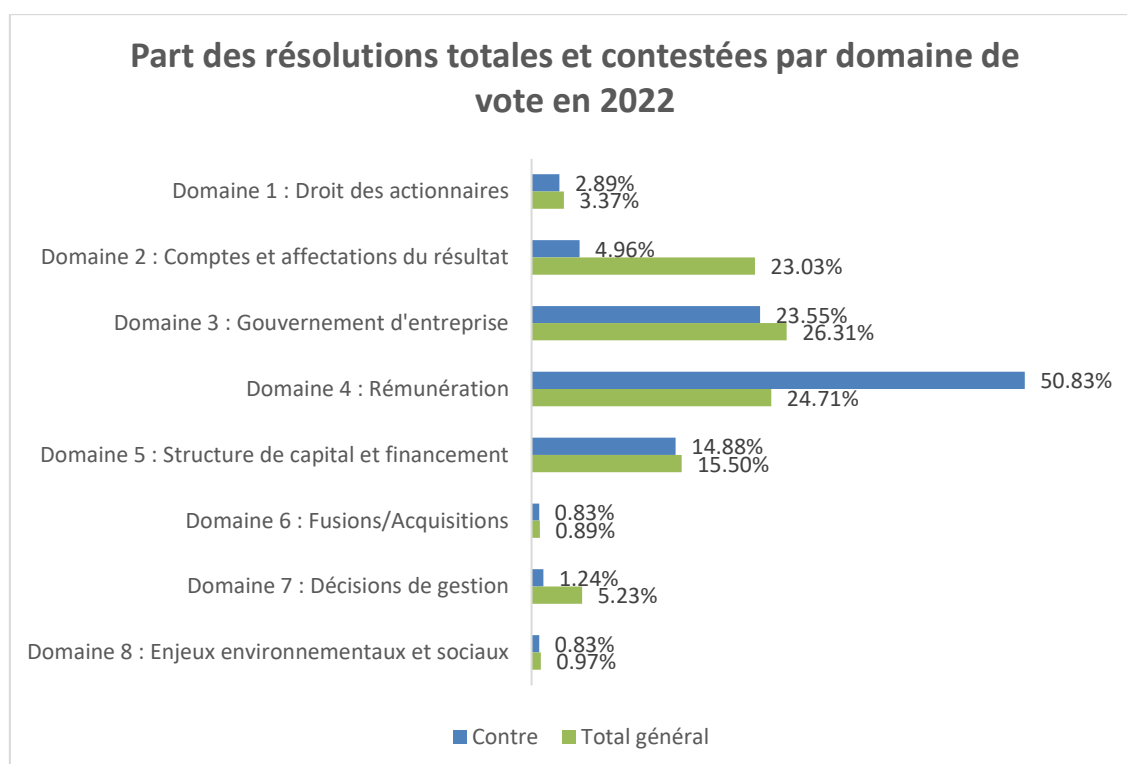
Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation, Gouvernance, Enjeux ES

7. Les décisions de gestion

Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation

8. Les enjeux Environnementaux et Sociaux

Principes : Transparence, Cohérence, Intérêt stratégique, Ambition



On peut notamment remarquer des oppositions marquées dans les domaines 3 et 4 relatifs à la composition des conseils et aux rémunérations des dirigeants.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG Euro Equity

Identifiant d'entité juridique : 969500KA4JCGL7F8WX73

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Le Compartiment a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences

Ofi Invest ESG Euro Equity (ci-après « le Compartiment ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui avaient de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour ce faire, le Compartiment a investi dans des actions du marché de la zone Euro affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG ont été :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

En effet, ce Compartiment labellisé ISR a suivi une approche best-in-class permettant d'exclure 20% des émetteurs de chaque secteur de l'univers d'investissement les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Le score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3.61** sur 5.

Le pourcentage d'entreprises appartenant à la catégorie sous surveillance est de **0%**.

Dans le cadre du Label ISR attribué au Compartiment, deux indicateurs ESG promouvant des caractéristiques sociales et environnementales promues ont été pilotés au niveau du fonds et de son univers ISR. Leurs performances respectives au 30 décembre 2022 sont les suivantes :

1. La part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **0 %** par rapport à son univers ISR dont la part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **1,02 %**.
2. La part des femmes dans le Conseil d'Administration ou le Conseil de Surveillance des entreprises bénéficiaires est de **0.69 %** par rapport à son univers dont la part est de **0.68 %**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG <i>Méthodologie propriétaire</i>	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement	Politique de Vote	Indicateur label ISR
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement						
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>	X	X	X <i>Say on Climate</i>	X <i>Emissions financées (scope 1&2)</i>
2. Empreinte carbone				X	X <i>Say on Climate</i>	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X	X <i>Say on Climate</i>	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>		X	X <i>Say on Climate</i>	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X			
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X					
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	X		X	X		
8. Rejets dans l'eau	X		X			
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X			

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		X
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X			
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X	X
14. Exposition à des armes controversées		X <i>Armes controversées</i>				
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X	X <i>Pacte mondial</i>	X	X		

De ce fait, le Compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

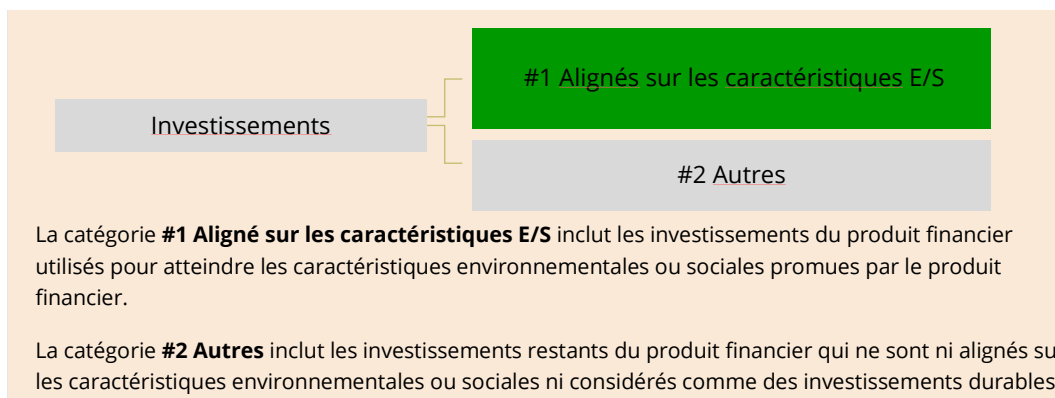
INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
ASML	Technologie	4,36%	Pays-Bas
L OREAL	Produits et services de consommation	4,10%	France
ENEL	Services aux collectivités	3,00%	Italie
SCHNEIDER	Biens et services industriels	2,80%	France
LVMH	Produits et services de consommation	2,79%	France
AXA	Assurance	2,46%	France
LINDE GR	Produits chimiques	2,39%	Royaume-Uni
BBVA	Banques	2,36%	Espagne
GALP ENERG	Energie	2,35%	Portugal
ING GROUPE	Banques	2,33%	Pays-Bas
AIR LIQUIDE	Produits chimiques	2,32%	France
CRH PLC	Construction et matériaux	2,30%	Irlande
MERCK KGAA	Santé	2,10%	Allemagne
INFINEON TECHNOLOGIES	Technologie	2,09%	Allemagne
STMICROELECTRONICS	Technologie	1,83%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 30 décembre 2022, le Compartiment a **99,97 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés avec les caractéristiques E/S**).

Le Compartiment a **0,03%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- **0,03 %** de liquidités
- **0 %** de dérivés
- **0 %** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Compartiment a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

SECTEUR	% D'ACTIFS
Technologie	13,55%
Biens et services industriels	12,64%
Produits et services de consommation	10,88%
Banques	8,34%
Produits chimiques	7,64%
Energie	6,46%
Santé	6,39%
Automobiles et pièces	5,39%
Assurance	5,33%
Aliments, boissons et tabac	4,92%
Services aux collectivités	3,90%
Télécommunications	2,58%
Construction et matériaux	2,30%
Services financiers	1,04%
Soins personnels, pharmacies et épicerie	1,01%
Vente au détail	0,96%
Immobilier	0,64%

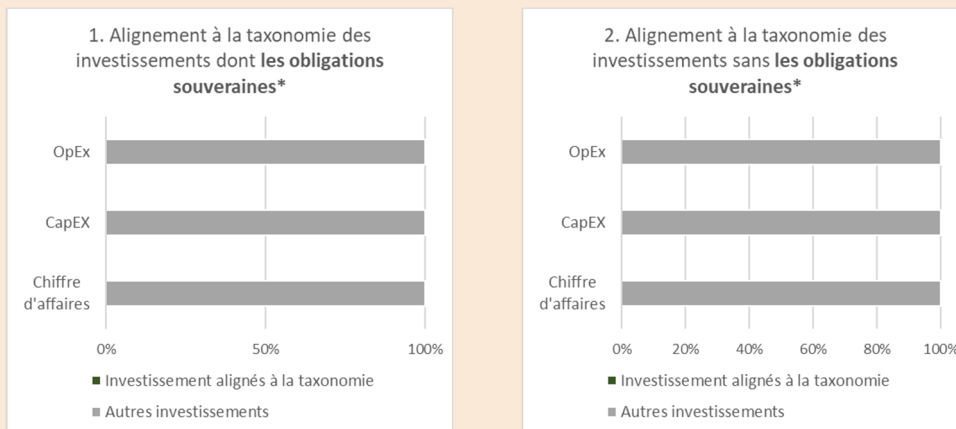
Voyages et loisirs	0,59%
OPCVM	1,13%
Dispo/Liquidité Investie	4,30%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **0.03** %,
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de **0** %,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de **0** %.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	268 273 009,59	421 172 751,54
Actions et valeurs assimilées	253 783 327,91	403 264 551,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	253 783 327,91	403 264 551,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	14 489 681,68	17 908 200,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 489 681,68	17 908 200,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	258 996,98	276 798,63
Liquidités	258 996,98	276 798,63
Total de l'actif	268 532 006,57	421 449 550,17

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	205 999 249,84	337 629 859,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	59 032 093,50	34 428 287,82
Report à nouveau (a)	11 856,81	8 536,22
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-2 892 225,14	42 479 995,33
Résultat de l'exercice (a, b)	6 213 599,29	6 653 290,79
Total des capitaux propres	268 364 574,30	421 199 970,04
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	167 432,27	249 580,13
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	167 432,27	249 580,13
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	268 532 006,57	421 449 550,17

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 411,94	0,08
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 723 412,90	9 541 478,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	8 724 824,84	9 541 478,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	363,12	1 500,66
Autres charges financières	-	-
Total (II)	363,12	1 500,66
Résultat sur opérations financières (I - II)	8 724 461,72	9 539 977,75
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 908 901,88	2 757 155,27
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	6 815 559,84	6 782 822,48
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-601 960,55	-129 531,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	6 213 599,29	6 653 290,79

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour (de Paris) de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour. Le calcul de la valeur liquidative du Compartiment s'effectue sur la base des cours de clôture de la séance de bourse du jour J et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours de clôture.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle ;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Compartiment n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres

Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,08% TTC pour les actions C et D
- 1,08% TTC pour les actions EI C EUR (catégorie d'actions supprimée le 18 février 2022)
- 1,80% TTC pour les actions R
- 1,40% TTC pour les actions RF
- 0,10% TTC pour les actions N-D

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions C, R et RF :

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi

Actions D et N-D :

La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	421 199 970,04	377 524 814,34
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	9 333 268,85	10 242 548,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-94 073 197,40	-33 892 623,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 222 484,72	48 453 635,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 890 957,27	-3 767 581,45
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-725 829,37	-999 258,09
Différences de change	-11 823,08	54 111,38
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-67 559 819,86	20 536 090,88
Différence d'estimation exercice N	15 178 452,61	
Différence d'estimation exercice N - 1	82 738 272,47	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N - 1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 945 082,17	-3 734 589,41
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 815 559,84	6 782 822,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	268 364 574,30	421 199 970,04

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	258 996,98	0,10
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	258 996,98	0,10	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	SEK	%	NOK	%	USD	%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	136 535,13	0,05	92 439,78	0,03	25 256,13	0,01	-	-

Répartition par devise (suite)

	SEK	%	NOK	%	USD	%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Total créances	-
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-145 370,02
Provision commission de mouvement	-21 947,99
Rachats à payer	-114,26
Total dettes	-167 432,27
Total	-167 432,27

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions C	
Actions émises	8 823,7563
Actions rachetées	60 338,8911
Catégorie d'actions D	
Actions émises	39 894,0132
Actions rachetées	680 126,8732
Catégorie d'actions N-D	
Actions émises	28 260,6891
Actions rachetées	122 362,6205
Catégorie d'actions EI C EUR	
Actions émises	-(1)
Actions rachetées	500,0000
Catégorie d'actions R	
Actions émises	2 937,6213
Actions rachetées	4 538,6638

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions RF	
Actions émises	7,5823
Actions rachetées	-

(1) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

Commissions

Catégorie d'actions C	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions N-D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions EI C EUR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions N-D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions EI C EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08 ⁽²⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions R		
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,80
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-
Catégorie d'actions RF		
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,29
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-

(2) La catégorie d'actions EI C EUR ayant été supprimée le 18/02/2022, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	2 648,4582	4 327,21	11 460 434,81

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions C		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	781 685,85	714 194,39
Total	781 685,85	714 194,39
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	781 685,85	714 194,39
Total	781 685,85	714 194,39
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	8 327,90	3 755,14
Résultat	1 507 668,53	2 061 914,27
Total	1 515 996,43	2 065 669,41
Affectation		
Distribution	1 512 279,00	2 051 277,53
Report à nouveau de l'exercice	3 717,43	14 391,88
Capitalisation	-	-
Total	1 515 996,43	2 065 669,41
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	879 231,9794	1 519 464,8394
Distribution unitaire	1,72	1,35
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 528,91	4 781,08
Résultat	3 870 904,56	3 844 887,76
Total	3 874 433,47	3 849 668,84

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	3 869 906,82	3 845 805,48
Report à nouveau de l'exercice	4 526,65	3 863,36
Capitalisation	-	-
Total	3 874 433,47	3 849 668,84
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	992 283,7988	1 086 385,7302
Distribution unitaire	3,90	3,54
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,00 ⁽³⁾	796,90
Total	0,00	796,90
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,00	796,90
Total	0,00	796,90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	53 324,25	31 495,00
Total	53 324,25	31 495,00
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	53 324,25	31 495,00
Total	53 324,25	31 495,00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	16,10	2,47
Total	16,10	2,47
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	16,10	2,47
Total	16,10	2,47
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(3) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions C		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	9 364 578,51	4 737 002,75
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-483 896,15	6 135 174,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	8 880 682,36	10 872 176,98
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 880 682,36	10 872 176,98
Capitalisation	-	-
Total	8 880 682,36	10 872 176,98
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	319 990,6875	371 505,8223
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	18 487 240,80	14 286 903,31
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-906 703,13	17 662 244,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	17 580 537,67	31 949 147,77

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	17 580 537,67	31 949 147,77
Capitalisation	-	-
Total	17 580 537,67	31 949 147,77
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	879 231,9794	1 519 464,8394
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	30 153 903,31	14 978 336,15
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 445 607,22	18 035 172,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	28 708 296,09	33 013 508,61
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	28 708 296,09	33 013 508,61
Capitalisation	-	-
Total	28 708 296,09	33 013 508,61
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	992 283,7988	1 086 385,7302
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	4 405,75
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-(4)	6 846,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-	11 251,95
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	11 251,95
Capitalisation	-	-
Total	-	11 251,95
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	500,0000
Distribution unitaire	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 026 196,85	421 633,49
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-56 007,97	640 544,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	970 188,88	1 062 177,56
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	970 188,88	1 062 177,56
Capitalisation	-	-
Total	970 188,88	1 062 177,56
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	45 662,5045	47 263,5470
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	174,03	6,37
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10,67	13,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	163,36	20,28
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	163,36	20,28
Capitalisation	-	-
Total	163,36	20,28
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8,5823	1,0000
Distribution unitaire	-	-

(4) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif net					
en EUR	268 364 574,30	421 199 970,04	377 524 814,34	382 094 263,35	358 261 403,65
Nombre de titres					
Catégorie d'actions C	319 990,6875	371 505,8223	449 980,9535	489 199,8513	559 720,2036
Catégorie d'actions D	879 231,9794	1 519 464,8394	1 610 521,3551	1 663 802,7969	2 154 730,0065
Catégorie d'actions N-D	992 283,7988	1 086 385,7302	1 074 378,4129	1 047 322,5015	1 151 205,6660
Catégorie d'actions EI C EUR	-	500,0000	500,0000	500,0000	500,0000
Catégorie d'actions R	45 662,5045	47 263,5470	78 980,8227	50 790,9724	1,0000
Catégorie d'actions RF	8,5823	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions C en EUR	137,97	164,07	137,92	136,12	107,54
Catégorie d'actions D en EUR	95,45	115,15	97,47	98,02	78,45
Catégorie d'actions N-D en EUR	136,21	164,63	139,08	139,98	112,04
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-(⁵)	136,03(⁶)	114,35	112,86	89,16
Catégorie d'actions R en EUR	112,07	134,23	113,65	112,98	89,65
Catégorie d'actions RF en EUR	116,25	138,48	115,69	113,54	89,25(⁷)
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	1,72	1,35	0,76	1,56	1,15
Catégorie d'actions N-D en EUR	3,90	3,54	2,39	3,55	2,95
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions C en EUR	2,44	1,92	1,06	2,15	1,56
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	1,59	0,87	1,78	1,29
Catégorie d'actions R en EUR	1,16	0,66	0,13	1,25	0,98
Catégorie d'actions RF en EUR	1,87	2,47	1,46	2,35	1,85

(5) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

(6) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 21/02/2022.

(7) La catégorie de parts RF a été créée le 09/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			253 783 327,91	94,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			253 783 327,91	94,57
ACCOR SA	EUR	68 164,00	1 591 629,40	0,59
ADIDAS NOM	EUR	26 907,00	3 429 566,22	1,28
AENA SME SA	EUR	29 618,00	3 474 191,40	1,29
AIR LIQUIDE	EUR	47 000,00	6 222 800,00	2,32
AKZO NOBEL NV	EUR	31 161,00	1 949 432,16	0,73
ALLIANZ SE-NOM	EUR	19 349,00	3 887 214,10	1,45
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	77 005,00	3 738 592,75	1,39
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	56 558,00	3 182 518,66	1,19
ASML HOLDING N.V.	EUR	23 243,00	11 709 823,40	4,36
AXA	EUR	253 478,00	6 604 369,29	2,46
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	1 126 478,00	6 346 577,05	2,36
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	31 563,00	2 631 722,94	0,98
BNP PARIBAS	EUR	75 000,00	3 993 750,00	1,49
BRENNTAG AG	EUR	54 000,00	3 224 880,00	1,20
BUREAU VERITAS	EUR	113 532,00	2 794 022,52	1,04
CAP GEMINI SE	EUR	21 127,00	3 294 755,65	1,23
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	140 412,00	3 648 605,82	1,36
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	197 447,00	1 941 101,46	0,72
CRH PLC	EUR	167 058,00	6 182 816,58	2,30
DANONE SA	EUR	64 452,00	3 172 971,96	1,18
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	17 277,00	2 788 507,80	1,04
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	58 050,00	2 042 199,00	0,76
ENEL SPA	EUR	1 600 000,00	8 048 000,00	3,00
ENGIE SA	EUR	180 000,00	2 409 840,00	0,90
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	13 975,00	2 364 570,00	0,88
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	57 951,00	3 886 194,06	1,45
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	150 512,00	2 699 432,72	1,01
FAURECIA	EUR	40 000,00	565 200,00	0,21
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	500 864,00	6 315 895,04	2,35
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	20 732,00	1 347 994,64	0,50
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 663,00	2 403 035,00	0,90
INDITEX	EUR	103 660,00	2 575 951,00	0,96
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	197 301,00	5 609 267,43	2,09
ING GROUP NV	EUR	549 809,00	6 261 224,89	2,33
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	1 850 000,00	3 844 300,00	1,43
KERING	EUR	7 427,00	3 531 538,50	1,32
KONE B	EUR	51 139,00	2 470 013,70	0,92
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	100 698,00	2 702 734,32	1,01
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	29 618,00	3 385 337,40	1,26
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 600 000,00	4 624 000,00	1,72
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	96 453,00	1 350 727,81	0,50

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LEGRAND	EUR	50 349,00	3 767 112,18	1,40
LINDE PLC	EUR	21 002,00	6 415 060,90	2,39
LOREAL SA	EUR	33 000,00	11 008 800,00	4,10
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	11 000,00	7 478 900,00	2,79
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	65 553,00	4 024 954,20	1,50
MERCK KGAA	EUR	31 098,00	5 625 628,20	2,10
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	12 579,00	3 824 016,00	1,42
NESTE CORPORATION	EUR	110 571,00	4 756 764,42	1,77
NOKIA OYJ	EUR	530 000,00	2 293 310,00	0,85
PERNOD RICARD	EUR	18 781,00	3 451 008,75	1,29
PROSUS N V	EUR	52 768,00	3 400 897,60	1,27
REPSOL	EUR	263 099,00	3 907 020,15	1,46
REXEL	EUR	173 754,00	3 204 023,76	1,19
SAFRAN	EUR	22 509,00	2 631 752,28	0,98
SANOFI	EUR	43 771,00	3 932 386,64	1,47
SAP SE	EUR	38 400,00	3 701 376,00	1,38
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	57 472,00	7 512 739,84	2,80
SIEMENS AG-NOM	EUR	18 758,00	2 431 787,12	0,91
STELLANTIS NV	EUR	270 933,00	3 595 280,91	1,34
STMICROELECTRONICS NV	EUR	148 875,00	4 912 130,63	1,83
TOTAL ENERGIES SE	EUR	40 000,00	2 346 000,00	0,87
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	77 597,00	1 708 685,94	0,64
WORLDLINE	EUR	98 724,00	3 606 387,72	1,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			14 489 681,68	5,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			14 489 681,68	5,40
OFI RS LIQUIDITES	EUR	2 648,4582	11 460 434,81	4,27
PHITRUST ACTIVE INVESTORS FRANCE SICAV ACT D DIS	EUR	15 821,00	3 029 246,87	1,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			-	-
Dettes			-167 432,27	-0,06
Comptes financiers			258 996,98	0,10
ACTIF NET			268 364 574,30	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA

Actions de pays de la zone euro

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Le Compartiment est éligible au PEA.

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'investisseur pourra comparer les performances du Compartiment à celles de l'indice EURO STOXX calculé Dividendes Nets Réinvestis – Ticker SXXT. L'indice EURO STOXX est le sous-ensemble composé des noms les plus liquides de l'indice STOXX Europe 600. Avec un nombre variable de composants (environ 300), l'indice représente les entreprises de grandes, moyennes et petites capitalisations des pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Espagne. Il est calculé quotidiennement. (Pour plus d'informations sur cet indice : www.stoxx.com). Le Compartiment n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de l'indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Compartiment est défini par l'ensemble des composants de l'indice EURO STOXX. Sur la base d'une allocation dynamique, le gérant investit sur les titres composant l'indice de son univers sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre dans son indice. Le Compartiment investira essentiellement (90% de son Actif Net) dans la zone euro, sans aucune contrainte de répartition sectorielle.

Le processus d'investissement concilie l'application de critères financiers et extra-financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

1/ Sur la base de son univers d'investissement, le gérant procède trimestriellement ou en tant que de besoin, en fonction des conditions du marché, à une allocation sectorielle à partir de la volatilité de chaque secteur composite et de leurs corrélations jointes, afin d'équilibrer leurs contributions au risque global (critère financier) (Si un changement de composition de l'univers de référence devait intervenir entre deux rebalancements trimestriels, la gestion s'octroie la possibilité, dans l'intérêt des porteurs, soit de garder les titres jusqu'au prochain rebalancement trimestriel, soit de procéder à leurs vente en faisant un rebalancement intermédiaire comme le processus de gestion l'y autorise) ;

2/ Le gérant applique un filtre ISR aux composants de chaque secteur afin de ne conserver que les 2/3 des entreprises ayant les meilleurs scores ISR de leur secteur définis par l'équipe d'analyse ISR du groupe OFI (critère extra-financier) ;

3/ Pour finir, l'allocation de chaque titre est faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation sectorielle faite initialement (critère financier).

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Cette note ESG est calculée sur 10. Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0.5 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

Dans l'approche best in class, l'univers d'investissement éligible est défini par la sélection des 2/3 des meilleurs Scores ISR dans chacun des secteurs, au sein de l'univers d'investissement du Compartiment (Indice Eurostoxx). L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir ou exposer de façon discrétionnaire le portefeuille aux risques d'actions par l'utilisation d'instruments tels que Futures et Forwards sur actions et indices d'actions, Options sur actions et indices d'actions, Swaps sur actions et indices d'actions. L'exposition totale du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

Profil des risques

Le Compartiment sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Compartiment est classé « Actions des pays de la zone euro ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions :

Le Compartiment est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de taux :

En raison de sa composition, le Compartiment peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations à taux fixe baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de modèle :

Le processus de gestion du Compartiment repose en partie sur l'utilisation deux modèles propriétaires, l'un servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille, l'autre de scoring extra financier (dont certains critères ESG). Il existe un risque que ces modèles ne soient pas efficaces. La performance du Compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment de contrats financiers à terme. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 10 janvier 2022, mise à jour du prospectus : si un changement de composition de l'univers de référence devait intervenir entre deux rebalancements trimestriels, la gestion s'octroie la possibilité, dans l'intérêt des porteurs, soit de garder les titres jusqu'au prochain rebalancement trimestriel, soit de procéder à leurs ventes en faisant un rebalancement intermédiaire comme le processus de gestion l'y autorise.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination de la SICAV : OFI FINANCIAL INVESTMENT devient Global SICAV ;
- Changement de dénomination du Compartiment : OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA devient Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Performance :

	OFI Financial Investment – RS Euro Equity Smart Beta						
	Action XL	Action I	Action RC EUR	Action GI	Action GR	Action RF	Action XXL
VL au 31/12/2021	113,82	168,16	133,93	128,49	127,45	133,99	49 989,76
VL au 30/12/2022	96,48	142,31	112,04	109,07	108,09	113,80	42 577,78
Performance	-15,23%	-15,37%	-16,34%	-15,11%	-15,19%	-15,07%	-14,83

Sur la même période, l'indice de référence du Compartiment, l'EuroStoxx dividendes nets réinvestis, réalise une sous-performance de -12,44%.

Commentaire de gestion :

La gestion procède à un rebalancement trimestriel. Ce processus se déroule en plusieurs étapes, avec tout d'abord une approche d'allocation par secteur, en tenant compte de la volatilité propre à chacun des secteurs considérés et de la corrélation entre les secteurs, ceci afin d'équilibrer leur contribution au risque. Un filtre ISR est ensuite appliqué afin d'améliorer la notation des titres dans lesquels le Compartiment investi. Enfin, les valeurs retenues sont équipondérées au sein de chaque secteur.

Ce processus n'a été effectué que lors des changements de trimestre, aucun rebalancement exceptionnel n'a eu lieu.

Le Compartiment n'a pas fait usage d'instruments dérivés au cours de l'année.

Les instruments dans lesquels le Compartiment a investi sont uniquement libellés en euro.

Grâce à la vaccination massive qui a débuté au cours de l'année 2021, le monde a appris à vivre avec le virus du Covid et ses différents variants. Dès lors, 2022 a été marquée tout d'abord par l'amorçage de la réduction des mesures de soutien budgétaire et monétaire dans les grandes économies développées. L'inflation qui était vue comme un phénomène « transitoire » jusqu'à la seconde moitié de l'année 2021, s'est avérée plus importante et implantée que prévue notamment aux Etats-Unis alimentée par le fort dynamisme de l'économie et de la consommation finale (avant de se diffuser par la suite au niveau mondial). En complément de ces différents éléments, le contexte géopolitique a été porteur d'instabilité avec le début de « l'opération militaire spéciale » initiée par la Russie sur le sol ukrainien en février 2022, avec de fortes répercussions sur les marchés mondiaux des matières premières. Enfin, la zone Asie, et notamment la Chine avec sa politique zéro-Covid et le renforcement du pouvoir politique actuel, a eu un impact négatif sur l'activité économique mondiale via des perturbations importantes dans les chaînes d'approvisionnement qui irriguent le commerce mondial. Dans cet environnement marqué par d'importantes perturbations, les principales banques centrales, notamment la Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED), la Bank of England (BOE) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont fait basculer leurs politiques monétaires en territoire « restrictif » via des mesures significatives de resserrement des conditions financières afin de lutter contre l'inflation. Tout cela a alimenté la volatilité sur les marchés financiers avec notamment les baisses combinées à deux chiffres des grands indices actions et obligataires la même année, ce qui ne s'était jamais produit dans l'histoire économique moderne.

La combinaison du ralentissement de l'activité et le durcissement des conditions financières a nourri un fort ajustement des valorisations des marchés financiers et des grandes disparités de performance entre secteurs d'activité. Durant 2022, la performance du Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA a souffert de ce contexte volatil sur les marchés actions européennes. Cela explique notamment l'écart de performance par rapport à l'indice EuroStoxx NR Index. Sur la période, l'effet allocation ressort positif à hauteur de +2,49% et l'effet sélection ressort négatif à hauteur de -5,00%. Le positionnement au niveau sectoriel a été créateur de valeur positive, notamment via la surpondération au secteur de l'Energie (effet allocation de +2,10%) et la sous-pondération au secteur Technologie dans un contexte de forte remontée des taux longs nominaux (effet allocation de +0,90%). Cependant l'effet sélection a été destructeur de performance. Certaines valeurs ont souffert de l'impact de la détérioration du contexte économique sur leurs secteurs d'activité respectifs, ou ont été fortement pénalisées par des événements spécifiques. A titre d'illustration, il s'agit d'entreprises comme : Evotec (-0,29%), Orpea, Lanxess AG (-0,18%), Air Liquide (-0,15%), Evonik Industries (-0,12%), Deutsche Telecom (-0,74%), Telecom Italia (-0,68%).

Après une bonne tenue en termes de performance relative au cours du premier semestre 2022, le deuxième semestre (nouvelles tensions sur les marchés des taux longs au début de l'automne avant le rebond de marché à partir de fin septembre) fut particulièrement défavorable à la stratégie. Le Compartiment réalise sur la période une performance de -0,66% contre +7,67% pour son indice de référence.

L'inflation et la géopolitique se sont imposées comme les sujets centraux dans le pilotage des politiques économiques et monétaires. Les prévisions économiques mondiales pour l'année 2023 ont été fortement revues à la baisse par rapport aux scénarios anticipés en 2021. Les grandes entreprises européennes se sont avérées très résilientes en 2022 malgré l'environnement économique adverse (cf. bénéfices supérieurs aux attentes), l'évolution des marchés financiers en 2023 dépendra fortement de la capacité des grands banquiers centraux à piloter l'atterrissage de l'économie mondiale en évitant la bascule en récession.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Compartiment intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement. Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Compartiment, disponible en ligne sur le site www.ofi-invest-am.com, en sélectionnant le Compartiment, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'engagement actionnariale et de vote publiée sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/politique-engagement-actionnarial-et-de-vote.pdf>).

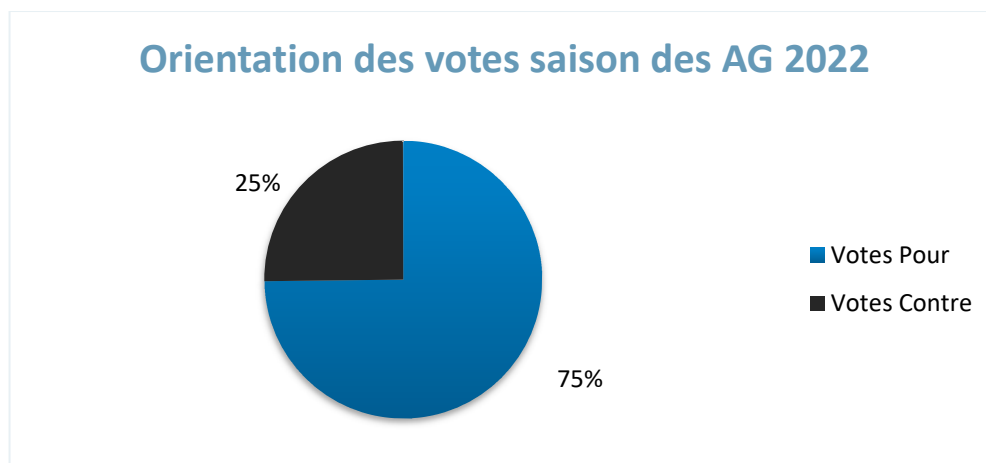
Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Statistiques de vote du Compartiment sur la période du 01/01/2022 au 30/12/2022 :

Nombre de...	AG en 2022
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	190
Résolutions votées	3060
Résolutions votées Contre ou Abstention	771
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	1 (Danone en 2022)
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	5

Orientation des votes



Dans le cadre de la préparation des assemblées générales et de la définition de nos orientations de vote, nous avons regroupé les résolutions présentées au vote et analysées dans 8 domaines d'analyse.

A chaque domaine nous avons identifié des principes clés que nous souhaitons respecter lors de l'analyse des résolutions aux assemblées générales.

1. La société, les droits des actionnaires, les statuts

Principes : Égalité, Proportionnalité

2. Les comptes et l'affectation des résultats de l'exercice

Principes : Intégrité, Continuité, Équité, Transparence, Adéquation

3. Le Gouvernement d'entreprise

Principes : Indépendance, Compétence, Diversité, Renouvellement, Séparation des fonctions

4. La politique de rémunération

Principes : Transparence, Lien avec la performance, Équilibre, Équité

5. La structure du capital et le financement des activités de la société

Principes : Gestion appropriée, Équité

6. Les fusions et les acquisitions

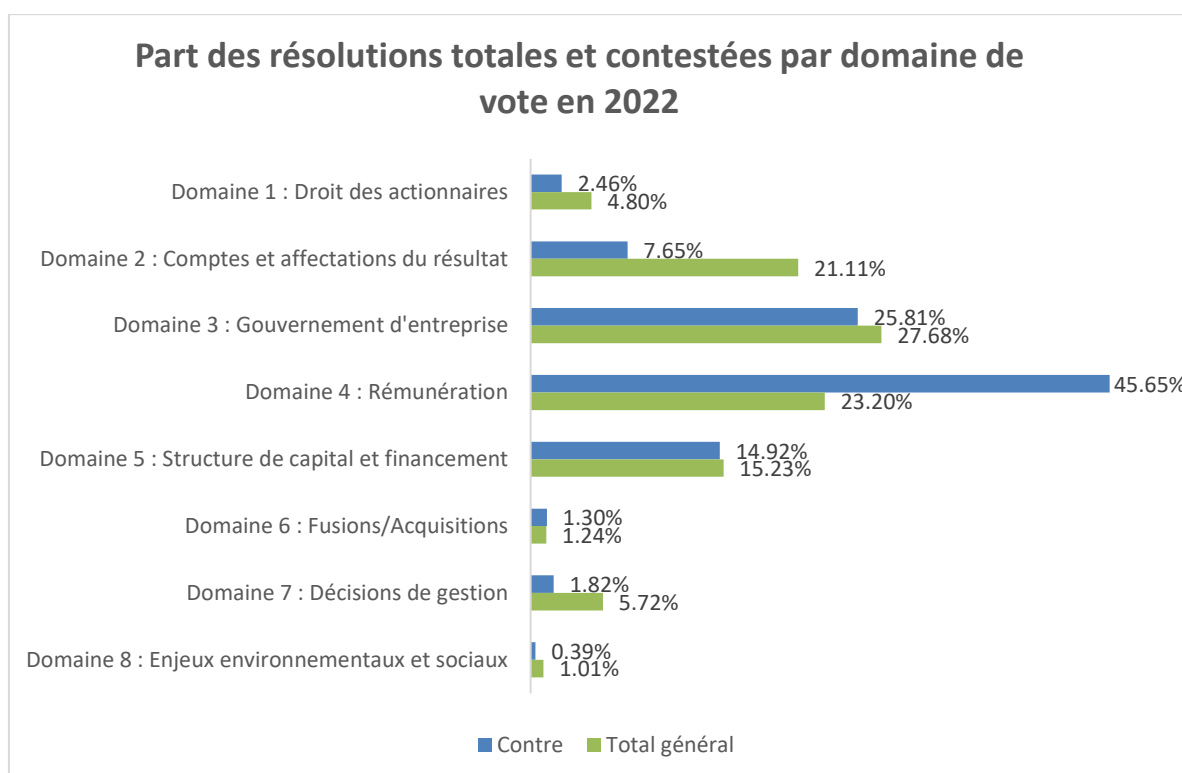
Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation, Gouvernance, Enjeux ES

7. Les décisions de gestion

Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation

8. Les enjeux Environnementaux et Sociaux

Principes : Transparence, Cohérence, Intérêt stratégique, Ambition



On peut notamment remarquer des oppositions marquées dans les domaines 3 et 4 relatifs à la composition des conseils et aux rémunérations des dirigeants.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta

Identifiant d'entité juridique : 969500EM2S2MA54SOV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ %

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas **réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Le Compartiment a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences

Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta (ci-après « le Compartiment ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui avaient de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour ce faire, le Compartiment a investi dans des actions du marché de la zone Euro affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG ont été :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

En effet, ce Compartiment labellisé ISR a suivi une approche best-in-class permettant d'exclure 20% des émetteurs de chaque secteur de l'univers d'investissement les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Le score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3.60** sur 5.

33% des émetteurs les plus en retard sur la prise en compte des enjeux ESG (par secteur) ont bien été exclus du portefeuille.

Dans le cadre du Label ISR attribué au Compartiment, deux indicateurs ESG promouvant des caractéristiques sociales et environnementales promues ont été pilotés au niveau du fonds et de son univers ISR. Leurs performances respectives au 30 décembre 2022 sont les suivantes :

1. La part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **0 %** par rapport à son univers ISR dont la part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **1,02 %**.
2. La part des membres indépendants au sein des Conseils des Sociétés est de **61.21%** par rapport à son univers dont la part est de **59.01 %**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG <i>Méthodologie propriétaire</i>	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement	Politique de Vote	Indicateur label ISR
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement						
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>	X	X	X <i>Say on Climate</i>	X <i>Emissions financées (scope 1&2)</i>
2. Empreinte carbone				X	X <i>Say on Climate</i>	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X	X <i>Say on Climate</i>	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>		X	X <i>Say on Climate</i>	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X			
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X					
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	X		X	X		
8. Rejets dans l'eau	X		X			
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X			

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		X
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X			
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X	X
14. Exposition à des armes controversées		X <i>Armes controversées</i>				
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X	X <i>Pacte mondial</i>	X	X		

De ce fait, le Compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

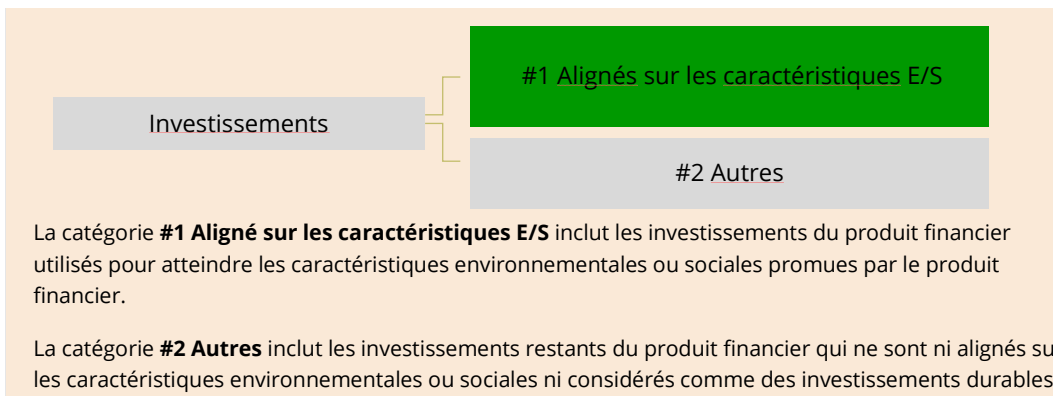
INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
VANTAGE TOWERS AG	Télécommunications	2,02%	Allemagne
TELECOM ITALIA	Télécommunications	1,87%	Italie
SES	Télécommunications	1,85%	Luxembourg
TELEFONICA DEUTSCHLAND	Télécommunications	1,83%	Allemagne
ELISA	Télécommunications	1,80%	Finlande
FREENET	Télécommunications	1,75%	Allemagne
KONINKLIJKE KPN	Télécommunications	1,72%	Pays-Bas
ORANGE	Télécommunications	1,66%	France
NOKIA	Télécommunications	1,65%	Finlande
SIEMENS ENERGY	Energie	1,46%	Allemagne
ANHEUSER BUSCH INBEV	Aliments, boissons et tabac	1,27%	Belgique
OMV	Energie	1,19%	Autriche
GALP ENERGI	Energie	1,18%	Portugal
REPSOL	Energie	1,17%	Espagne
CARREFOUR	Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,14%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 30 décembre 2022, le Compartiment a **100 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés avec les caractéristiques E/S**).

Le Compartiment a **0 %** de son actif net appartenant à la poche **#2 Autres**. Celle-ci est constituée de :

- **0 %** de liquidités
- **0 %** de dérivés
- **0 %** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Compartiment a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche **#1 Aligné avec les caractéristiques E/S**.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche **#2 Autres**, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

SECTEUR	% D'ACTIFS
Télécommunications	16,16%
Santé	13,33%
Services aux collectivités	10,36%
Energie	8,90%
Aliments, boissons et tabac	8,53%
Technologie	6,93%
Produits chimiques	5,92%
Biens et services industriels	5,42%
Soins personnels, pharmacies et épicerie	4,34%
Banques	3,39%
Produits et services de consommation	2,57%
Automobiles et pièces	2,56%
Assurance	1,95%
Immobilier	1,75%
Ressources de base	1,72%
Construction et matériaux	1,64%
Services financiers	1,53%

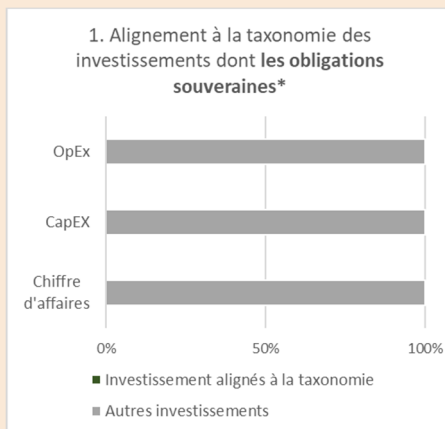
Voyages et loisirs	1,08%
Médias	0,95%
Vente au détail	0,67%
Dispo/Liquidité Investie	0,30%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souverains » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de 0 %,
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de 0 %,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de 0 %.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	444 375 940,16	603 547 425,96
Actions et valeurs assimilées	442 887 186,49	603 223 578,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	442 887 186,49	603 223 578,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	1 488 753,67	323 846,99
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 488 753,67	323 846,99
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 429,41	359 356,36
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 429,41	359 356,36
Comptes financiers	106 213,20	31 412,41
Liquidités	106 213,20	31 412,41
Total de l'actif	444 483 582,77	603 938 194,73

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	449 760 236,62	563 771 539,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-15 233 389,08	33 629 876,34
Résultat de l'exercice (a, b)	9 680 192,68	6 327 298,63
Total des capitaux propres	444 207 040,22	603 728 714,61
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	276 541,24	209 478,74
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	276 541,24	209 478,74
Comptes financiers	1,31	1,38
Concours bancaires courants	1,31	1,38
Emprunts	-	-
Total du passif	444 483 582,77	603 938 194,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 145,02	138,80
Produits sur actions et valeurs assimilées	12 366 350,14	9 478 873,23
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	12 367 495,16	9 479 012,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	4 763,08	4 647,91
Autres charges financières	-	-
Total (II)	4 763,08	4 647,91
Résultat sur opérations financières (I - II)	12 362 732,08	9 474 364,12
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 050 333,88	652 255,72
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	10 312 398,20	8 822 108,40
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-632 205,52	-2 494 809,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	9 680 192,68	6 327 298,63

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié à Paris, Francfort et est datée de ce même jour.

Toutefois le dernier jour de l'année, en cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de Francfort, une valeur liquidative sera calculée sur la base des derniers cours connus, mais elle ne servira pas de base à des Souscriptions/Rachats.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*

Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,35 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions XL
- 0,15 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions XXL
- 0,65 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions I
- 1,50 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RC
- 0,95 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RF
- 1,65 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions GRC
- 0,95 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions GIC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables sur les actions XL - XXL - I – RC et RF

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance est comprise entre le 1er août et le 31 juillet de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Compartiment fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (calculé dividendes nets réinvestis) du Compartiment et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Compartiment réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC au-delà de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Compartiment sera positive, cette commission de surperformance sera également prélevée, mais limitée à 1.5% de l'Actif Net. Par exception pour les actions XXL, la première période de calcul de la commission de surperformance sera comprise entre le 19/11/2021 et le 31/07/2023.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à l'issue de chaque période de calcul. Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions XL – XXL et I :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation du résultat net. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Actions RC – RF – GIC – GRC :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	603 728 714,61	359 173 352,99
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	80 985 755,11	389 284 696,81
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-156 074 470,15	-206 810 374,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 195 322,35	60 373 082,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-41 853 896,80	-15 965 565,22
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-1 447 356,65	-1 670 713,12
Différences de change	93 700,55	267 199,81
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-78 733 127,00	10 254 927,65
Différence d'estimation exercice N	-26 833 118,91	
Différence d'estimation exercice N - 1	51 900 008,09	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N - 1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 312 398,20	8 822 108,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	444 207 040,22	603 728 714,61

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	106 213,20	0,02
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	1,31	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	106 213,20	0,02	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,31	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	GBP	%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	106 212,84	0,02	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	GBP	%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	1,31	0,00	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Souscriptions à recevoir	1 429,41
Total créances	1 429,41
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-180 325,19
Provision pour frais de gestion variables à payer	-47 844,01
Rachats à payer	-48 372,04
Total dettes	-276 541,24
Total	-275 111,83

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions XL	
Actions émises	242 676,5605
Actions rachetées	876 631,4999
Catégorie d'actions I	
Actions émises	2 895,2298
Actions rachetées	61 087,0000
Catégorie d'actions RC	
Actions émises	225 458,4994
Actions rachetées	261 168,6083
Catégorie d'actions GIC	
Actions émises	-
Actions rachetées	-

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions GRC	
Actions émises	-
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions RF	
Actions émises	-
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions XXL	
Actions émises	690,0000
Actions rachetées	575,0000

Commissions

Catégorie d'actions XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GIC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GRC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions XXL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Commission de performance (frais variables)	521 121,50
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Commission de performance (frais variables)	59 586,04
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Commission de performance (frais variables)	23 021,34
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GIC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GRC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Commission de performance (frais variables)	0,02
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions XXL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Commission de performance (frais variables)	47 751,52
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	344,0447	4 327,21	1 488 753,67

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	3 100 977,68	5 826 748,05
Total	3 100 977,68	5 826 748,05
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 100 977,68	5 826 748,05
Total	3 100 977,68	5 826 748,05
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 650 189,1069	2 284 144,0463
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	485 644,51	807 247,36
Total	485 644,51	807 247,36

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	484 148,63	-
Report à nouveau de l'exercice	1 495,88	-
Capitalisation	-	807 247,36
Total	485 644,51	807 247,36
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	192 122,4733	250 314,2435
Distribution unitaire	2,52	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	33 973,02	129 875,95
Total	33 973,02	129 875,95
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	33 973,02	129 875,95
Total	33 973,02	129 875,95
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2,36	2,56
Total	2,36	2,56
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,36	2,56
Total	2,36	2,56
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions GRC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2,19	1,93
Total	2,19	1,93
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,19	1,93
Total	2,19	1,93
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2,43	2,93
Total	2,43	2,93
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,43	2,93
Total	2,43	2,93
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions XXL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6 059 590,49	-436 580,15 ⁽⁸⁾
Total	6 059 590,49	-436 580,15
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 059 590,49	-436 580,15
Total	6 059 590,49	-436 580,15

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	5 915,0030	5 800,0030
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(8) La catégorie d'actions XXL a été créée le 19/11/2021.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 465 925,80	27 274 741,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-5 465 925,80	27 274 741,66
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5 465 925,80	27 274 741,66
Total	-5 465 925,80	27 274 741,66
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 650 189,1069	2 284 144,0463
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-939 280,72	4 424 359,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-939 280,72	4 424 359,39
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-939 280,72	4 424 359,39
Total	-939 280,72	4 424 359,39
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	192 122,4733	250 314,2435
Distribution unitaire	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-199 057,14	1 236 059,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-199 057,14	1 236 059,20
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-199 057,14	1 236 059,20
Total	-199 057,14	1 236 059,20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	51 699,7451	87 409,8540
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3,85	13,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3,85	13,43
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3,85	13,43
Total	-3,85	13,43
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GRC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3,76	13,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3,76	13,30
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3,76	13,30
Total	-3,76	13,30

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3,89	14,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3,89	14,00
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3,89	14,00
Total	-3,89	14,00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions XXL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 629 113,92	694 675,36 ⁽⁹⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8 629 113,92	694 675,36
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-8 629 113,92	694 675,36
Total	-8 629 113,92	694 675,36
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	5 915,0030	5 800,0030
Distribution unitaire	-	-

(9) La catégorie d'actions XXL a été créée le 19/11/2021.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif net					
en EUR	444 207 040,22	603 728 714,61	359 173 352,99	285 726 244,70	257 495 541,88
Nombre de titres					
Catégorie d'actions XL	1 650 189,1069	2 284 144,0463	2 954 349,6270	2 676 661,0064	2 881 529,5164
Catégorie d'actions I	192 122,4733	250 314,2435	460 710,9715	250 370,4733	332 075,7002
Catégorie d'actions RC	51 699,7451	87 409,8540	17 238,8794	4 603,0913	269,4633
Catégorie d'actions GIC	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions GRC	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions RF	1,0000	1,0000	1,0000	101,0000	1,0000
Catégorie d'actions XXL	5 915,0030	5 800,0030	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions XL en EUR	96,48	113,82	98,19	93,54	76,29
Catégorie d'actions I en EUR	142,31	168,16	145,57	139,03	113,26
Catégorie d'actions RC en EUR	112,04	133,93	116,95	112,36	90,78
Catégorie d'actions GIC en EUR	109,07	128,49	111,28	104,81	83,77 ⁽¹⁰⁾
Catégorie d'actions GRC en EUR	108,09	127,45	110,90	104,60	83,69 ⁽¹¹⁾
Catégorie d'actions RF en EUR	113,80	133,99	115,69	109,11	87,60 ⁽¹²⁾
Catégorie d'actions XXL en EUR	42 577,78	49 989,76 ⁽¹³⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	1,93
Catégorie d'actions I en EUR	2,52	-	-	-	2,41
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	-	-	-	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions XL en EUR	-1,43	14,49	1,60	3,62	0,16
Catégorie d'actions I en EUR	-4,88	20,90	3,69	5,07	0,23
Catégorie d'actions RC en EUR	-3,19	15,62	1,04	2,94	0,31
Catégorie d'actions GIC en EUR	-1,49	15,99	2,86	3,79	1,28
Catégorie d'actions GRC en EUR	-1,57	15,23	2,65	3,68	1,16
Catégorie d'actions RF en EUR	-1,46	16,93	2,32	3,51	1,21
Catégorie d'actions XXL en EUR	-434,40	44,49	-	-	-

(10) La catégorie de parts GIC a été créée le 19/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(11) La catégorie de parts GRC a été créée le 19/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(12) La catégorie de parts RF a été créée le 09/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(13) La catégorie d'actions XXL a été créée le 19/11/2021 avec une valeur nominale de EUR 50 000.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			442 887 186,49	99,70
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			442 887 186,49	99,70
AALBERTS BR BEARER SHS	EUR	21 599,00	782 531,77	0,18
ACCIONA SA	EUR	4 031,00	692 928,90	0,16
ACCOR SA	EUR	60 058,00	1 402 354,30	0,32
ADIDAS NOM	EUR	10 892,00	1 388 294,32	0,31
ADP	EUR	6 283,00	786 631,60	0,18
AENA SME SA	EUR	6 907,00	810 191,10	0,18
AIR LIQUIDE	EUR	18 951,00	2 509 112,40	0,56
AKZO NOBEL NV	EUR	37 385,00	2 338 805,60	0,53
ALFEN NV	EUR	7 783,00	655 328,60	0,15
ALLIANZ SE-NOM	EUR	5 529,00	1 110 776,10	0,25
ALSTOM	EUR	44 150,00	1 007 503,00	0,23
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	42 275,00	2 052 451,25	0,46
AMPLIFON	EUR	149 232,00	4 151 634,24	0,93
AMUNDI SA	EUR	21 025,00	1 114 325,00	0,25
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	100 419,00	5 650 577,13	1,27
ARCADIS NV	EUR	21 722,00	797 197,40	0,18
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	8 431,00	1 986 765,15	0,45
ASML HOLDING N.V.	EUR	4 593,00	2 313 953,40	0,52
ASR NEDERLAND N.V	EUR	22 627,00	1 003 507,45	0,23
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	63 755,00	1 059 289,33	0,24
AURUBIS AG	EUR	41 055,00	3 134 959,80	0,71
AXA	EUR	40 294,00	1 049 860,17	0,24
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	192 897,00	1 086 781,70	0,24
BANCO DE SABADELL	EUR	1 282 850,00	1 129 934,28	0,25
BANCO ESPERITO SANTO REG	EUR	139 808,00	13,98	0,00
BANKINTER	EUR	154 087,00	965 817,32	0,22
BAWAG GROUP AG	EUR	20 245,00	1 008 201,00	0,23
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	18 161,00	1 514 264,18	0,34
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	44 290,00	2 505 042,40	0,56
BIOMERIEUX SA	EUR	47 795,00	4 680 086,40	1,05
BNP PARIBAS	EUR	20 445,00	1 088 696,25	0,25
BRENNTAG AG	EUR	35 389,00	2 113 431,08	0,48
BUREAU VERITAS	EUR	32 039,00	788 479,79	0,18
CAIXABANK	EUR	270 198,00	992 167,06	0,22
CAP GEMINI SE	EUR	12 253,00	1 910 855,35	0,43
CARL ZEISS MEDITEC	EUR	36 483,00	4 301 345,70	0,97
CARREFOUR SA	EUR	324 718,00	5 078 589,52	1,14
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	2 169,00	1 477 089,00	0,33
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	55 534,00	1 443 050,99	0,32
CNH INDUSTRIAL N.V	EUR	62 923,00	941 642,70	0,21
COFINIMMO SICAFI REIT	EUR	10 639,00	890 484,30	0,20

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
COMMERZBANK	EUR	124 380,00	1 099 021,68	0,25
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	19 585,00	894 055,25	0,20
COVESTRO AG	EUR	74 571,00	2 725 570,05	0,61
COVIVIO SA REIT	EUR	18 135,00	1 005 585,75	0,23
CRH PLC	EUR	22 050,00	816 070,50	0,18
D'IETEREN GROUP	EUR	8 913,00	1 597 209,60	0,36
DANONE SA	EUR	96 441,00	4 747 790,43	1,07
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	56 947,00	1 907 439,77	0,43
DELIVERY HERO AG	EUR	35 065,00	1 570 210,70	0,35
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	5 243,00	846 220,20	0,19
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	229 770,00	1 784 164,05	0,40
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	23 445,00	824 795,10	0,19
E.ON SE	EUR	454 412,00	4 241 481,61	0,95
EDENRED	EUR	15 592,00	793 320,96	0,18
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	808 951,00	3 766 475,86	0,85
EDP RENOVAVEIS	EUR	171 197,00	3 523 234,26	0,79
ELIA GROUP SA	EUR	30 099,00	3 997 147,20	0,90
ELIS SA	EUR	70 075,00	968 436,50	0,22
ELISA OYJ	EUR	161 590,00	7 992 241,40	1,80
ENAGAS	EUR	257 521,00	3 998 013,53	0,90
ENCAVIS AG	EUR	194 700,00	3 599 029,50	0,81
ENDESA	EUR	231 493,00	4 082 379,06	0,92
ENEL SPA	EUR	850 542,00	4 278 226,26	0,96
ERSTE GROUP BANK	EUR	40 332,00	1 205 926,80	0,27
EURAZEO SE	EUR	16 504,00	958 882,40	0,22
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	63 280,00	4 243 556,80	0,96
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	127 698,00	2 290 263,63	0,52
EVOTEC SE	EUR	218 493,00	3 334 203,18	0,75
EXOR HOLDINGS N.V	EUR	13 847,00	945 750,10	0,21
FERROVIAL SA	EUR	32 134,00	786 318,98	0,18
FINECOBANK	EUR	69 825,00	1 083 684,00	0,24
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	132,00	16 869,60	0,00
FREENET	EUR	379 888,00	7 757 312,96	1,75
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO	EUR	138 218,00	4 225 324,26	0,95
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	180 634,00	4 741 642,50	1,07
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	415 251,00	5 236 315,11	1,18
GEA GROUP AG	EUR	22 275,00	850 905,00	0,19
GECINA ACT	EUR	11 028,00	1 049 314,20	0,24
GETLINK SE	EUR	45 758,00	685 226,05	0,15
GLANBIA PLC	EUR	394 195,00	4 698 804,40	1,06
GRIFOLS SA	EUR	445 313,00	4 796 021,01	1,08
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	12 423,00	926 507,34	0,21
HANNOVER RUECK SE	EUR	5 760,00	1 068 480,00	0,24
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	65 869,00	4 745 861,45	1,07
HEINEKEN NV	EUR	51 478,00	4 523 886,64	1,02

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
HELLOFRESH SE	EUR	217 751,00	4 470 428,03	1,01
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	20 840,00	1 355 016,80	0,31
HUHTAMAKI OYJ	EUR	22 294,00	713 408,00	0,16
IMCD B.V	EUR	18 127,00	2 413 610,05	0,54
INDITEX	EUR	59 990,00	1 490 751,50	0,34
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	87 350,00	2 483 360,50	0,56
ING GROUP NV	EUR	101 207,00	1 152 545,32	0,26
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	516 717,00	1 073 737,93	0,24
ITALGAS SPA	EUR	753 630,00	3 911 339,70	0,88
JUST EAT TAKEAWAY COM N V	EUR	130 601,00	2 579 369,75	0,58
K+S AG	EUR	112 102,00	2 059 874,25	0,46
KBC GROUPE	EUR	18 629,00	1 119 230,32	0,25
KERING	EUR	2 805,00	1 333 777,50	0,30
KERRY GROUP A	EUR	51 356,00	4 326 229,44	0,97
KESKO OYJ B	EUR	240 926,00	4 967 894,12	1,12
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	15 606,00	789 351,48	0,18
KION GROUP	EUR	37 212,00	996 165,24	0,22
KLEPIERRE REITS	EUR	49 504,00	1 065 821,12	0,24
KONE B	EUR	18 571,00	896 979,30	0,20
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	177 730,00	4 770 273,20	1,07
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	39 987,00	4 570 514,10	1,03
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	2 647 716,00	7 651 899,24	1,72
LA FRANCAISE DES JEUX SA	EUR	42 059,00	1 580 577,22	0,36
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	14 377,00	874 984,22	0,20
LEGRAND	EUR	10 935,00	818 156,70	0,18
LINDE PLC	EUR	7 996,00	2 442 378,20	0,55
LOREAL SA	EUR	3 932,00	1 311 715,20	0,30
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	2 115,00	1 437 988,50	0,32
MEDIOBANCA SPA	EUR	107 891,00	969 292,74	0,22
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	24 447,00	1 501 045,80	0,34
MERCK KGAA	EUR	23 431,00	4 238 667,90	0,95
METSO OUTOTEC OYI	EUR	104 873,00	1 008 039,28	0,23
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	3 602,00	1 095 008,00	0,25
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	151 597,00	3 685 323,07	0,83
NESTE CORPORATION	EUR	92 274,00	3 969 627,48	0,89
NEXANS SA	EUR	7 985,00	674 333,25	0,15
NEXI SPA	EUR	88 909,00	654 903,69	0,15
NOKIA OYJ	EUR	1 690 950,00	7 316 740,65	1,65
NORDEA BANK ABP	EUR	101 563,00	1 018 676,89	0,23
OMV AG	EUR	109 968,00	5 289 460,80	1,19
ORANGE	EUR	794 455,00	7 373 336,86	1,66
PERNOD RICARD	EUR	25 168,00	4 624 620,00	1,04
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE	EUR	22 316,00	1 143 471,84	0,26
PROSUS N V	EUR	36 962,00	2 382 200,90	0,54
PRYSMIAN SPA	EUR	24 628,00	853 606,48	0,19

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PUBLICIS GROUPE	EUR	26 073,00	1 549 257,66	0,35
PUMA AG	EUR	27 312,00	1 548 590,40	0,35
QIAGEN NV	EUR	91 562,00	4 304 329,62	0,97
RANDSTAD HOLDING NV	EUR	16 640,00	947 814,40	0,21
RATIONAL AG	EUR	1 465,00	813 075,00	0,18
RED ELECTRICA CORPORACION SA	EUR	229 688,00	3 734 726,88	0,84
RENAULT SA	EUR	45 822,00	1 433 083,05	0,32
REPSOL	EUR	349 388,00	5 188 411,80	1,17
REXEL	EUR	46 881,00	864 485,64	0,19
RHEINMETALL AG	EUR	4 637,00	862 713,85	0,19
RUBIS SCA	EUR	59 542,00	1 464 733,20	0,33
SAMPO A	EUR	20 260,00	989 093,20	0,22
SANOFI	EUR	49 431,00	4 440 881,04	1,00
SAP SE	EUR	23 592,00	2 274 032,88	0,51
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	12 245,00	3 704 112,50	0,83
SARTORIUS VZ PFD	EUR	10 702,00	3 953 318,80	0,89
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	6 327,00	827 065,44	0,19
SCOR SE ACT PROV	EUR	60 753,00	1 305 581,97	0,29
SES GLOBAL FDR	EUR	1 351 304,00	8 229 441,36	1,85
SIEMENS ENERGY AG	EUR	369 104,00	6 487 002,80	1,46
SIGNIFY NV	EUR	27 783,00	871 830,54	0,20
SMURFIT KAPPA	EUR	24 656,00	852 111,36	0,19
SNAM RETE GAS	EUR	977 601,00	4 425 599,73	1,00
SOCIETE GENERALE A	EUR	43 688,00	1 025 794,24	0,23
SOLVAY	EUR	27 372,00	2 585 559,12	0,58
SOPRA STERIA GROUP SA	EUR	15 499,00	2 188 458,80	0,49
SPIE SA	EUR	34 001,00	828 264,36	0,19
STELLANTIS NV	EUR	103 866,00	1 377 678,62	0,31
STMICROELECTRONICS NV	EUR	61 710,00	2 036 738,55	0,46
STORA ENSO OYJ-R	EUR	165 853,00	2 180 966,95	0,49
SYMRISE	EUR	22 417,00	2 278 688,05	0,51
TELECOM ITALIA SPA	EUR	38 503 598,00	8 328 328,25	1,87
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG	EUR	3 539 002,00	8 150 321,61	1,83
TERNA SPA	EUR	571 188,00	3 941 197,20	0,89
TIETOEVRY CORPORATION	EUR	85 767,00	2 274 540,84	0,51
TOTAL ENERGIES SE	EUR	84 208,00	4 938 799,20	1,11
UCB SA	EUR	55 476,00	4 080 814,56	0,92
UMICORE SA	EUR	73 531,00	2 523 583,92	0,57
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	20 955,00	1 019 041,65	0,23
UNITED INTERNET AG & CO KGAA	EUR	100 994,00	1 907 776,66	0,43
UPM KYMMENE OYJ	EUR	66 462,00	2 321 517,66	0,52
VALEO SA	EUR	82 229,00	1 373 224,30	0,31
VALMET CORPORATION	EUR	35 140,00	884 122,40	0,20
VANTAGE TOWERS AG	EUR	279 430,00	8 969 703,00	2,02
VERBUND A	EUR	41 615,00	3 273 019,75	0,74

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VIVENDI	EUR	159 951,00	1 425 803,21	0,32
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	39 899,00	878 575,98	0,20
WARAHOUSES DE PAUW NV	EUR	37 153,00	991 985,10	0,22
WARTSILA OYJ	EUR	109 504,00	861 577,47	0,19
WENDEL ACT	EUR	11 992,00	1 045 702,40	0,24
WIENERBERGER	EUR	35 443,00	799 594,08	0,18
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	12 821,00	1 253 380,96	0,28
WORLDLINE	EUR	18 376,00	671 275,28	0,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			1 488 753,67	0,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 488 753,67	0,34
OFI RS LIQUIDITES	EUR	344,0447	1 488 753,67	0,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Créances			1 429,41	0,00
Dettes			-276 541,24	-0,06
Comptes financiers			106 211,89	0,02
ACTIF NET			444 207 040,22	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM

Obligations et autres titres de créances
libellés en euro

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indice €STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée par une exposition aux produits de taux en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de l'OPCVM est celle de l'€STR capitalisé. L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. Son ticker Bloomberg est ESTRON Index.

La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie de gestion

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative de l'univers d'investissement, afin d'intégrer au Compartiment les valeurs jugées en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion.

Le Compartiment a pour objectif de tirer parti :

- De l'évolution des taux courts en période de changement de cycle monétaire ; Il s'agira pour les gérants de piloter activement la sensibilité du Compartiment. Ainsi dans le cas où le scénario des gérants privilégie une hausse des taux, la sensibilité du Compartiment sera réduite de façon à diminuer l'impact de la hausse attendue sur la valeur liquidative. Inversement lorsque le scénario anticipe une baisse des taux directs la sensibilité sera augmentée afin de bénéficier de l'appréciation des titres à taux fixe. La sensibilité du Compartiment évoluera dans une fourchette allant de 0 à 2.
- D'une gestion active des émetteurs entrant dans la composition du portefeuille. L'évolution des spreads de crédit (marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats) aura un impact important sur l'évolution de la valeur liquidative. Le choix des émetteurs sur lesquels le Compartiment est investi est donc pour une part importante dans la construction de la performance attendue. La sélection des émetteurs individuels fait appel à l'expertise combinée des analystes crédit d'OFI AM (analyse fondamentale) et des gérants crédit (analyse de marché), ainsi qu'à une analyse quantitative afin de sélectionner les émetteurs en adéquation avec les contraintes de gestion et offrant le meilleur potentiel d'appréciation. Il convient de noter qu'il n'y a pas d'investissement sur les émetteurs souverains.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant sélectionnera des titres dont la maturité est de maximum trois ans. Ces stratégies pourront être mises en œuvre simultanément dans le Compartiment.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

L'univers d'investissement est défini comme suit : L'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BOFA 1 - 3 Year Euro Corporate Index (ticker : ER01). Cela représente environ 550 émetteurs (*) - (*) Données au 30/04/22 susceptibles d'évoluer.

Au sein de l'univers d'investissement du Cop retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance (G). Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités. Cette note ESG est calculée sur 10.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » (Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR)).

Par ailleurs, cet univers d'investissement pourra être complété par une liste d'émetteurs non représentés dans l'indice, tel que les émetteurs n'ayant pas de notation en agence mais considérés comme Investment Grade selon l'analyse de la Société de Gestion, les émetteurs High Yield après dégradation par exemple, ou encore les émetteurs uniquement présents en format monétaire. Cette liste complémentaire ne pourra représenter plus de 10% de l'univers d'investissement et les émetteurs de cette liste devront obtenir une note supérieure au seuil d'exclusion retenu pour l'univers d'investissement de référence (ER01).

Le Compartiment adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public, et est disponible sur le site internet www.ofi-am.fr.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 110 % maximum de son actif en titres de créances, obligations et instruments du marché monétaire. Il s'agit principalement d'obligations et de titres de créances négociables, y compris obligations convertibles (dans une limite de 10 % de l'actif du Compartiment), listés sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (la zone prépondérante d'investissement restant la zone Euro) libellés en euro et émis par des entreprises privées ou publiques.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la Société de Gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion. En cas de dégradation en catégorie "non investment grade" de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue, le gérant aura la possibilité de conserver le portefeuille en l'état sous réserve d'un accord de l'analyse crédit ou du risk management, sinon il devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois. Le Compartiment pourra détenir des titres "non investment grade" (selon la notation des agences ou l'analyse interne de la Société de Gestion ou qui ne bénéficient d'aucune notation) dans la limite globale de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut intervenir sur les marchés financiers à terme réglementés français ou étrangers (contrats futures et options) et effectuer des opérations de gré à gré (swap, caps et floors, options, et forward) dans le cadre de son objectif de gestion. Le Compartiment pourra investir également en instruments du marché monétaire (dont 10% maximum de l'actif en euro commercial paper) dans le cadre du placement de la trésorerie.

Pour les taux d'intérêt, les gérants pourront utiliser les instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé aussi bien pour des besoins de couverture, que pour des besoins d'exposition. Pour les changes, les gérants pourront utiliser les instruments dérivés (swaps, forward, options ou contrats) pour des besoins de couverture du risque de devise. Les gérants pourront également recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (credit default swap) définis par les conventions-cadre de place française (FBS) ou internationale (ISDA).

L'exposition du Compartiment aux dérivés de crédit ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Compartiment peut être exposé dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières offrent des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Généralement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles, est négligeable mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

Profil des risques

Le Compartiment sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Compartiment est un OPCVM classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », et par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de taux :

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du Compartiment. La sensibilité du Compartiment peut varier entre 0 et 2.

Risque crédit :

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Compartiment. L'utilisation de dérivés de crédit peut accroître ce risque.

Risque d'engagement :

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 200% maximum de l'actif. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative du Compartiment pourrait connaître une baisse plus significative.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêts, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Si les actions sous-jacentes des obligations convertibles et assimilées, les actions détenues en direct dans le portefeuille ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative pourra baisser. Le risque actions demeure accessoire dans ce Compartiment.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

Risque de change :

Le risque de change est dû aux investissements dans une autre devise que l'euro, il demeure accessoire dans ce Compartiment.

Risque d'actions :

Il s'agit du risque de variation des cours des actions auxquelles le portefeuille est exposé. Le Compartiment peut s'exposer dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières permettent d'offrir des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Principalement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles est négligeable, mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif ») :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative du Compartiment baissera.

Risque lié aux obligations contingentes :

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques de :

- Déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- Non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- Non-remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non-remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;
- Structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;
- Valorisation : compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- Liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net. Le niveau de levier maximal du Compartiment, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Compartiment se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM	VaR 5d 95% sur 2022
Moyenne	0,25%
Maximum	0,42%
Minimum	0,08%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 13 mai 2022, mise à jour de l'univers d'investissement ISR qui est défini comme suit : l'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BOFA 1 - 3 Year Euro Corporate Index (ticker : ER01). Par ailleurs, cet univers d'investissement pourra être complété par une liste d'émetteurs non représentés dans l'indice, tel que les émetteurs n'ayant pas de notation en agence mais considérés comme Investment Grade selon l'analyse de la Société de Gestion, les émetteurs High Yield après dégradation par exemple, ou encore les émetteurs uniquement présents en format monétaire. Cette liste complémentaire ne pourra représenter plus de 10% de l'univers d'investissement et les émetteurs de cette liste devront obtenir une note supérieure au seuil d'exclusion retenu pour l'univers d'investissement de référence (ER01).

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination de la SICAV : OFI FINANCIAL INVESTMENT devient Global SICAV ;
- Changement de dénomination du Compartiment : OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM devient Ofi Invest ESG Euro Credit Short Term ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés
- Une analyse qualitative complémentaire
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Performance :

	OFI Financial Investment – RS Euro Credit Short Term			
	Action I	Action R	Action RF	Action GI
VL au 31/12/2021	109.89	99.25	100.75	101.77
VL au 31/12/2022	106.77	96.15	99.18	98.97
Performance	-2.84%	-3.12%	-1.56%	-2.75%

Sur la même période, l'indice de référence du Compartiment, l'€STR capitalisé baisse de -0.02%.

Commentaire de gestion :

L'année 2022 restera dans l'histoire du marché obligataire mondial, et du crédit IG (Investment Grade) euro en particulier, de par le caractère historique de la baisse des valorisations sur l'exercice.

L'inflation qui était jugée « temporaire » par les banquiers centraux mi 2021 a fortement accéléré en 2022 et entraîné un mouvement de resserrement monétaire de grande ampleur et d'une rapidité jamais observée auparavant à travers le monde. C'est la Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) qui a débuté le bal des hausses de taux dès le mois de mars, augmentant de 425 points de base (pbs) ses taux directeurs sur l'exercice avec des pas de 25pbs (mars), 50pbs (mai et décembre) et 75pbs (juin, juillet, septembre et novembre). De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE) a débuté le mouvement de resserrement en juillet avec +50pbs puis +75pbs en septembre et octobre et enfin +50pbs en décembre soit 200pbs de hausse sur l'année.

Ce mouvement sur les taux directeurs a entraîné dans son sillage les taux souverains et corporates à la hausse. Un mouvement qui n'a pas été linéaire sur l'exercice, loin de là, avec des phases de baisse sur fond d'anticipation d'une récession plus ou moins marquée dans les prochains mois. Chacune de ses phases (juin/juillet puis octobre/novembre) a pris fin suite à la réaffirmation par les banquiers centraux que la lutte contre l'inflation restait la priorité absolue, quitte à impacter négativement la croissance. Sur l'exercice les taux allemands progressent sur l'ensemble de la courbe à hauteur de +275pbs sur la maturité 10 ans et +358pbs sur la maturité 2 ans à respectivement 2.57% et 2.73% en fin d'année. Un mouvement d'aplatissement logique dans une telle phase de resserrement monétaire précédant une récession. La courbe de taux américaine a connu la même tendance avec un trimestre d'avance, correspondant à l'avance prise par la FED dans son cycle de resserrement. Le taux 10 ans US progresse de 236pbs à 3.87% et le taux 2 ans de 370pbs à 4.43%.

Dans ce contexte volatil sur les taux et d'incertitude géopolitique et économique, les primes de risques se sont logiquement écartées. La hausse du coût de financement, la baisse des marges à venir avec l'inflation ou encore la fin des achats nets par la BCE, sont autant de facteurs qui ont pesé. L'écartement est de l'ordre 72pbs contre la référence étatique sur l'exercice passant de +68pbs à +140pbs sur le crédit 1-3 ans. Il est important de souligner le caractère hétérogène de cette hausse, certains secteurs ont été plus impactés par le contexte sur les taux (immobilier) et la hausse du prix de l'énergie (industrie lourde).

La performance négative de l'indice à -5.28% sur l'année est donc majoritairement expliqué par la hausse de la composante taux et dans une moindre mesure pas l'écartement des primes de crédit. Cette performance constitue la perte la plus importante de l'histoire de la classe d'actifs et vient effacer sept années de progression.

Le rendement de la classe d'actifs a bondi de +3.88%, terminant l'année proche de 4% (3.88% exactement). Ce rendement constitue un point haut depuis la crise souveraine de la zone euro de 2010/2011 et comparable à la période « pré » politique monétaire « ultra » accommodante de la BCE (avant 2011).

Avec 270Mds€ d'émissions (corporate) sur 2022, le marché primaire est en retrait de 38% par rapport à 2021 et très loin du record de 504Mds€ inscrit en 2020. Il faut remonter à 2012 pour trouver des volumes inférieurs. Le contexte très volatil et incertain peut expliquer cette baisse rendant le marché primaire moins attractif pour les investisseurs comme pour les émetteurs. A noter, la forte dynamique entourant les émissions d'obligations « Sustainable » (Green, Social, Transition, Sustainability, Sustainability Linked), qui représentent 36% du volume sur l'exercice, contre 27% en 2021.

Enfin le segment des financières a été particulièrement dynamique dans un contexte de baisse des encours des prêts à long terme octroyés par la BCE. Il y a eu 236Mds€ d'émissions (hors covered) soit une hausse de 7% des volumes par rapport à 2021.

En termes de flux sur la classe d'actifs, le solde sur 2022 s'élève à -40.7Mds\$ (7% AUM) contre +36.5Mds\$ (4.1% AUM) en 2021.

Le Compartiment a maintenu son exposition au marché du crédit par le biais de ses poches Investment Grade (IG), High Yield (HY) et Credit Default Swap (CDS) tout en restant flexible selon les conditions de marchés.

Au cours de l'exercice, notre exposition à la poche HY s'est élevée en moyenne à 6.8% de l'actif net.

Des swaps de taux ont été utilisés pour sous-sensibiliser le portefeuille au risque de taux. Des ventes de protection sur CDS (notamment sur indice) ont également été utilisées pour exposer le Compartiment au marché du crédit.

De manière générale, le Compartiment a souffert de son exposition au marché crédit (sensibilité au crédit moyenne de 1.57) et de sa sensibilité non nulle au risque de taux (sensibilité taux moyenne de 1.32).

Les principales opérations à la vente au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
AMADEUS IT HLDG EUR3M+45 2022_03	07/02/2022 -	11 000 000	100
MEDIOBANCA 0.625 2022_09	07/02/2022 -	8 000 000	101
MANPOWERGROUP 1.875 2022_09	15/06/2022 -	6 150 000	102
CITIGROUP 2.375 2024_05	10/05/2022 -	6 000 000	104
CS LONDON EUR3M+100 2023_09	03/10/2022 -	5 526 000	100

Les principales opérations à l'achat au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
BANK OF AMERICA 2.375 2024_06	11/01/2022	5 500 000	107
SG 1.125 2025_01	02/02/2022	5 000 000	102
CAIXABANK 1.000 2024_06	09/03/2022	5 000 000	101
BPCE 0.625 2025_04	26/04/2022	5 000 000	98
NEU_CP ITM ENTREP 06/04/2022	04/01/2022	5 000 000	100

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG Euro Credit Short Term

Identifiant d'entité juridique : 969500PRAOLX31JU3N36

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ %

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas **réalisé d'investissements durables**

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Le Compartiment a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences

Ofi Invest ESG Euro Credit Short Term (ci-après « le Compartiment ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui avaient de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour ce faire, le Compartiment a investi dans des obligations et titres de créances négociables, y compris des obligations convertibles, listés sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (la zone prépondérante d'investissement restant la zone euro) libellés en euro et émis par des entreprises privées ou publiques, affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG ont été :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

En effet, ce Compartiment labellisé ISR a suivi une approche best-in-class permettant d'exclure 20% des émetteurs de chaque secteur de l'univers d'investissement les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Le score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3.43** sur 5.

Le pourcentage d'émetteurs appartenant à la catégorie sous surveillance est de **0%**.

Dans le cadre du Label ISR attribué au Compartiment, deux indicateurs ESG promouvant des caractéristiques sociales et environnementales promues ont été pilotés au niveau du fonds et de son univers ISR. Leurs performances respectives au 30 décembre 2022 sont les suivantes :

1. Les émissions financées du portefeuille sur les scopes 1 et 2 représentent **13.5** tonnes de CO2 équivalent par million d'euro par rapport à son univers ISR dont les émissions financées représentent **116.20**.
2. La part des femmes dans le Conseil d'Administration ou le Conseil de Surveillance des entreprises bénéficiaires est de **0.61** % par rapport à son univers dont la part est de **0.55** %.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs des durabilités :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG Méthodologie propriétaire	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement	Indicateurs label ISR
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement					
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>	X	X	X <i>Emissions financées (scope 1&2)</i>
2. Empreinte carbone				X	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>		X	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X		
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X				
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	X		X	X	
8. Rejets dans l'eau	X		X		
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X		
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		X <i>Pacte mondial</i>	X	X	X

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X <i>Pacte mondial</i>	X	X	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X		
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X
14. Exposition à des armes controversées		X <i>Armes controversées</i>			
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales					
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X	X <i>Pacte mondial</i>	X	X	

De ce fait, le Compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
BANK OF AMERICA 2.375 2024_06	Banques	2,96%	Etats-Unis
GOLDMAN SACHS 3.375 2025_03	Services financiers	2,95%	Etats-Unis
ARVAL SER LEASE FRANCE 0.875 2025_02	Produits et services de consommation	2,94%	France
VOLVO TREASURY 0.625 2025_02	Biens et services industriels	2,86%	Suède
BPCE 0.625 2025_04	Banques	2,84%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

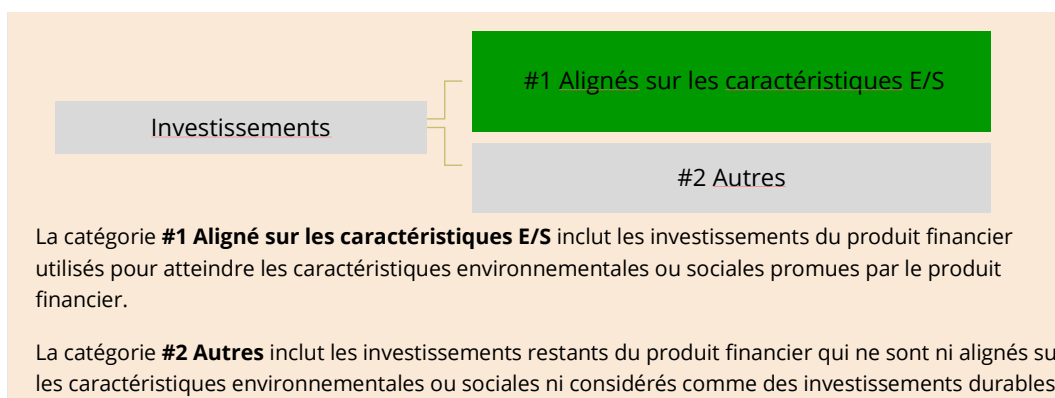
VONOVIA FINANCE 1.250 2024_12	Immobilier	2,55%	Allemagne
APRR 1.875 2025_01	Biens et services industriels	2,51%	France
MORGAN STANLEY 1.750 2025_01	Services financiers	2,50%	Etats-Unis
UBS GROUP 1.000 2025_03	Services financiers	2,48%	Suisse
CAIXABANK 1.000 2024_06	Banques	2,47%	Espagne
CA LONDON 0.500 2024_06	Banques	2,46%	France
NATWEST MARKET 1.000 2024_05	Services financiers	2,41%	Royaume-Uni
SG 1.125 2025_01	Banques	2,38%	France
THERMO FISHER SCIENT FIN 0 2023_11	Technologie	2,31%	Etats-Unis
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.064 2025_01	Services financiers	2,09%	Australie



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 30 décembre 2022, le Compartiment a **98.67 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1** Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Compartiment a **1.33 %** de son actif net appartenant à la poche **#2** Autres. Celle-ci est constituée de :

- **1.33 %** de liquidités

- 0 % de dérivés
- 0 % de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Compartiment a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

SECTEUR	% D'ACTIFS
Voyages et loisirs	1,01%
Services aux collectivités	1,66%
Télécommunications	2,19%
Construction et matériaux	3,36%
Technologie	2,62%
Produits et services de consommation	3,06%
Aliments, boissons et tabac	3,11%
Immobilier	4,57%
Santé	5,39%
Automobiles et pièces	6,57%
Biens et services industriels	8,71%
Services financiers	15,79%
Banques	34,42%
Disponibilité	7,56%

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

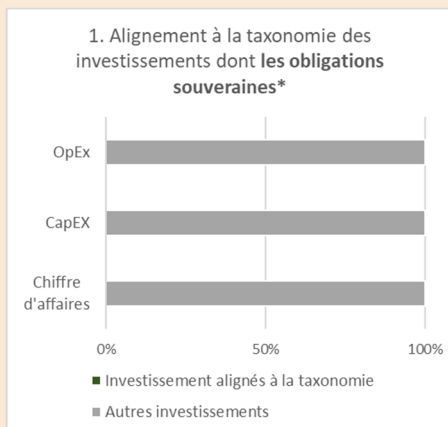
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souverains » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de 1.33 %,

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de **0** %,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de **0** %.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	149 017 581,44	353 795 688,47
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	139 609 914,04	293 359 616,11
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	139 609 914,04	293 359 616,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	25 003 823,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	25 003 823,00
Titres de créances négociables	-	25 003 823,00
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	9 407 667,40	35 027 957,14
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 407 667,40	35 027 957,14
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	404 292,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	404 292,22
Autres instruments financiers	-	-
Créances	12 209,05	1 971 464,74
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	12 209,05	1 971 464,74
Comptes financiers	2 063 141,95	8 019 828,41
Liquidités	2 063 141,95	8 019 828,41
Total de l'actif	151 092 932,44	363 786 981,62

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	155 221 376,71	363 607 557,75
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 930 261,49	-4 124 894,83
Résultat de l'exercice (a, b)	1 733 697,86	3 810 593,82
Total des capitaux propres	151 024 813,08	363 293 256,74
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	404 292,22
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	404 292,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	404 292,22
Dettes	68 119,36	89 432,66
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	68 119,36	89 432,66
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	151 092 932,44	363 786 981,62

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	104 000 000,00
TAUX	-	104 000 000,00
ACHAT - SWAP - S -0.0046/OIS 202312	-	104 000 000,00
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	35 000 000,00
CREDIT	-	35 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITRAXX EUROPE 31 06/22	-	10 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITRAXX EUROPE 32 12/22	-	25 000 000,00
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 365,62	12 624,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 662 104,95	4 536 772,05
Produits sur titres de créances	-	1 615,68
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	4 968,89	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	3 676 439,46	4 551 011,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	18 365,21
Charges sur dettes financières	22 478,37	40 179,16
Autres charges financières	-	-
Total (II)	22 478,37	58 544,37
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 653 961,09	4 492 467,37
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	468 725,62	604 242,87
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	3 185 235,47	3 888 224,50
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 451 537,61	-77 630,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 733 697,86	3 810 593,82

ANNEXE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le compartiment comporte quatre catégories d'actions supportant pour certaines des frais de gestion différents : des actions I, des actions R, des actions RF et des actions GIC. La performance de ces quatre catégories devrait être très étroitement corrélée. Or, la performance de la catégorie d'actions RF et des autres catégories, corrigée des différences de frais de gestion, a divergé de 1,4 % au cours de l'exercice.

Cette divergence résulte des rompus provenant d'un rachat représentant 99,4 % de l'actif des actions RF exécuté sur la valeur liquidative du 9 février 2022. Cette situation impacte positivement la performance de l'action RF car son actif net résiduel après rachat est faible. L'incidence est cependant négligeable en valeur et n'affecte aucunement l'actif net du fonds ni la valeur liquidative des autres catégories d'actions.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme fermes et conditionnelles.

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties. Les Credit Default Swaps sont valorisées "mark to market", sur la base du cours de clôture en tenant compte de la durée de vie résiduelle de l'instrument financier. Les CFD sont valorisés au cours de clôture du sous-jacent de l'instrument.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Les Credit Default Swaps figurent au hors-bilan pour leur valeur nominale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons courus.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ; tout OPC inclus ; ne peut être supérieur à

- 0,55 % TTC pour la catégorie d'actions I
- 0,60 % TTC pour la catégorie d'actions R
- 0,50 % TTC pour la catégorie d'actions RF
- 0,30 % TTC pour la catégorie d'actions GIC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables s'appliquent uniquement à la catégorie d'actions I.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 1er avril au 31 Mars de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Fonds fictif réalisant la meilleure des performances entre l'indice €STR capitalisé quotidiennement+ 25 bps et zéro (0)%, et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance par rapport à la meilleure performance entre l'indice €STR capitalisé quotidiennement+ 25 bps et zéro (0)%, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de rachat, la quote part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la Société de Gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la Société de Gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	363 293 256,74	387 543 077,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	96 552 632,48	163 893 985,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-299 437 617,77	-187 861 050,34
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	197 409,66	389 414,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 126 228,90	-5 357 571,58
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 438 476,00	751 294,74
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-77 807,31	-67 349,29
Différences de change	643,87	701,01
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 591 926,05	491 966,21
Différence d'estimation exercice N	-6 598 617,06	
Différence d'estimation exercice N - 1	-3 006 691,01	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-409 261,11	-379 436,36
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	409 261,11	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 185 235,47	3 888 224,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	151 024 813,08	363 293 256,74

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	139 609 914,04	92,44
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	139 609 914,04	92,44
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	130 730 133,01	86,56	7 376 196,65	4,88	1 503 584,38	1,00	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	2 063 141,95	1,37
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 204 736,98	1,46	21 168 837,74	14,02	116 236 339,32	76,97	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 063 141,95	1,37	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 707,15	0,01	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	0,04
Coupons à recevoir	9 375,00
Souscriptions à recevoir	2 834,01
Total créances	12 209,05
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-54 171,85
Provision pour frais de gestion variables à payer	-23,53
Provision commission de mouvement	-4 206,77
Rachats à payer	-9 717,21
Total dettes	-68 119,36
Total	-55 910,31

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions I	
Actions émises	717 906,8368
Actions rachetées	2 527 922,1797
Catégorie d'actions R	
Actions émises	95 038,5247
Actions rachetées	229 230,6533
Catégorie d'actions RF	
Actions émises	91 782,9699
Actions rachetées	49 057,8755

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions GIC	
Actions émises	-
Actions rachetées	-

Commissions

Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GIC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Commission de performance (frais variables)	23,53
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,26
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GIC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	2 174,0723	4 327,21	9 407 667,40

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 609 369,79	3 635 692,13
Total	1 609 369,79	3 635 692,13
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 609 369,79	3 635 692,13
Total	1 609 369,79	3 635 692,13
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	62 323,99	160 265,82
Total	62 323,99	160 265,82
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	62 323,99	160 265,82
Total	62 323,99	160 265,82
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	62 003,41	14 635,23
Total	62 003,41	14 635,23
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	62 003,41	14 635,23
Total	62 003,41	14 635,23

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,67	0,64
Total	0,67	0,64
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,67	0,64
Total	0,67	0,64
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 418 484,50	-3 870 617,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-5 418 484,50	-3 870 617,65
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5 418 484,50	-3 870 617,65
Total	-5 418 484,50	-3 870 617,65
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 292 366,2870	3 102 381,6299
Distribution unitaire	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-283 073,24	-236 146,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-283 073,24	-236 146,90
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-283 073,24	-236 146,90
Total	-283 073,24	-236 146,90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	74 924,9582	209 117,0868
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-228 700,42	-18 129,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-228 700,42	-18 129,65
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-228 700,42	-18 129,65
Total	-228 700,42	-18 129,65
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	58 738,8822	16 013,7878
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3,33	-0,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3,33	-0,63
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3,33	-0,63
Total	-3,33	-0,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	29/03/2019
Actif net					
en EUR	151 024 813,08	363 293 256,74	387 543 077,83	445 074 207,50	454 648 219,42
Nombre de titres					
Catégorie d'actions I	1 292 366,2870	3 102 381,6299	3 491 179,5078	4 009 214,1473	4 106 689,9204
Catégorie d'actions R	74 924,9582	209 117,0868	36 212,7332	41 465,3471	38 375,2350
Catégorie d'actions RF	58 738,8822	16 013,7878	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions GIC	1,0000	1,0000	1,0000	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	106,77	109,89	109,97	109,98	109,78
Catégorie d'actions R en EUR	96,15	99,25	99,62	99,41	99,40
Catégorie d'actions RF en EUR	99,18	100,75	100,92	100,28	99,90
Catégorie d'actions GIC en EUR	98,97	101,77	101,71 ⁽¹⁴⁾	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	29/03/2019
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	-2,94	-0,07	-1,66	-0,25	0,24
Catégorie d'actions R en EUR	-2,94	-0,36	-1,27	-0,40	-0,20
Catégorie d'actions RF en EUR	-2,83	-0,21	-0,85	-0,17	0,41
Catégorie d'actions GIC en EUR	-2,66	0,01	-0,99	-	-

(14) La catégorie d'actions GIC a été créée le 13/03/2020 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			139 609 914,04	92,44
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			139 609 914,04	92,44
ABN AMRO BANK NV 1.00% 16/04/2025	EUR	2 310 000,00	2 229 330,37	1,48
ABN AMRO BANK NV 1.25% 28/05/2025	EUR	2 300 000,00	2 198 648,77	1,46
ALD SA 0% 23/02/2024	EUR	3 000 000,00	2 864 100,00	1,90
ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17/02/2025	EUR	4 600 000,00	4 374 467,67	2,90
AUTOSTRADE PER LITALIA 5.875% 09/06/2024	EUR	1 100 000,00	1 163 007,40	0,77
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	EUR	1 500 000,00	1 477 235,96	0,98
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG FRN 09/03/2023	EUR	1 500 000,00	1 503 584,38	1,00
BANCO SANTANDER SA 0.25% 19/06/2024	EUR	1 500 000,00	1 436 934,25	0,95
BANCO SANTANDER SA VAR 26/01/2025	EUR	2 800 000,00	2 702 383,56	1,79
BANK OF AMERICA CORP 2.375% 19/06/2024	EUR	4 400 000,00	4 404 767,67	2,92
BANQUE FED CRED MUTUEL 0.01% 07/03/2025	EUR	1 600 000,00	1 480 452,38	0,98
BECTON DICKINSON AND CO 0% 13/08/2023	EUR	2 271 000,00	2 229 213,60	1,48
BENI STABILI SPA 1.625% 17/10/2024	EUR	3 200 000,00	3 099 752,33	2,05
BFCM 3% 21/05/2024	EUR	2 300 000,00	2 330 032,33	1,54
BMW FINANCE 2.65% 17/01/2024	EUR	1 100 000,00	1 130 737,47	0,75
BNP PARIBAS 1.125% 10/10/2023	EUR	1 500 000,00	1 485 179,79	0,98
BNP PARIBAS 1.25% 19/03/2025	EUR	3 000 000,00	2 881 594,52	1,91
BPCE SA 0.625% 28/04/2025	EUR	4 500 000,00	4 222 713,70	2,80
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	3 000 000,00	3 004 923,29	1,99
CAIXABANK SA 1% 25/06/2024	EUR	3 800 000,00	3 678 629,04	2,44
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	1 100 000,00	1 112 473,70	0,74
CARLSBERG BREWERIES AS 3.25% 12/10/2025	EUR	1 818 000,00	1 818 527,97	1,20
CIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03/04/2023	EUR	1 900 000,00	1 921 821,37	1,27
COMMERZBANK AG 0.5% 13/09/2023	EUR	1 500 000,00	1 479 201,37	0,98
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	1 100 000,00	1 085 772,33	0,72
CREDIT AGRICOLE LONDON 0.5% 24/06/2024	EUR	3 800 000,00	3 655 766,58	2,42
ECP FINANCE BV 1.875% 29/09/2023	EUR	1 000 000,00	998 131,51	0,66
ENEL FINANCE INTL NV 1.5% 21/07/2025	EUR	1 000 000,00	961 421,92	0,64
FCA BANK SPA IRELAND 0.5% 13/09/2024	EUR	1 500 000,00	1 415 451,37	0,94
GOLDMAN SACHS GROUP INC 3.375% 27/03/2025	EUR	4 300 000,00	4 387 613,97	2,91
HIGHLAND HOLDINGS SARL 0% 12/11/2023	EUR	1 667 000,00	1 619 490,50	1,07
IBM CORP 0.95% 23/5/2025	EUR	3 000 000,00	2 847 468,49	1,89
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/07/2024	EUR	1 500 000,00	1 520 150,00	1,01
INTESA SANPAOLO SPA 1.375% 18/01/2024	EUR	3 000 000,00	2 991 554,79	1,98
INTESA SANPAOLO SPA 1.75% 12/04/2023	EUR	700 000,00	707 457,40	0,47
L OREAL SA 0.375% 29/03/2024	EUR	1 800 000,00	1 754 958,08	1,16
LA BANQUE POSTALE 1% 16/10/2024	EUR	2 700 000,00	2 578 673,84	1,71
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07/03/2024	EUR	1 500 000,00	1 474 165,07	0,98

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LKQ ITALIA BONDCO SPA 3.875% 01/04/2024	EUR	1 100 000,00	1 111 773,06	0,74
LLOYDS BK CORP MKTS PLC 0.375% 28/01/2025	EUR	1 100 000,00	1 028 272,47	0,68
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC VAR 14/06/2025	EUR	1 000 000,00	986 329,53	0,65
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.118% 06/09/2024	EUR	2 000 000,00	1 892 169,42	1,25
MORGAN STANLEY 1.75% 11/03/2024	EUR	700 000,00	697 821,37	0,46
MORGAN STANLEY 1.75% 30/01/2025	EUR	3 800 000,00	3 726 680,82	2,47
NATWEST MARKETS PLC 1% 28/05/2024	EUR	3 700 000,00	3 590 951,37	2,38
NOKIA OYK 2% 15/03/2024	EUR	1 500 000,00	1 497 164,38	0,99
NOVO NORDISK FINANCE NL 0.75% 31/03/2025	EUR	1 500 000,00	1 425 168,49	0,94
PERNOD RICARD SA 1.125% 07/04/2025	EUR	3 000 000,00	2 875 358,22	1,90
RENAUL SA 1% 08/03/2023	EUR	700 000,00	701 152,60	0,46
SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18/06/2023	EUR	1 000 000,00	993 656,25	0,66
SOCIETE GENERALE 1.125% 23/01/2025	EUR	3 700 000,00	3 542 134,18	2,35
SPIE SA 3.125% 22/03/2024	EUR	1 500 000,00	1 530 407,88	1,01
STE AUTOROUTE PARIS-RHIN-RHONE 1.875% 15/01/2025	EUR	3 800 000,00	3 742 747,53	2,48
TELECOM ITALIA SPA 2.5% 19/07/2023	EUR	1 100 000,00	1 098 687,53	0,73
THERMO FISHER SC FNCE I 0% 18/11/2023	EUR	3 527 000,00	3 432 829,10	2,27
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.75% 12/09/2024	EUR	1 100 000,00	1 055 804,11	0,70
TIM SPA 4% 11/04/2024	EUR	700 000,00	704 382,19	0,47
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.064% 13/01/2025	EUR	3 333 000,00	3 117 763,08	2,06
UBS GROUP FUNDING 1.5% 30/11/2024	EUR	800 000,00	780 157,81	0,52
UBS GROUP INC VAR 21/03/2025	EUR	3 800 000,00	3 687 483,56	2,44
VALEO SA 3.25% 22/01/2024	EUR	1 100 000,00	1 124 869,04	0,74
VATTENFALL AB 3.25% 18/04/2024	EUR	1 500 000,00	1 502 334,25	0,99
VOLVO CAR AB 2.125% 02/04/2024	EUR	1 500 000,00	1 483 452,74	0,98
VOLVO TREASURY AB 0.625% 14/02/2025	EUR	4 500 000,00	4 253 538,70	2,82
VONOVIA FINANCE BV 1.25% 06/12/2024	EUR	4 000 000,00	3 799 035,62	2,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			9 407 667,40	6,23
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 407 667,40	6,23
OFI RS LIQUIDITES	EUR	2 174,0723	9 407 667,40	6,23
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			12 209,05	0,01
Dettes			-68 119,36	-0,05
Comptes financiers			2 063 141,95	1,37
ACTIF NET			151 024 813,08	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE

Obligations et autres titres de créances
libellés en euro

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index en investissant dans des entreprises ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique.

Indicateur de référence

L'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index est un indice publié par Merrill Lynch constitué d'obligations notées dans la catégorie investment grade libellées en euro et émises par des sociétés financières et non financières. L'indice est diffusé sur le site Web www.mlindex.ml.com sous le code ER00 ou sur Bloomberg en utilisant le ticker "ER00 Index". Cet indice est calculé coupons réinvestis.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'obligations composé d'emprunts émis en euros, par des entreprises dont les sièges sociaux sont basés essentiellement dans un Etat membre de l'OCDE. Les émetteurs ayant leur siège social basé en dehors de la zone OCDE ne pourront dépasser 10% de l'actif net. L'univers initial est composé de l'ensemble des titres obligataires de notation Investment Grade (selon la politique de notation d'OFI AM) émis en euro par des entreprises.

En cas de dégradation de la note des titres, ou à défaut de celle de leur émetteur, le Compartiment pourra détenir un maximum de 10% de titres ayant une notation « High Yield à caractère spéculatif » si le risque de défaut n'est pas jugé « élevé » par l'analyse crédit. Dans le cas inverse les titres devront être cédés dans les 3 mois. Toutefois le gérant pourra investir sur des obligations « non notées », à condition que l'analyse crédit émette un avis favorable pour une future notation Investment Grade au travers d'une fiche « synthétique ».

Chacun des émetteurs de notation BBB- ne peut représenter une surexposition par rapport à l'indice de référence supérieure à 1.50%. Chacun des émetteurs de notation supérieure à BBB- ne peut représenter une surexposition par rapport à l'indice de référence supérieure à 3.00%.

Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion. Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquiescer ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

En cas de dépassement des limites ci-dessus (soit par effet de marché ou par une dégradation de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue), le gérant devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois.

Le Compartiment applique concomitamment à l'analyse financière deux processus de sélection parallèles : l'un portant sur la prise en compte globale de la performance ESG des émetteurs, le second sur la prise en compte des performances « carbone » pour les émetteurs des secteurs « carbo intensifs ». Il est précisé que l'application de ces deux processus de sélection porte uniquement sur les principaux actifs éligibles du Compartiment, à savoir les obligations et autres titres de créances ainsi que sur les dérivés de crédit (CDS sur émetteur), représentant entre 80% et 100% de l'actif net du Compartiment.

Analyse de critères extra financiers :

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille.

L'univers d'investissement est défini comme suit : l'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BofA Euro Corporate (ticker : ER00). Cela représente environ 900 valeurs (*). - (*) Données au 30/04/2022 susceptibles d'évoluer. Au sein de l'univers d'investissement du Fonds retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire - **dimension Environnementale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts - **dimension Sociétale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption, Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services) - **dimension de Gouvernance** : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance. Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » - Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR).

Par ailleurs, cet univers d'investissement pourra être complété par une liste d'émetteurs non représentés dans l'indice, tel que les émetteurs n'ayant pas de notation en agence mais considérés comme Investment Grade selon l'analyse de la Société de Gestion, les émetteurs High Yield après dégradation par exemple, ou encore les émetteurs uniquement présents en format monétaire. Cette liste complémentaire ne pourra représenter plus de 10% de l'univers d'investissement et les émetteurs de cette liste devront obtenir une note supérieure au seuil d'exclusion retenu pour l'univers d'investissement de référence (ER00).

L'analyse ESG des pratiques des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Analyse transition énergétique et écologique :

Le Compartiment poursuit une stratégie de promotion des émetteurs privés les plus actifs vis-à-vis de la Transition Energétique.

L'univers des secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera analysé selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Energétique.

Le périmètre étudié sera celui des secteurs d'activité les plus intenses en émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont les plus aptes à agir pour diminuer de manière significative les émissions globales de GES. Les émissions de GES, exprimées en poids équivalent CO₂, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Pour rappel, les émissions comportent trois catégories : Scope 1 : Emissions directes de GES – Scope 2 : Emissions à énergie indirectes – Scope 3 : Autres émissions indirectes. Nos données ne couvrent que les deux scopes sur les trois représentant l'ensemble des catégories d'émissions de gaz à effet de serre.

Certaines données sont déclaratives et leur vérification n'est pas obligatoire. Ainsi le Compartiment est susceptible de détenir en portefeuille des sociétés très émettrices de Gaz à Effet de Serre, à condition qu'elles soient fortement impliquées dans la Transition Energétique et Ecologique.

L'équipe d'analyse ISR attribuera aux entreprises un bonus en fonction du niveau de leur chiffre d'affaires réalisé dans les technologies « vertes ». Ce bonus éventuel sera attribué au niveau « Transition énergétique » de l'entreprise. Un malus de - 4 sera attribué aux entreprises qui possèdent directement ou indirectement, de manière majoritaire, des mines d'extraction de charbon « thermique ».

Ce malus éventuel sera attribué aux niveaux « Intensité carbone des activités » et « Transition énergétique » de l'entreprise. Les émetteurs des titres de créances ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ou d'une analyse transition énergétique et écologique (pour les secteurs carbo intensifs) ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

Le portefeuille est principalement investi en obligations et autres titres de créances libellés en euros : obligations à taux fixe et/ou variable, et/ou indexées, et/ou convertibles à caractère obligataire.

Le portefeuille peut aussi intégrer des obligations convertibles (induisant une exposition indirecte aux marchés actions) et des titres subordonnés. Ces titres sont émis ou garantis par des entreprises corporate ou financières incorporées essentiellement dans un Etat membre de l'OCDE et de manière accessoire en dehors de la zone OCDE. Le portefeuille ne sera pas investi en titres émis par des Etats.

Dans les limites prévues par la réglementation, le Compartiment peut intervenir sur des contrats financiers (swap, futures, options) négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré afin de se couvrir et/ou exposer contre les risques actions, de taux, de crédit, et de change.

La sensibilité globale du portefeuille évoluera entre les bornes de +/- 150 points de base par rapport à la sensibilité de son indice de référence : l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index.

Le Compartiment ne dispose pas d'une fourchette de sensibilité mais est soumise à une contrainte selon laquelle la sensibilité du portefeuille ne doit pas s'éloigner de +/- 150 points de base de celle de l'indice de référence. A titre indicatif, sur les deux dernières années (entre le 30 septembre 2014 et le 30 septembre 2016), la sensibilité de l'indice de référence a oscillé entre 4,60 et 5,35. Il est rappelé que la sensibilité passée ne préjuge en rien de la sensibilité future.

Profil des risques

Le Compartiment sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Compartiment est classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et des OPCVM sélectionnés. Il existe un risque que le Compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. De même, il existe un risque que les OPC sélectionnés ne soient pas les plus performants et/ou réalisent une performance inférieure à leur indice de référence. La valeur liquidative du Compartiment serait alors affectée par cette baisse.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Compartiment peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de crédit :

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Compartiment. L'utilisation de dérivés de crédit peut accroître ce risque.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité du portefeuille est fonction de la liquidité des supports d'investissement utilisés : ce risque de liquidité présent dans le Compartiment existe essentiellement du fait des positions de gré à gré, et en cas d'événements pouvant interrompre la négociation des actions sur les marchés où elles sont traitées. Le manque de liquidité d'un titre peut renchérir le coût de liquidation d'une position et de ce fait entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

Risque résultant de la détention d'Obligations Convertibles :

Le Compartiment peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque d'actions :

Il s'agit du risque de variation des cours des actions auxquelles le portefeuille est exposé.

Le Compartiment peut s'exposer dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières permettent d'offrir des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Principalement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles est négligeable, mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de change :

Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Compartiment.

Le risque de change des investissements libellés en devises, autres que l'euro, est laissé à l'appréciation du gérant qui pourra selon les circonstances le couvrir. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'évolution de la valeur liquidative du Compartiment pourra être impactée par l'évolution du cours de devises autres que l'euro. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif ») :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative du Compartiment baissera.

Risque lié aux obligations contingentes :

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques de :

- Déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- Non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- Non-remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non-remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;
- Structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;
- Valorisation : compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- Liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode de calcul retenue pour le calcul du risque global est la VaR absolue sans dérogation au seuil de 5%.

Le niveau de levier maximal du Compartiment, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 100%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Compartiment se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE	VaR 5d 95% sur 2022
Moyenne	1,12%
Maximum	2,69%
Minimum	0,42%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 13 mai 2022, mise à jour de l'univers d'investissement ISR qui est défini comme suit : l'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BofA Euro Corporate (ticker : ER00). Cela représente environ 900 valeurs (*). - (*) Données au 30/04/2022 susceptibles d'évoluer. Par ailleurs, cet univers d'investissement pourra être complété par une liste d'émetteurs non représentés dans l'indice, tel que les émetteurs n'ayant pas de notation en agence mais considérés comme Investment Grade selon l'analyse de la Société de Gestion, les émetteurs High Yield après dégradation par exemple, ou encore les émetteurs uniquement présents en format monétaire. Cette liste complémentaire ne pourra représenter plus de 10% de l'univers d'investissement et les émetteurs de cette liste devront obtenir une note supérieure au seuil d'exclusion retenu pour l'univers d'investissement de référence (ER00).

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination de la SICAV : OFI FINANCIAL INVESTMENT devient Global SICAV ;
- Changement de dénomination du Compartiment : OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE devient Ofi Invest ESG Euro Investment Grade Climate Change ;
- Le Compartiment est reclassé en OPC dit Article 8 ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest ;

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Performance :

	OFI Financial Investment – RS Euro Investment Grade Climate Change				
	Action I	Action R	Action IC	Action N	Action GI
VL au 31/12/2021	11 411.6	103.86	6 401.69	110.46	99.43
VL au 30/12/2022	9 809.36	88.93	5 502.86	95.29	85.67€
Performance	-14.04%	-14.38%	-14.04%	-13.73%	-13.84%

Sur l'exercice, l'indice de référence du Compartiment, Bank of America ML Euro Corporate Index, se déprécie de -13.94%.

Commentaire de gestion :

L'année 2022 restera dans l'histoire du marché obligataire mondial, et du crédit IG (Investment Grade) euro en particulier, de par le caractère historique de la baisse des valorisations sur l'exercice.

L'inflation, qui était jugée « temporaire » par les banquiers centraux mi 2021, a fortement accéléré en 2022 et entraîné un mouvement de resserrement monétaire de grande ampleur et d'une rapidité jamais observée auparavant à travers le monde. C'est la Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) qui a débuté le bal des hausses de taux dès le mois de mars, augmentant de 425 points de base (pbs) ses taux directeurs sur l'exercice avec des pas de 25pbs (mars), 50pbs (mai et décembre) et 75pbs (juin, juillet, septembre et novembre). De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE) a débuté le mouvement de resserrement en juillet avec +50pbs puis +75pbs en septembre et octobre et enfin +50pbs en décembre soit 200pbs de hausse sur l'année.

Ce mouvement sur les taux directeurs a entraîné dans son sillage les taux souverains et corporates à la hausse. Un mouvement qui n'a pas été linéaire sur l'exercice, loin de là, avec des phases de baisse sur fond d'anticipation d'une récession plus ou moins marquée dans les prochains mois. Chacune de ses phases (juin/juillet puis octobre/novembre) a pris fin suite à la réaffirmation par les banquiers centraux que la lutte contre l'inflation restait la priorité absolue, quitte à impacter négativement la croissance. Sur l'exercice les taux allemands progressent sur l'ensemble de la courbe à hauteur de +275pbs sur la maturité 10 ans et +358pbs sur la maturité 2 ans à respectivement 2.57% et 2.73% en fin d'année. Un mouvement d'aplatissement logique dans une telle phase de resserrement monétaire précédant une récession. La courbe de taux américaine a connu la même tendance avec un trimestre d'avance, correspondant à l'avance prise par la FED dans son cycle de resserrement. Le taux 10 ans US progresse de 236pbs à 3.87% et le taux 2 ans de 370pbs à 4.43%.

Dans ce contexte volatil sur les taux et d'incertitude géopolitique et économique, les primes de risques se sont logiquement écartées. La hausse du coût de financement, la baisse des marges à venir avec l'inflation ou encore la fin des achats nets par la BCE, sont autant de facteurs qui ont pesé. L'écartement est de l'ordre 70pbs contre la référence étatique sur l'exercice passant de +97pbs à +167pbs. Il est important de souligner le caractère hétérogène de cette hausse, certains secteurs ont été plus impactés par le contexte sur les taux (immobilier) et la hausse du prix de l'énergie (industrie lourde).

La performance négative de l'indice à -13.94% sur l'année est donc majoritairement expliquée par la hausse de la composante taux et dans une moindre mesure par l'écartement des primes de crédit. Cette performance constitue la perte la plus importante de l'histoire de la classe d'actifs et vient effacer sept années de progression.

Le rendement de la classe d'actifs a bondi de +3.65%, terminant l'année à plus de 4% (4.16% exactement). Ce rendement constitue un point haut depuis la crise souveraine de la zone euro de 2010/2011 et comparable à la période « pré » politique monétaire « ultra » accommodante de la BCE (avant 2011).

Avec 270Mds€ d'émissions (corporate) sur 2022, le marché primaire est en retrait de 38% par rapport à 2021 et très loin du record de 504Mds€ inscrit en 2020. Il faut remonter à 2012 pour trouver des volumes inférieurs. Le contexte très volatil et incertain peut expliquer cette baisse rendant le marché primaire moins attractif pour les investisseurs comme pour les émetteurs. A noter, la forte dynamique entourant les émissions d'obligations « Sustainable » (Green, Social, Transition, Sustainability, Sustainability Linked), qui représentent 36% du volume sur l'exercice, contre 27% en 2021.

Enfin le segment des financières a été particulièrement dynamique dans un contexte de baisse des encours de prêts à long terme octroyés par la BCE. Il y a eu 236Mds€ d'émission (hors covered) soit une hausse de 7% des volumes par rapport à 2021.

En termes de flux sur la classe d'actifs, le solde sur 2022 s'élève à -40.7Mds\$ (7% AUM) contre +36.5Mds\$ (4.1% AUM) en 2021.

Le Compartiment est resté majoritairement sous sensible au risque de taux et sur sensible au risque de crédit l'exercice, ce qui a favorisé la performance en relatif.

La sensibilité crédit du Compartiment a oscillé entre 4.84 et 5.61 au cours de l'exercice contre 5.20 en moyenne pour celle de l'indice de référence.

Le différentiel entre les deux sensibilités s'explique, en partie, par la présence d'une position acheteuse sur l'indice CDS SUBFIN. Cette position « tactique » a été utilisée à plusieurs reprises durant l'exercice, avec une contribution à la performance légèrement positive.

La sensibilité taux du Compartiment a oscillé entre 3.88 et 5.24 au cours de l'exercice contre 4.94 en moyenne pour celle de l'indice de référence. Le différentiel entre les deux sensibilités s'explique, en partie, par l'utilisation à l'achat et à la vente des futures de taux (contrat Bund). Cette position « tactique » a été utilisée à plusieurs reprises durant l'exercice, avec une contribution à la performance positive.

Les principales opérations à la vente au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
ORANGE 1.750 PERP	26/07/2022	- 1 500 000	92
CMARKEA 1.250 2029_06	05/05/2022	- 1 500 000	93
ALD 0.000 2024_02	23/02/2022	- 1 300 000	99
AKZO NOBEL 1.625 2030_04	06/10/2022	- 1 200 000	83
NATIONAL GRID 0.250 2028_09	06/04/2022	- 1 129 000	90

Les principales opérations à l'achat au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
MORGAN STANLEY 2.950 2032_05	05/05/2022	1 700 000	100
ORANGE 1.750 PERP	01/02/2022	1 500 000	101
BFCM 0.625 2027_11	10/01/2022	1 300 000	99
ALD 1.250 2026_03	23/02/2022	1 300 000	99
BNP 0.500 2028_02	09/08/2022	1 100 000	91

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

CREDIT Positions compensées au 30/12/2022						
Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
CDS ITRAXX SUBFIN 538 12/27	CDS	OFI FI RS EURO IG CLIMATE CHANGE	3 000 000,00	LCH CLEARNET	20/12/2027	EUR

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG Euro Investment Grade Climate Change

Identifiant d'entité juridique : 9695002MDEAJKQLXD55

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ %

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas **réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Le Compartiment Ofi Invest ESG Euro Investment Grade Climate Change (ci-après le « Compartiment ») investit au minimum 60% de son actif net en obligations et autres titres de créance, d'émetteurs de la zone OCDE et dans une limite de 10% de son actif, hors de la zone OCDE, ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique.

Par ailleurs, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales additionnelles sur l'ensemble de l'univers d'investissement, en investissant dans des émetteurs affichant les meilleures pratiques en matière de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion. Les enjeux pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG sont :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

En effet, ce Compartiment labellisé ISR a suivi une approche best-in-class permettant d'exclure 20% des émetteurs de chaque secteur de l'univers d'investissement les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Le score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3,60** sur 5.

Le pourcentage d'émetteurs appartenant à la catégorie sous surveillance est de **0%**.

A l'inverse, le pourcentage d'émetteurs de la catégorie "risque fort" ou, "risque" pour les secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de serre a atteint **0%** au sein du portefeuille.

Dans le cadre du Label ISR attribué au Compartiment, deux indicateurs ESG promouvant des caractéristiques sociales et environnementales promues ont été pilotés au niveau du fonds et de son univers ISR. Leurs performances respectives au 30 décembre 2022 sont les suivantes :

1. Les émissions financées du portefeuille sur les scopes 1 et 2 représentent **45.8** tonnes de CO2 équivalent par million d'euro par rapport à son univers ISR dont les émissions financées représentent **102,4**.
2. La part des femmes dans le Conseil d'Administration ou le Conseil de Surveillance des entreprises bénéficiaires est de **0.64%** par rapport à son univers dont la part est de **0.54%**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs des durabilités :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG Méthodologie propriétaire	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement	Indicateurs label ISR
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement					
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>	X	X	X <i>Emissions financées (scope 1&2)</i>
2. Empreinte carbone				X	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>		X	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X		
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X				
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	X		X	X	
8. Rejets dans l'eau	X		X		
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X		
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		X <i>Pacte mondial</i>	X	X	X

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X <i>Pacte mondial</i>	X	X	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X		
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X
14. Exposition à des armes controversées		X <i>Armes controversées</i>			
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales					
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X	X <i>Pacte mondial</i>	X	X	

De ce fait, le Compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
MORGAN STANLEY 2.950 2032_05	Services financiers	1,70%	Etats-Unis
BOOKING HOLDINGS 4.250 2029_05	Voyages et loisirs	1,59%	Etats-Unis
BANK OF AMERICA 1.102 2032_05	Banques	1,55%	Etats-Unis
LEASEPLAN 3.500 2025_04	Services financiers	1,51%	Pays-Bas
LA BANQUE POSTALE 0.875 2031_01	Banques	1,43%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

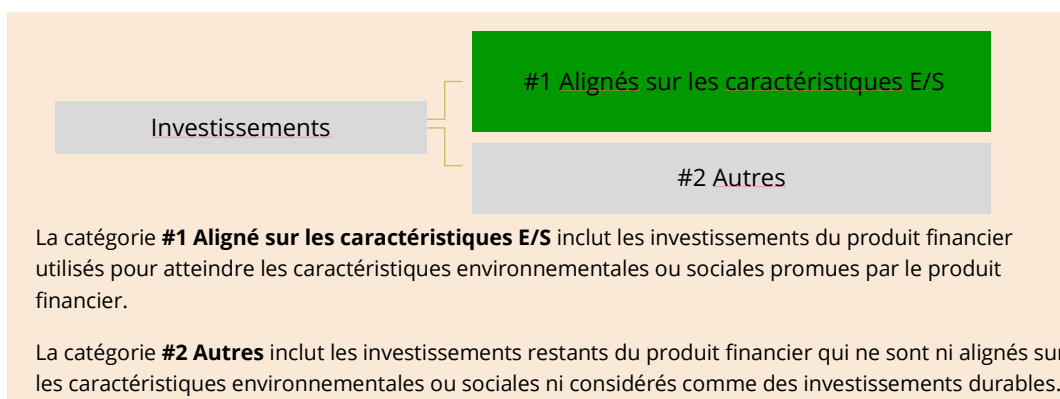
ALD 1.250 2026_03	Produits et services de consommation	1,39%	France
ORANGE 3.625 2031_11	Télécommunications	1,36%	France
BFCM 0.625 2027_11	Banques	1,28%	France
BBVA 0.875 2029_01	Banques	1,27%	Espagne
COVIVIO HOTELS 1.000 2029_07	Immobilier	1,25%	France
NOVARTIS FIN 0 2028_09	Santé	1,24%	Suisse
GROUPAMA 0.750 2028_07	Assurance	1,22%	France
CITIGROUP 0.500 2027_10	Banques	1,20%	Etats-Unis
ACCIONA ENERGIA FINANCIERA 0.375 2027_10	Services financiers	1,19%	Espagne
MITSUBISHI UFJ FIN GROUP 0.337 2027_06	Banques	1,17%	Japon



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 30 décembre 2022, le Compartiment a **97.85 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés avec les caractéristiques E/S**).

Le Compartiment a **2.15 %** de son actif net appartenant à la poche **#2 Autres**. Celle-ci est constituée de :

- **0.75%** de liquidités
- **0.15 %** de dérivés
- **1.25 %** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Compartiment a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

SECTEUR	% D'ACTIFS
Banques	26,38%
Services aux collectivités	13,43%
Services financiers	12,04%
Immobilier	6,97%
Assurance	6,24%
Biens et services industriels	5,22%
Produits et services de consommation	3,92%
Energie	3,87%
Santé	3,25%
Télécommunications	3,08%
Ressources de base	2,25%
Technologie	1,80%
Construction et matériaux	1,67%
Voyages et loisirs	1,59%
Aliments, boissons et tabac	0,60%
Médias	0,16%
CDS	0,12%
Disponibilité	7,42%

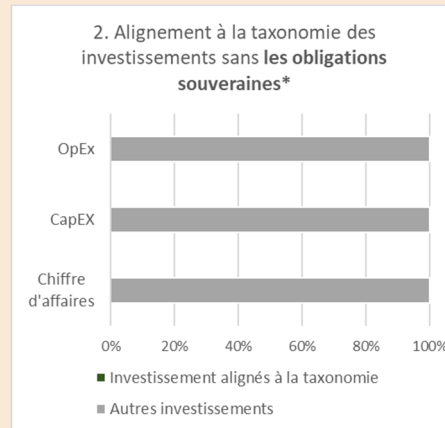
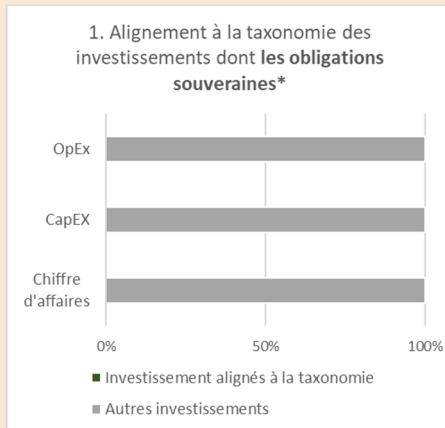


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'

alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **0.75 %**,
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de **0.15 %**,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de **1,25 %**.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	78 847 736,04	101 669 054,79
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	73 452 856,29	95 303 629,25
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	73 452 856,29	95 303 629,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	1 000 032,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	1 000 032,00
Titres de créances négociables	-	1 000 032,00
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	5 298 123,42	5 124 681,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 298 123,42	5 124 681,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	96 756,33	240 711,67
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	223 380,00
Autres opérations	96 756,33	17 331,67
Autres instruments financiers	-	-
Créances	304 781,76	361 608,66
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	304 781,76	361 608,66
Comptes financiers	627 371,13	545 667,76
Liquidités	627 371,13	545 667,76
Total de l'actif	79 779 888,93	102 576 331,21

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	84 012 252,08	99 694 096,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 107 825,06	1 949 245,54
Résultat de l'exercice (a, b)	538 550,14	591 004,22
Total des capitaux propres	79 442 977,16	102 234 346,67
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	96 756,33	240 711,67
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	96 756,33	240 711,67
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	223 380,00
Autres opérations	96 756,33	17 331,67
Dettes	240 155,32	101 272,74
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	240 155,32	101 272,74
Comptes financiers	0,12	0,13
Concours bancaires courants	0,12	0,13
Emprunts	-	-
Total du passif	79 779 888,93	102 576 331,21

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	12 510 010,00
TAUX	-	12 510 010,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	-	12 510 010,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	3 000 000,00	5 000 000,00
CREDIT	3 000 000,00	5 000 000,00
ACHAT - DERIVES CREDIT - CDSCLR / 3 000 000	3 000 000,00	-
ACHAT - DERIVES CREDIT - CDX ITRAXX36 12/26	-	5 000 000,00
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 282,79	1 117,23
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	919 320,18	998 604,88
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	920 602,97	999 722,11
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	4 242,73	7 781,89
Autres charges financières	-	-
Total (II)	4 242,73	7 781,89
Résultat sur opérations financières (I - II)	916 360,24	991 940,22
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	328 658,56	446 734,93
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	587 701,68	545 205,29
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-49 151,54	45 798,93
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	538 550,14	591 004,22

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du Compartiment est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,55% TTC ; tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : IC et I
- 0,60% TTC ; tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : GI
- 1,10% TTC ; tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : R
- 0,20% TTC ; tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais de gestion variables s'appliquent aux actions IC, I et R

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de sur performance s'étend du 1er décembre au 30 novembre de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Compartiment fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Compartiment réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% de la performance au-delà de l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Compartiment sera positive, cette commission de surperformance sera également prélevée, mais limitée à 1.5% de l'actif net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la Société de Gestion.

Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la Société de Gestion à la date de clôture de chaque période de calcul de la commission de sur performance. A savoir depuis le 28 novembre 2016, la période de calcul s'étend du 1er décembre au 30 novembre de chaque année.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions I et N :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation du résultat net. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Actions IC, R et GI :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	102 234 346,67	94 238 760,86
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	49 943 113,49	48 838 407,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-57 426 526,95	-40 224 665,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	554 947,23	2 410 161,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 621 172,46	-486 472,12
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 640 105,28	529 630,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-670 200,00	-555 304,14
Frais de transaction	-37 537,34	-32 280,49
Différences de change	-5,53	-13,54
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-10 617 839,57	-3 276 994,54
Différence d'estimation exercice N	-9 962 650,07	
Différence d'estimation exercice N - 1	655 189,50	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-143 955,34	247 911,67
Différence d'estimation exercice N	96 756,33	
Différence d'estimation exercice N - 1	240 711,67	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	587 701,68	545 205,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	79 442 977,16	102 234 346,67

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	73 452 856,29	92,46
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	73 452 856,29	92,46
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	3 000 000,00	3,78
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	51 686 673,67	65,06	21 766 182,62	27,40	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	627 371,13	0,79
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	0,12	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	4 205 400,82	5,29	4 976 366,74	6,26	14 667 330,09	18,46	49 603 758,64	62,44
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	627 371,13	0,79	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,12	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	TRY	%	PLN	%	SEK	%	NOK	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,28	0,00	0,40	0,00	-	-	0,01	0,00

Répartition par devise (suite)

	TRY	%	PLN	%	SEK	%	NOK	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	0,12	0,00	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	135 770,15
Souscriptions à recevoir	169 011,61
Total créances	304 781,76
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-56 007,11
Provision pour frais de gestion variables à payer	-14 160,09
Provision commission de mouvement	-1 073,75
Rachats à payer	-168 914,37
Total dettes	-240 155,32
Total	64 626,44

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions IC	
Actions émises	22,9056
Actions rachetées	837,6975
Catégorie d'actions I	
Actions émises	35,0000
Actions rachetées	1 326,5258
Catégorie d'actions N	
Actions émises	220 425,7063
Actions rachetées	91 720,9128
Catégorie d'actions R	
Actions émises	279 454,1107
Actions rachetées	320 599,1278

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions GI	
Actions émises	-
Actions rachetées	-

Commissions

Catégorie d'actions IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GI	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Commission de performance (frais variables)	3 613,14
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Commission de performance (frais variables)	-4 427,34
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Commission de performance (frais variables)	0,00
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Commission de performance (frais variables)	370,51
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GI	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	1 224,374	4 327,21	5 298 123,42

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	78 061,49	107 385,85
Total	78 061,49	107 385,85
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	78 061,49	107 385,85
Total	78 061,49	107 385,85
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	5 768,84	69 748,46
Total	5 768,84	69 748,46
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 768,84	69 748,46
Total	5 768,84	69 748,46
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	127,9378	1 419,4636
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	452 238,05	407 156,48
Total	452 238,05	407 156,48
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	452 238,05	407 156,48
Total	452 238,05	407 156,48

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	572 815,4392	444 110,6457
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 480,96	6 713,44
Total	2 480,96	6 713,44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 480,96	6 713,44
Total	2 480,96	6 713,44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,80	-0,01 ⁽¹⁵⁾
Total	0,80	-0,01
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,80	-0,01
Total	0,80	-0,01
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(15) La catégorie d'actions GI a été créée le 21/12/2021.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 091 070,96	475 893,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1 091 070,96	475 893,79
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 091 070,96	475 893,79
Total	-1 091 070,96	475 893,79
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 081,0247	3 895,8166
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-80 761,98	309 091,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-80 761,98	309 091,70
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-80 761,98	309 091,70
Total	-80 761,98	309 091,70
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	127,9378	1 419,4636
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 507 944,11	933 989,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3 507 944,11	933 989,12
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 507 944,11	933 989,12
Total	-3 507 944,11	933 989,12

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	572 815,4392	444 110,6457
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-428 039,80	230 270,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-428 039,80	230 270,95
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-428 039,80	230 270,95
Total	-428 039,80	230 270,95
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	74 731,1091	115 876,1262
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8,21	-0,02 ⁽¹⁶⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8,21	-0,02
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-8,21	-0,02
Total	-8,21	-0,02
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,5000	1,5000
Distribution unitaire	-	-

(16) La catégorie d'actions GI a été créée le 21/12/2021.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif net					
en EUR	79 442 977,16	102 234 346,67	94 238 760,86	74 406 210,31	68 529 258,37
Nombre de titres					
Catégorie d'actions IC	3 081,0247	3 895,8166	4 208,2551	4 523,4816	4 215,4526
Catégorie d'actions I	127,9378	1 419,4636	2 480,9782	2 182,5557	1 720,0000
Catégorie d'actions N	572 815,4392	444 110,6457	297 682,0414	196 665,4992	244 824,0434
Catégorie d'actions R	74 731,1091	115 876,1262	53 043,2126	3 853,6180	2 601,0000
Catégorie d'actions GI	1,5000	1,5000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	5 502,86	6 401,69	6 449,91	6 281,11	5 956,87
Catégorie d'actions I en EUR	9 809,36	11 411,60	11 497,55	11 196,86	10 618,86
Catégorie d'actions N en EUR	95,29	110,46	110,86	107,59	101,70
Catégorie d'actions R en EUR	88,93	103,86	104,99	102,67	97,75
Catégorie d'actions GI en EUR	85,67	99,43 ⁽¹⁷⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	-328,78	149,71	81,24	70,29	198,73
Catégorie d'actions I en EUR	-586,16	266,88	146,48	125,31	74,99
Catégorie d'actions N en EUR	-5,33	3,01	1,78	1,55	1,03
Catégorie d'actions R en EUR	-5,69	2,04	0,93	0,75	0,50
Catégorie d'actions GI en EUR	-4,94	-0,02	-	-	-

(17) La catégorie d'actions GI a été créée le 21/12/2021 avec une valeur nominale de EUR 99,80.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			73 452 856,29	92,46
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			73 452 856,29	92,46
ACCIONA ENERGIA FINANCIA 0.375% 07/10/2027	EUR	1 100 000,00	946 444,52	1,19
ADECCO INT FINANCIAL SVS 0.50% 21/09/2031	EUR	1 100 000,00	835 037,12	1,05
ALD SA 1.25% 02/03/2026	EUR	1 200 000,00	1 110 376,44	1,40
AP MOLLER MAERSK A S 0.75% 25/11/2031	EUR	390 000,00	290 784,53	0,37
AUST & NZ BANKING GROUP VAR 05/05/2031	EUR	788 000,00	673 940,07	0,85
AXA SA 3.75% 12/10/2030	EUR	733 000,00	741 596,18	0,93
AXA SA VAR 07/10/2041	EUR	913 000,00	679 194,46	0,85
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	EUR	300 000,00	301 786,85	0,38
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG VAR 14/01/2029	EUR	1 200 000,00	1 014 703,56	1,28
BANCO SANTANDER SA 1.625% 22/10/2030	EUR	600 000,00	477 030,00	0,60
BANCO SANTANDER VAR 24/06/2029	EUR	800 000,00	659 923,84	0,83
BANK OF AMERICA CORP VAR 24/05/2032	EUR	1 594 000,00	1 232 899,96	1,55
BANQUE FED CRED MUTUEL 0.625% 19/11/2027	EUR	1 200 000,00	1 016 844,66	1,28
BNP PARIBAS 3.625% 01/09/2029	EUR	800 000,00	776 492,05	0,98
BNP PARIBAS VAR 19/02/2028	EUR	600 000,00	512 553,70	0,65
BOOKING HOLDINGS INC 4.25% 15/05/2029	EUR	1 255 000,00	1 265 297,88	1,59
BOUYGUES SA 4.625% 07/06/2032	EUR	600 000,00	614 957,67	0,77
BPCE SA 1% 14/01/2032	EUR	900 000,00	688 588,77	0,87
BPCE VAR 02/03/2032	EUR	500 000,00	451 712,33	0,57
BUREAU VERITAS SA 1.125% 18/01/2027	EUR	300 000,00	269 726,30	0,34
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	900 000,00	901 476,99	1,13
CADENT FINANCE PLC 0.625% 19/03/2030	EUR	1 125 000,00	889 611,47	1,12
CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	EUR	500 000,00	422 880,82	0,53
CAIXABANK SA VARIABLE 18/11/2026	EUR	300 000,00	266 541,78	0,34
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	800 000,00	809 071,78	1,02
CARLSBERG BREWERIES AS 3.25% 12/10/2025	EUR	476 000,00	476 138,24	0,60
CITIGROUP INC VAR 08/10/2027	EUR	1 100 000,00	959 630,96	1,21
COFACE SA 6% 22/09/2032	EUR	700 000,00	691 692,05	0,87
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	500 000,00	493 532,88	0,62
COVIVIO HOTELS SACA 1% 27/07/2029	EUR	1 300 000,00	996 818,63	1,25
COVIVIO SA 2.375% 20/02/2028	EUR	500 000,00	467 013,36	0,59
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	EUR	600 000,00	574 440,00	0,72
CREDIT AGRICOLE SA 2.70% 15/07/2025	EUR	200 000,00	194 073,91	0,24
CREDIT AGRICOLE SA 2.8% 21/07/2026	EUR	206 000,00	197 992,87	0,25
CREDIT LOGEMENT SA VAR 15/02/2034	EUR	500 000,00	403 880,60	0,51
DH EUROPE 0.45% 18/03/2028	EUR	500 000,00	427 693,84	0,54
EDP FINANCE BV 1.875% 21/09/2029	EUR	600 000,00	531 145,48	0,67
EDP FINANCE BV 3.875% 11/03/2030	EUR	200 000,00	198 903,56	0,25

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	EUR	968 000,00	772 180,89	0,97
ENEL SPA VAR 24/11/2078	EUR	600 000,00	588 863,84	0,74
EQT AB 0.875% 14/05/2031	EUR	535 000,00	372 900,13	0,47
ERG SPA 0.5% 11/09/2027	EUR	1 002 000,00	851 360,97	1,07
EXOR NV 0.875% 19/01/2031	EUR	344 000,00	260 327,65	0,33
FERRPVIAL EMISIONES SA 0.54% 12/11/2028	EUR	900 000,00	709 082,38	0,89
GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.875% 21/01/2030	EUR	600 000,00	478 331,10	0,60
GOLDMAN SACHS GROUP INC 1.25% 07/02/2029	EUR	600 000,00	505 380,82	0,64
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 0.75% 07/07/2028	EUR	1 200 000,00	976 078,36	1,23
HANNOVER RE VAR 08/10/2040	EUR	500 000,00	391 135,62	0,49
HERA SPA 1% 25/04/2034	EUR	1 304 000,00	917 274,68	1,15
IBERDROLA INTL BV VAR PERP	EUR	700 000,00	546 980,00	0,69
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	EUR	1 000 000,00	864 130,14	1,09
IBM CORP 1.5% 23/05/2029	EUR	700 000,00	617 852,60	0,78
ICADE 0.625% 18/01/2031	EUR	900 000,00	630 263,84	0,79
ICADF 1.0% 19/01/2030	EUR	700 000,00	522 313,15	0,66
IMERYSA SA 1% 15/07/2031	EUR	1 000 000,00	695 412,33	0,88
IMERYSA SA 1.875% 31/03/2028	EUR	100 000,00	89 888,08	0,11
ING GROUPE NV VAR 09/06/2032	EUR	900 000,00	763 727,67	0,96
ING GROUP NV VAR 16/02/2027	EUR	900 000,00	827 003,84	1,04
INTESA SANPAOLO SPA 0.625% 24/02/2026	EUR	446 000,00	398 126,18	0,50
INTESA SANPAOLO SPA 2.125% 26/05/2025	EUR	800 000,00	777 219,73	0,98
KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	EUR	1 100 000,00	911 418,56	1,15
KERRY GROUP FIN SERVICES 0.875% 01/12/2031	EUR	861 000,00	658 312,93	0,83
KLEPIERRE 2% 12/05/2029	EUR	700 000,00	594 952,05	0,75
L OREAL SA 0.375% 29/03/2024	EUR	600 000,00	584 986,03	0,74
LA BANQUE POSTALE VAR 26/01/2031	EUR	1 300 000,00	1 138 928,22	1,43
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09/04/2025	EUR	1 200 000,00	1 205 153,42	1,52
LEGRAND SA 0.75% 20/05/2030	EUR	700 000,00	576 509,45	0,73
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	400 000,00	402 257,81	0,51
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 01/04/2026	EUR	300 000,00	303 348,49	0,38
MACQUARIE GROUP LTD 0.943% 19/01/2029	EUR	1 000 000,00	820 316,63	1,03
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	EUR	890 000,00	845 988,89	1,06
MITSUBISHI UFJ FIN GRP 0.337% VAR 08/06/2027	EUR	1 065 000,00	934 143,10	1,18
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.402% 06/09/2029	EUR	1 100 000,00	854 491,69	1,08
MORGAN STANLEY VAR 07/05/2032	EUR	1 500 000,00	1 358 153,42	1,71
MUNICH RE VAR 26/05/2042	EUR	900 000,00	635 383,97	0,80
NATIONAL GRID PLC 0.553% 18/09/2029	EUR	900 000,00	711 469,01	0,90
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	EUR	733 000,00	694 715,31	0,87
NESTE OYJ 0.75% 25/03/2028	EUR	500 000,00	426 167,81	0,54
NESTLE CORPORATION 1.5% 07/06/2024	EUR	600 000,00	587 178,08	0,74
NORDEA BANK AB VAR PERP	EUR	500 000,00	479 889,73	0,60
NOVARTISFINANCE SA 0.0% 23/09/2028	EUR	1 200 000,00	990 840,00	1,25
ORANGE SA 3.625% 16/11/2031	EUR	1 100 000,00	1 085 663,84	1,37
ORSTED A/S 1.5% 26/11/2029	EUR	400 000,00	346 664,66	0,44

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ORSTED AS 3.25% 13/09/2031	EUR	200 000,00	193 634,52	0,24
PROLOGIS EURO FRANCE 1% 08/02/2029	EUR	300 000,00	251 254,11	0,32
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09/07/2029	EUR	408 000,00	329 772,99	0,42
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	700 000,00	700 295,34	0,88
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22/01/2025	EUR	600 000,00	553 200,00	0,70
RCI BANQUE SA 0.50% 14/07/2025	EUR	215 000,00	196 159,52	0,25
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	EUR	800 000,00	799 943,01	1,01
RELX FINANCE BV 0.5% 10/03/2028	EUR	150 000,00	127 319,38	0,16
ROYAL BK SCOTLAND GRP PLC VAR 02/03/2026	EUR	550 000,00	525 810,55	0,66
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25% 11/03/2029	EUR	900 000,00	758 286,99	0,95
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	500 000,00	501 080,82	0,63
SNAM SPA 0.625% 30/06/2031	EUR	489 000,00	363 132,40	0,46
SNAM SPA 0.75% 20/06/2029	EUR	320 000,00	262 255,34	0,33
SOCIETE GENERALE 0.75% 25/01/2027	EUR	500 000,00	436 323,97	0,55
SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	EUR	700 000,00	596 168,42	0,75
SOFINA SA 1% 23/09/2028	EUR	500 000,00	391 847,26	0,49
SUDZUCKER INT FINANCE 5.125% 31/10/2027	EUR	900 000,00	923 027,67	1,16
SUEZ VAR PERP	EUR	200 000,00	199 260,14	0,25
TALANX AG VAR 01/12/2042	EUR	600 000,00	435 649,32	0,55
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	600 000,00	490 548,49	0,62
TENNET HOLDING BV 0.125% 09/12/2027	EUR	500 000,00	422 492,81	0,53
TENNET HOLDING BV 3.875% 28/10/2028	EUR	700 000,00	706 939,11	0,89
TERNA RETE ELECTRICA PERP	EUR	500 000,00	430 471,23	0,54
TERNA SPA 0.375% 25/09/2030	EUR	900 000,00	682 854,66	0,86
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.45% 16/03/2027	EUR	300 000,00	279 251,92	0,35
UBS GROUP AG 0.25% 24/02/2028	EUR	1 000 000,00	816 943,84	1,03
UCB SA 1% 30/03/2028	EUR	1 100 000,00	883 348,22	1,11
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	EUR	800 000,00	688 700,27	0,87
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 1.375% 04/12/2031	EUR	400 000,00	300 652,05	0,38
UPM KYMMENE OYJ 0.125% 19/11/2028	EUR	100 000,00	80 835,41	0,10
VATTENFALL AB 3.75% 18/10/2026	EUR	807 000,00	814 110,44	1,02
VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	EUR	400 000,00	356 509,04	0,45
VERIZON COMMUNICATIONS 1.25% 08/04/2030	EUR	500 000,00	417 573,29	0,53
VERIZON COMMUNICATIONS INC 4.25% 31/10/2030	EUR	578 000,00	587 913,89	0,74
VF CORP 0.25% 25/02/2028	EUR	700 000,00	580 045,89	0,73
VONOVIA SE 0.375% 16/06/2027	EUR	500 000,00	411 332,53	0,52
VONOVIA SE 1.875% 28/06/2028	EUR	400 000,00	344 203,56	0,43
WENDEL SE 1% 01/06/2031	EUR	600 000,00	448 510,68	0,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Organismes de placement collectif			5 298 123,42	6,67
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 298 123,42	6,67
OFI RS LIQUIDITES	EUR	1 224,374	5 298 123,42	6,67
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Appel de marge EUR	EUR	-96 756,33	-96 756,33	-0,12
CDSCLR/3,000,000.	EUR	-3 000 000,00	96 756,33	0,12
Autres instruments financiers			-	-
Créances			304 781,76	0,38
Dettes			-240 155,32	-0,30
Comptes financiers			627 371,01	0,79
ACTIF NET			79 442 977,16	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence en investissant le portefeuille dans des obligations convertibles européennes sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est le Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR), calculé coupons réinvestis. Cet indice est calculé par MACE Advisers, société du groupe Thomson Reuters. Il rassemble les convertibles européens respectant des critères de liquidité minimum et de profil de risque équilibré (action/obligation). Il est disponible sur le site <http://thomsonreuters.com/> et via Bloomberg : Code UCBI FX21 Index. Le Compartiment n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Stratégie de gestion

Le Compartiment est investi au minimum à hauteur de 60% de son actif net en obligations convertibles Européennes. Il sera en permanence exposé sur un ou plusieurs marchés de taux européens. Par ailleurs, le portefeuille sera investi, à titre accessoire, en actions qui proviennent uniquement de la conversion d'un emprunt obligataire en fonds propres.

La construction et la gestion du portefeuille exploite trois sources de valeur ajoutée : l'analyse économique et monétaire, l'analyse financière des sociétés (stock-picking et credit picking) et l'analyse technique (prospectus d'émission, volatilité) des produits. La stratégie d'investissement n'envisage pas d'allocation par petites / moyennes / grandes capitalisations.

Les répartitions sectorielle et géographique du portefeuille sont issues des choix de valeurs et évolue néanmoins de manière discrétionnaire en fonction des anticipations du gérant.

L'analyse fondamentale des actions et l'analyse fondamentale du crédit, ainsi que l'analyse des particularités techniques des produits (volatilité/convexité, situations spéciales, marché primaire, prospectus d'émission) conduisent à une sélection des sous-jacents et subséquemment des produits constituant le portefeuille.

L'ajustement de l'exposition globale au marché d'actions et de taux est effectué avec des contrats à terme et des options sur indice d'actions et de taux.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Compartiment est géré, est comprise entre 0 et 5.

Le gérant complète son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance (G).

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités. Cette note ESG est calculée sur 10.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0.5 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

Chaque catégorie ISR couvre 20% des valeurs de l'univers d'investissement, ces catégories sont les suivantes : Sous surveillance – Incertains – Suiveurs – Impliqués – Leaders.

L'univers analysé éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (catégorie ISR « sous surveillance » – Scores Best in Universe calculés par notre pôle ISR) de l'ensemble des valeurs européennes faisant l'objet d'émissions d'obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions, et tout autres titres assimilables incluant une composante action. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Compartiment adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, et est disponible sur le site internet www.ofi-am.fr

Aucune limite particulière en termes de notation n'est mise en place, ni en termes de duration.

Le Compartiment peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, ceci afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille, notamment aux risques d'actions et de taux, par l'utilisation d'instruments tels que des contrats futures ou des options.

Le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir le risque de crédit lié aux obligations détenues en portefeuille. Le gérant s'autorise également à réaliser des opérations de couverture du risque de change lié à la détention de titres libellés dans d'autres devises que l'euro (exposition devise maximale de 5%).

Profil des risques

L'investisseur est principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Compartiment est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque actions :

Le Compartiment est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de taux :

En raison de sa composition, le Compartiment peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative peut donc baisser en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics, ou de leur défaillance la valeur des obligations peut baisser. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de Haut Rendement (« High Yield ») :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent diminuer significativement la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de change :

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Compartiment. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque lié à la détention de petites valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Compartiment peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement au risque suivant :

Risque lié à l'investissement dans certains OPCVM :

Le Compartiment peut investir dans un certain nombre d'OPCVM ou d'investissement (FCPR, FCIMT, FCPI, OPCVM de gestion alternative) pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice de marché). Le Compartiment s'expose à un risque de liquidité ou de variation de sa valeur liquidative en investissant dans ce type d'OPCVM ou d'investissement.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode probabiliste. L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net. Le niveau de levier maximal du Compartiment, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Compartiment se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	VaR 95% 1 semaine exercice 2022
Moyenne	1,56%
Maximum	2,03%
Minimum	1,06%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 02 novembre 2022, engagement du Compartiment sur les contrats financiers : levier à 200%.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination de la SICAV : OFI FINANCIAL INVESTMENT devient Global SICAV ;
- Changement de dénomination du Compartiment : OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND devient Ofi Invest ESG European Convertibles Bond ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Performance :

	OFI Financial Investment – RS European Convertible Bond						
	Action GI	Action GR	Action IC	Action ID	Action RC	Action RF	Actions N-D
VL au 31/12/2021	108,5	108,38	84,3	79,63	102,71	106,32	115,42
VL au 30/12/2022	92.86	92.7	71.72	67.74	86.92	90.67	99.08
Performance (*) coupons inclus)	-14,41%	-14,47%	-14,92%	-14,93% (*)	-15,37%	-14,72%	-14,16%

Sur l'exercice 2022, l'indice de référence Refinitiv Europe Focus Hedged (EUR) affiche une baisse de -15,00%. Cet indice d'obligations convertibles nous permet d'analyser le comportement et la performance de l'univers des convertibles européennes mixtes, couvertes du risque de change, mais n'est en aucun cas un benchmark de gestion. Pour comparaison, les indices Refinitiv Europe Focus et Refinitiv Europe Hedged affichent des performances de -13,82% et -15,78% respectivement, sur la même période.

Marché des Obligations Convertibles :

Du point de vue des marchés financiers, l'année 2022 restera longtemps dans nos mémoires, tant les performances ont été profondément négatives sur les principales classes d'actifs (taux, crédit, actions). Les obligations convertibles n'ont malheureusement pas échappé à cette tendance, puisque leurs trois moteurs principaux de performance (taux, crédit, action) ont évolué largement dans le rouge, seule la volatilité implicite a amené un soutien très relatif. Ainsi, les taux d'intérêt se sont massivement tendus, passant de -0,18% à +2,57% en Europe (+275bp), et de +1,51% à +3,87% sur le 10 ans américain (+236bp). En parallèle, les spreads de crédit se sont fortement écartés tant en Europe qu'aux USA (+232bp sur l'Itraxx Xover 5 ans à 474bp, et +191bp à 484bp sur le CDX HY outre atlantique). Enfin, les actions européennes ont elles aussi clôturé dans le rouge, à -10,6% pour le Stoxx 600, -6,7% pour le CAC 40 et -4,6% pour le secteur bancaire. Dans cet environnement, la classe d'actifs des obligations convertibles européennes a réalisé une performance négative, à -15,0% pour l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged (-13,8% pour la version non couverte du risque de change). La sensibilité actions du gisement a fortement baissé, passant sous la barre des 30%, celle de l'indice restant conforme à sa stratégie et oscillant entre 30% et 35%. Les flux sur la classe d'actifs, observés au travers des OPC ouverts, ont été à l'avantage des rachats avec €8,5bn de décollecte nette (14% des actifs sous gestion), la majorité de ces rachats étant concentrés sur les fonds globaux. La volatilité implicite en Europe a gagné 5 points sur l'année, dans un contexte général de forte hausse de la volatilité réalisée, pour s'établir à 37%, offrant toutefois encore une légère décote (1pt) en cette fin d'année.

Le marché primaire européen 2022 a été en très fort recul, avec €5,9bn d'émissions (€19,8bn en 2021) et seulement dix-huit émissions. La taille moyenne à l'émission a baissé à €330M, 50% des émetteurs étaient de nouveaux entrants sur la classe d'actifs et les structures échangeables ne représentaient que 36% des émissions. A noter, la hausse des coupons moyens, en lien avec la hausse des taux, qui est passée de 1,71% à 2,59%. Les secteurs les plus représentés ont été Chemicals (20%), Food, Beverage & Tobacco (13%), Utilities (13%) et Consumer Products & Services (8%), la France (47%), l'Allemagne (23%) et l'Afrique du Sud (12%) étant les principaux pays émetteurs.

Commentaire de gestion :

Durant l'exercice, la sensibilité actions a été maintenue à un niveau moyen de 36%, oscillant entre 30% (plus bas en septembre) et 38%, en lien avec les recommandations de nos différents comités d'allocation d'actifs.

Du point de vue de l'actif, notre participation au marché primaire a été, une fois de plus, très sélective puisque sur les dix-huit émissions ayant eu lieu durant l'exercice, nous n'avons souscrit qu'à cinq d'entre elles : BE Semiconductor 1,875% 2029, Elis 2,25% 2029, Ubisoft 2,375% 2028, Pernod Ricard / GBL 2,125% 2025 et Iberdrola 0,8% 2027. En début d'année, nous avons pris quelques profits sur des titres ayant bien performé en 2021 (Remy Cointreau 2026, Sika 2025, Kering / Artemis 2023, Campari / Lagfin 2025, Evonik / Rag 2026...) et nous avons renforcé nos expositions aux valeurs plus cycliques et du secteur de l'énergie (BP 2023, Mercedes / Barclays 2025, WH Smith 2026, Pirelli 2025...). Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous avons initié une position sur le secteur bancaire par le biais de Futures sur l'EuroStoxx Bank pour 2pt de sensibilité actions, considérant que le secteur avait surréagi à l'évènement. De la même façon, nous avons profité du fait que Société Générale ait été fortement pénalisée par son exposition russe, malgré une situation tout à fait gérable, pour initier une position en options pour 1,1pt de sensibilité actions (0,3% de prime). Nous avons également renforcé notre positionnement général à l'énergie en achetant Gaztransport et Technigaz / Engie 2024, leader de la conception des enveloppes pour le transport du LNG. Enfin, durant l'exercice, nous avons obtenu les remboursements à maturité de Telecom Italia 2022, Quadient Perp-Call 22, Implemia 2022 ainsi que la conversion en actions d'Iberdrola 2022 (100% en cash) et Gaztransport et Technigaz 2024 (100% en actions). Durant l'exercice, nous avons poursuivi les process d'engagement mis en place les années précédentes et initié de nouveaux, afin de discuter avec les sociétés les plus mal notées d'un point de vue ISR, et de mieux comprendre leur comportement : Primary Health Properties, HelloFresh, Siemens, Dufry, Ubisoft. Nous avons toutefois cédé certaines positions pour des raisons ISR, et ce malgré les engagements initiés, telles Siemens / JPM 2024 et BP 2023 faisant suite à la nouvelle politique Pétrole d'OFI Asset Management.

Sur la période, les principales contributions positives ont été peu nombreuses provenant d'EDF 2024 (+34bp), Futures EuroStoxx50 (+13bp), Pharming 2025 (+13bp), Genfit 2027 (+8bp), BP 2023 (+8bp), Elis 2029 (+7bp). Parmi les contributions négatives, les plus importantes concernaient Delivery Hero 2027 et 2028 (-152bp au total), Sika 2025 (-109bp, meilleur contributeur 2021...), Kering 2023 (-62bp), Evonik / RAG 2026 (-59bp), Cellnex 2031 (-55bp), Puma / Selena 2025 (-52bp), Nexi 2028 (-52bp), Korian Perp (-51bp) emportée par le scandale Orpéa, Fnac 2027 (-50bp), BE Semiconductor 2024 (-46bp), GN Store 2024 (-45bp) ...

A fin décembre 2022, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND affichait une sensibilité action de 35%, un rendement à maturité de +1,6%, un « current yield » de +0,9% pour une durée de vie moyenne de 2,8 ans et une poche de liquidité de 9%. Le Compartiment était composé de 34% de convertibles de type obligataire, de 52% de convertibles de type mixte et de 1% de type actions. La poche actions était de 4% (Adidas, Symrise et GTT). En termes de répartition par capitalisations boursières, les « Large Cap » représentaient 37% des investissements, les « Mid Cap » et les « Small Cap » se partageant respectivement 40% et 14% des investissements. Le portefeuille était majoritairement investi en Euro (85%), les devises étant totalement couvertes du risque de change (6% de CHF, 7% d'USD et 3% de GBP), et les deux meilleures catégories ISR, à savoir « Leader » et « Impliqué », comptaient respectivement pour 17% et 29% des investissements.

Au cours de l'exercice, le Compartiment n'a pas eu recours aux instruments de dérivés de crédit. En revanche, le Compartiment a utilisé les instruments des marchés financiers à terme (EUREX, MATIF, MONEP) à des fins d'exposition et couverture du portefeuille aux marchés actions et de couverture des devises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Compartiment intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement. Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Compartiment, disponible en ligne sur le site www.ofi-invest-am.com, en sélectionnant le Compartiment, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'engagement actionnariale et de vote publiée sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/politique-engagement-actionnarial-et-de-vote.pdf>).

Les actions d'engagement portent sur :

- Les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- Les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas eu de positions actions sur lesquelles voter pour ce Compartiment.

Politique d'engagement associée au portefeuille

La politique d'engagement applicable au Compartiment consiste à demander aux sociétés des améliorations. Si les améliorations ne sont pas constatées à l'issue de la période considérée comme nécessaire à leur réalisation, une décision de gestion peut être prise, telle que la vente de titres. Pour rappel, les sociétés appartenant à la catégorie « Sous Surveillance » ne peuvent pas être acquises par le Compartiment.

Le Compartiment déploie une démarche d'engagement au cas par cas sur décision conjointe avec l'équipe ISR et la gestion vis-à-vis :

- Des sociétés en portefeuille dont la catégorie ISR est « Sous Surveillance » suite à une dégradation de catégorie pendant la période de détention du titre ;
- Des sociétés jusqu'ici non notées et se voyant attribuer la catégorie « Sous-Surveillance » lors de leur première notation.

Cas engagement :

Pour ces sociétés avec qui nous engageons, l'équipe d'analyse ISR et l'équipe gestion convertibles :

- Prennent contact avec la société et identifient les questions ESG devant faire l'objet d'un suivi particulier ;
- Procèdent à une analyse approfondie des axes d'amélioration des performances ESG et/ou de la transparence de la société.

A l'issue de la période d'engagement, les analystes ISR ont trois options :

1. Soit l'engagement est satisfaisant et permet de recueillir des éléments d'informations probants. En ce cas, la note ESG de l'entreprise est ajustée, via un bonus attribué par l'analyste, afin que les actions de l'entreprise reflètent cette note de manière adéquate ;
2. Soit l'engagement a lieu mais les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes et la note ESG est confirmée ;
3. Soit l'engagement n'a pas eu lieu dans des conditions satisfaisantes dans un délai de trois mois après la première prise de contact. La période d'engagement peut alors être étendue dans les conditions suivantes :
 - L'entreprise a répondu favorablement à notre demande mais n'a pas été en mesure d'apporter les éléments de réponse attendus qui auraient permis d'ajuster les notes, et ce pour des raisons justifiées (par exemple dans une période de Blackout period) ;
 - L'entreprise a prévu dans les mois suivants la publication de documents réglementaires tels que rapport annuel, document d'enregistrement universel (DEU), déclaration de performance extra financière (DPEF), Rapport RSE etc...

Dans ce cas, les titres de l'émetteur peuvent rester en portefeuille durant 12 mois maximum en l'attente de réponse satisfaisante, et ce, à condition que les valeurs en catégorie sous-surveillance ne représentent pas plus de 10% du poids du portefeuille.

A l'issue des engagements, la note ESG devra être confirmée ou modifiée si la démarche d'engagement aboutit à une amélioration des pratiques.

Si la classification de l'émetteur dans la catégorie « Sous Surveillance » est confirmée suite à l'actualisation trimestrielle de la note ESG alors, le titre devra être vendu dans le mois suivant.

Cas non-engagement :

Pour les sociétés avec lesquelles nous n'engageons pas, la période de détention ne peut excéder 4 mois. Le gérant procède à la cession des titres en portefeuille dans le mois qui suit la nouvelle notation ISR (si celle-ci est confirmée en « Sous surveillance ») en fonction de la liquidité du marché et dans l'intérêt des porteurs.

Suivi des résultats des actions d'engagement

Le suivi des actions d'engagement est effectué trimestriellement à l'occasion de chaque nouvelle notation lors d'un Comité regroupant l'équipe d'analyse ISR, l'équipe d'analyse crédit et la gestion. A cette occasion, tous les engagements en cours sont revus afin de déterminer conjointement les prochaines actions à mener.

Dialogues initiés dans le cadre de la politique d'engagement 2022

Nous avons identifié un certain nombre d'insuffisances ESG chez certains émetteurs avec lesquels nous avons souhaité initier un dialogue.

Siemens

Nous avons engagé en février 2022 sur les sujets suivants :

- Ethique des affaires : nous avons abordé avec eux une controverse pour une condamnation datant d'octobre 2021 pour entente lors de la réponse aux appels d'offre sur le réseau ferroviaire espagnol. Même si le montant des amendes concernant Siemens reste relativement limité (Siemens Rail 19M€, Siemens SA 10 M€ réduite de moitié en collaborant), nous estimons que les affaires de corruption devaient être une pratique du passé chez Siemens or ce cartel initié en 2002 a perduré jusqu'en 2017 ;
- Siemens nous a affirmé d'avoir pleinement coopéré à l'enquête (d'où la réduction d'amende à payer), avoir mis en place une série de mesures internes dont des ateliers spécifiques sur l'éthique des affaires, avoir mené des enquêtes internes et licencié plusieurs haut-responsables de l'entreprise.

La réponse apportée par l'entreprise nous a semblé satisfaisante. Conjugué au montant relativement limité de l'amende (15M€), nous avons attribué un bonus de 0,25 afin de limiter la forte baisse sur la note de comportement attribuée par MSCI.

Sur le volet Social, la méthodologie de MSCI pénalise assez fortement l'entreprise en raison principalement de la taille de ses effectifs et de son implantation majoritaire en Europe avec un risque plus élevé de mouvement social. Nous avons attribué un bonus de 0,25 en plus afin de contrebalancer cette évaluation qui nous semblait trop sévère. C'est un biais de notation sur le volet social qui touche les entreprises européennes ayant un très large effectif.

Notre engagement est toujours en cours tant que la notation MSCI n'évolue pas.

Dufry

Nous avons engagé avec Dufry à la suite de son entrée sous-surveillance après le premier trimestre 2022. Nous avons rencontré Kristin Köhler, Global Head Investor Relations, le 11 février 2022. Deux axes ont été abordés : les émissions carbone ainsi que la gouvernance.

L'entreprise a défini des objectifs de réduction des émissions carbone sur les scopes 1 et 2 qui suivent une trajectoire 1,5°C ayant ainsi pour but d'atteindre la neutralité carbone pour 2025. Dufry engage également auprès de ses partenaires et fournisseurs de services logistiques afin de suivre une trajectoire bien en dessous de 2°C. Leur périmètre de reporting se limitait à 64% des ventes totales or, il va être étendu à environ 80% dans les prochaines années rendant le reporting plus pertinent.

Concernant la gouvernance, Dufry a reçu plusieurs critiques sur la structure de rémunération ainsi que le montant de la rémunération totale. Ils prennent donc en compte les critiques et travaillent sur un meilleur équilibre dans la structure.

Lors du deuxième trimestre, nous avons estimé que la notation méritait un bonus de 0,5 concernant l'enjeu Émissions carbone en amont/aval. Nous avons arrêté l'engagement au premier trimestre 2023 car la notation MSCI a été revue et a amélioré la notation de Dufry et nous sommes en accord avec cette notation.

Genfit

Nous avons lancé un engagement au premier trimestre 2022.

Nous avons rencontré Jean-Christophe Marcoux, Responsable de la Stratégie le 3 février 2022.

Les principaux points abordés sont : les partenariats avec Ipsen et Terns Pharmaceuticals, les enquêtes de satisfaction auprès du personnel, leur périmètre de reporting qui exclut les Etats-Unis, l'ancienneté des commissaires aux comptes, l'absence d'objectifs de réduction de l'empreinte carbone ou encore la controverse les concernant (class action pour résultats décevants).

Suite à l'entretien, rédaction d'une fiche ad-hoc pour noter l'émetteur. Nous avons donc arrêté l'engagement en mai 2022 après cette nouvelle notation.

Ubisoft

En septembre 2022, nous avons engagé avec Ubisoft sur des enjeux sociaux et de gouvernance. Les principaux sujets abordés étaient sur la controverse sur la culture toxique de l'entreprise et nous voulions leur faire comprendre leurs axes d'amélioration sur la gouvernance. Les actions pour remédier aux problèmes de harcèlement dans l'entreprise ont été mis en place (système de protection, enquête employés, politique zéro tolérance, transformation des fonctions Ressources Humaines (RH), engagement sur la diversité, audit des pratiques RH) et les indicateurs prouvent que les améliorations sont présentes. Nous avons ajouté un bonus de 0,39 au quatrième trimestre 2022 sur l'enjeu du Développement du Capital humain pour valoriser les actions de remédiation. La notation MSCI du groupe a été revue en novembre 2022 en intégrant les bonnes pratiques sociales, nous avons donc retiré le bonus et clôturé l'engagement.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

FX Positions au 30/12/2022									
Portfolios	Allotment	Entity	Quantite	Counterparty	Maturity	Currency	Currency (PAY)	Currency (REC)	
EUR versus CHF 2023/01/23	CHANGE_FWD	OFI FI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	9 154 563,55	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS	23/01/2023	CHF	CHF	EUR	
EUR versus GBP 2023/01/23	CHANGE_FWD	OFI FI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	4 497 140,60	CREDIT AGRICOLE CIB	23/01/2023	GBP	GBP	EUR	
EUR versus USD 2023/01/23	CHANGE_FWD	OFI FI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	11 566 311,81	CREDIT AGRICOLE CIB	23/01/2023	USD	USD	EUR	

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLES BOND n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG European Convertible Bond

Identifiant d'entité juridique : 9695001RWZ800E1ZIZ97

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Le Compartiment a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences

Ofi Invest ESG European Convertible Bond (ci-après « le Compartiment ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui avaient de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour ce faire, le Compartiment investit dans des obligations convertibles Européennes issues d'émetteurs affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG ont été :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

Par ailleurs, ce Compartiment labellisé ISR a suivi une approche Best-in-Universe permettant d'exclure 20% des émetteurs les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Le score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3.15** sur 5.

Le pourcentage d'entreprises appartenant à la catégorie sous surveillance est de **7%**.

Dans le cadre du Label ISR attribué au Compartiment, deux indicateurs ESG promouvant des caractéristiques sociales et environnementales promues ont été pilotés au niveau du fonds et de son univers ISR. Leurs performances respectives au 30 décembre 2022 sont les suivantes :

1. Les émissions financées du portefeuille sur les scopes 1 et 2 représentent **57,5** tonnes de CO2 équivalent par million d'euro par rapport à son univers ISR dont les émissions financées représentent **113**.
2. La part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **0** % par rapport à son univers ISR dont la part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **0.63** %.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs des durabilités :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG <i>Méthodologie propriétaire</i>	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement	Politique de Vote	Indicateur label ISR
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement						
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>	X	X	X <i>Say on Climate</i>	X <i>Emissions financées (scope 1&2)</i>
2. Empreinte carbone				X	X <i>Say on Climate</i>	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X	X <i>Say on Climate</i>	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>		X	X <i>Say on Climate</i>	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X			
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X					
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	X		X	X		
8. Rejets dans l'eau	X		X			
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X			
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						

10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		X
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X			
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X	X
14. Exposition à des armes controversées		X <i>Armes controversées</i>				
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X	X <i>Pacte mondial</i>	X	X		

De ce fait, le Compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

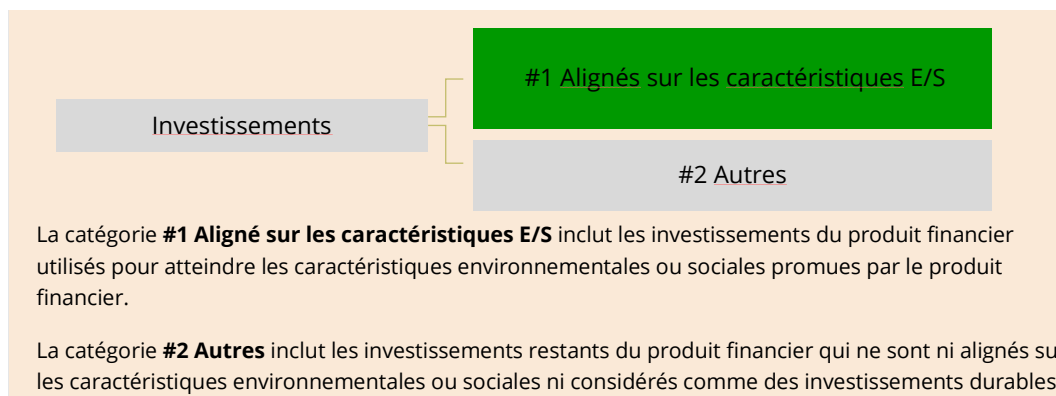
INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
PHARMING GROUP NV 3.000 2025_01	Santé	3,14%	Pays-Bas
DELIVERY HERO 1.500 2028_01	Produits et services de consommation	2,59%	Allemagne
EVONIK IND/RAG-STIFTUNG 0 2026_06	Produits chimiques	2,52%	Allemagne
KONINKLIJKE KPN/AMERICA MOVIL 0 2024_03	Télécommunications	2,38%	Pays-Bas
IBERDROLA 0.800 2027_12	Services aux collectivités	2,35%	Espagne
BE SEMICONDUCTOR 0.500 2024_12	Technologie	2,32%	Pays-Bas
SCHNEIDER 0 2026_06	Biens et services industriels	2,28%	France
GN STORE NORD 0 2024_05	Santé	2,23%	Danemark
MAISONS DU MONDE 0.125 2023_12	Produits et services de consommation	2,18%	France
PERNOD RICARD/GBL 2.125 2025_11	Aliments, boissons et tabac	2,15%	France
NEOEN 2.000 2025_06	Services aux collectivités	2,11%	France
ELIS 0 2023_10	Biens et services industriels	2,10%	France
QIAGEN 1.000 2024_11	Santé	2,08%	Pays-Bas
PRYSMIAN 0 2026_02	Biens et services industriels	2,07%	Italie
DUFREY 0.750 2026_03	Vente au détail	2,02%	Suisse



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 30 décembre 2022, le Compartiment a **99.45 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés avec les caractéristiques E/S**).

Le Compartiment a **0.55 %** de son actif net appartenant à la poche **#2 Autres**. Celle-ci est constituée de :

- **0.55 %** de liquidités
- **0 %** de dérivés
- **0 %** de valeurs ou de titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Compartiment a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche **#1 Aligné avec les caractéristiques E/S**.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche **#2 Autres**, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

SECTEUR	% D'ACTIFS
Santé	14,58%
Biens et services industriels	14,49%
Produits et services de consommation	12,61%
Services aux collectivités	8,16%
Technologie	7,93%
Vente au détail	5,66%
Produits chimiques	5,29%
Aliments, boissons et tabac	5,26%
Télécommunications	5,00%
Automobiles et pièces	3,58%
Energie	2,18%
Construction et matériaux	1,90%
Banques	1,73%
Voyages et loisirs	1,55%
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,32%
Immobilier	0,94%
Dispo/Liquidité Investie	8%

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

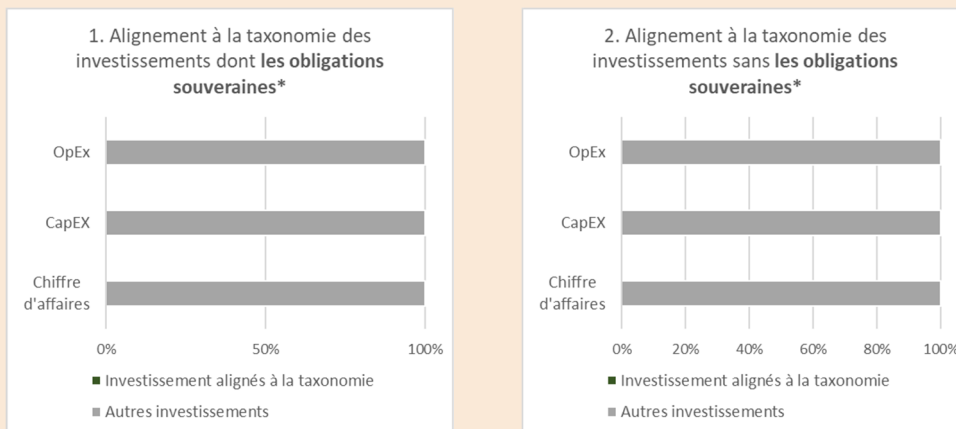
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.



● Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **0.55** %,
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de **0** %,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de **0** %.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	163 000 543,05	211 092 850,10
Actions et valeurs assimilées	5 960 802,40	3 607 700,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	5 960 802,40	3 607 700,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	143 115 487,69	197 858 211,44
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	143 115 487,69	197 858 211,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	13 804 252,96	9 555 748,66
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 804 252,96	9 555 748,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	120 000,00	71 190,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	120 000,00	71 190,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	26 059 599,29	34 505 375,17
Opérations de change à terme de devises	25 218 015,96	34 278 016,28
Autres	841 583,33	227 358,89
Comptes financiers	302 545,58	174 895,96
Liquidités	302 545,58	174 895,96
Total de l'actif	189 362 687,92	245 773 121,23

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	142 960 287,01	187 167 368,81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	22 798 576,81	12 267 855,93
Report à nouveau (a)	-	10 259,71
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 030 825,47	11 848 915,32
Résultat de l'exercice (a, b)	-747 964,14	-1 531 073,79
Total des capitaux propres	163 980 074,21	209 763 325,98
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	120 000,00	71 190,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	120 000,00	71 190,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	120 000,00	71 190,00
Autres opérations	-	-
Dettes	25 262 613,71	35 938 605,25
Opérations de change à terme de devises	25 093 325,56	34 331 039,27
Autres	169 288,15	1 607 565,98
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	189 362 687,92	245 773 121,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	6 258 875,00	3 001 250,00
ACTIONS	6 258 875,00	3 001 250,00
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX	3 609 375,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	2 649 500,00	3 001 250,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	674,81	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	30 166,50	29 357,90
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 275 087,81	1 793 206,81
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 305 929,12	1 822 564,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	6 037,59	5 787,36
Autres charges financières	-	-
Total (II)	6 037,59	5 787,36
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 299 891,53	1 816 777,35
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 045 630,91	3 536 260,17
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-745 739,38	-1 719 482,82
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 224,76	188 409,03
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-747 964,14	-1 531 073,79

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du Compartiment est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de la veille du jour de bourse ouvré non férié suivant.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Le Compartiment peut subir une baisse de sa valeur liquidative ("VL") en raison des ordres de souscription / rachat effectués par les investisseurs, à un cours qui ne reflète pas les coûts de réajustement associés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de réduire l'impact de cette dilution et de protéger les intérêts des porteurs existants, le Compartiment met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement. Ce mécanisme, encadré par une politique de swing pricing, permet à la société de gestion de s'assurer de faire supporter les coûts de réajustement aux investisseurs qui demandent la souscription ou le rachat d'actions du Compartiment en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du Compartiment.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net du Compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes d'actions du Compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables du Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité des VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la pricing policy OFI.

Conformément à la réglementation, les paramètres de ce dispositif ne sont connus que des personnes en charge de sa mise en œuvre.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,10 % TTC ; tout OPC inclus pour les actions de type IC et ID
- 1,40 % TTC ; tout OPC inclus pour les actions de type GI et RF
- 1,80 % TTC ; tout OPC inclus pour les actions de type GR et RC
- 0,10 % TTC ; tout OPC inclus pour les actions de type N-D

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais de gestion variables s'appliquent aux types d'actions : IC, ID, RC, RF et N-D.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 1er mai au 30 avril de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Compartiment fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Compartiment réel.

A compter du 1er mai 2020, la période de calcul de la commission de surperformance s'étendra du 1er juin au 31 mai de chaque année au lieu du 1er Mai au 30 avril de chaque année.

Par exception, sur les parts IC – ID – RC – RF, la période de calcul de la commission de surperformance s'étendra du 1er Mai 2020 au 31 Mai 2021

Par exception, la période de calcul de la commission de surperformance des actions N/D s'étendra de leur création 26 Mai 2020 au 31 Mai 2021.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance excédant celle de l'indice de référence (le Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Compartiment est positive, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de calcul.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions IC, GI, GR, RC, RF :

La capitalisation pure ; les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi

Actions ID et N-D :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	209 763 325,98	253 157 190,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 259 101,34	4 458 968,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 586 455,09	-53 975 663,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 003 574,17	18 041 872,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 085 956,55	-4 163 977,23
Plus-values réalisées sur contrats financiers	777 724,00	3 756 050,49
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 446 136,50	-
Frais de transaction	-48 448,70	-79 085,13
Différences de change	-398 727,37	-694 867,12
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-29 460 547,69	-8 613 745,25
Différence d'estimation exercice N	-18 342 432,16	
Différence d'estimation exercice N - 1	11 118 115,53	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-51 640,00	-327 520,49
Différence d'estimation exercice N	19 550,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	71 190,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-76 415,30
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-745 739,38	-1 719 482,82
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	163 980 074,21	209 763 325,98

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	143 115 487,69	87,28
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	143 115 487,69	87,28
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	6 258 875,00	3,82
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	143 115 487,69	87,28	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	302 545,58	0,18
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 355 201,62	1,44	10 091 251,20	6,15	67 901 926,10	41,41	39 660 848,55	24,19	23 106 260,22	14,09
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	302 545,58	0,18	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	CHF	%	GBP	%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	11 462 325,29	6,99	9 130 955,99	5,57	4 435 055,21	2,70	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,22	0,00	0,22	0,00	0,01	0,00	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	CHF	%	GBP	%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	11 520 645,92	7,03	9 164 424,02	5,59	4 408 255,62	2,69	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Contrepartie vente à terme de devises	25 218 015,96
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	840 244,50
Souscriptions à recevoir	1 338,83
Total créances	26 059 599,29
Dettes	
Vente à terme de devises	-25 093 325,56
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-123 915,24
Provision pour frais de gestion variables à payer	-1 490,81
Collatéral espèces reçu	-40 000,00
Provision commission de mouvement	-3 882,10
Total dettes	-25 262 613,71
Total	796 985,58

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions IC	
Actions émises	19 563,9168
Actions rachetées	58 054,7199
Catégorie d'actions ID	
Actions émises	8 500,0000
Actions rachetées	35 400,0000
Catégorie d'actions GI	
Actions émises	-
Actions rachetées	-

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions GR	
Actions émises	-
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions RC	
Actions émises	1 037,2100
Actions rachetées	4 334,9048
Catégorie d'actions RF	
Actions émises	-
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions N-D	
Actions émises	235,8759
Actions rachetées	98 954,9217

Commissions

Catégorie d'actions IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions ID	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GI	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions N-D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	211 760,58
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions ID	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	260 353,43
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GI	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	1 370,70
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Commission de performance (frais variables)	0,32
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions N-D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	34 276,66
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine			
	Néant			
	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités			
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	3 190,1047	4 327,21	13 804 252,96

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-360 347,90	-695 067,18
Total	-360 347,90	-695 067,18
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-360 347,90	-695 067,18
Total	-360 347,90	-695 067,18
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions ID		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	9 003,40
Résultat	-431 531,63	-791 018,59
Total	-431 531,63	-782 015,19
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-431 531,63	-782 015,19
Total	-431 531,63	-782 015,19
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 202 484,8506	1 229 384,8506
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,20	0,28
Total	0,20	0,28
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,20	0,28
Total	0,20	0,28
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,15	0,25
Total	0,15	0,25
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,15	0,25
Total	0,15	0,25

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-3 183,79	-8 896,11
Total	-3 183,79	-8 896,11
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3 183,79	-8 896,11
Total	-3 183,79	-8 896,11
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-0,15	-0,50
Total	-0,15	-0,50
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-0,15	-0,50
Total	-0,15	-0,50
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	1 256,31
Résultat	47 098,98	-36 091,94
Total	47 098,98	-34 835,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	46 055,07	-
Report à nouveau de l'exercice	1 043,91	-
Capitalisation	-	-34 835,63
Total	47 098,98	-34 835,63
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	115 137,6818	213 856,7276
Distribution unitaire	0,40	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	9 890 657,12	5 389 701,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-473 224,01	4 886 543,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	9 417 433,11	10 276 244,56
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	9 417 433,11	10 276 244,56
Capitalisation	-	-
Total	9 417 433,11	10 276 244,56
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	987 322,8071	1 025 813,6102
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions ID		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	12 139 344,05	6 878 154,52
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-490 999,06	5 532 750,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	11 648 344,99	12 410 905,28
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	11 648 344,99	12 410 905,28
Capitalisation	-	-
Total	11 648 344,99	12 410 905,28

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 202 484,8506	1 229 384,8506
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6,33	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-0,49	6,33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	5,84	6,33
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	5,84	6,33
Capitalisation	-	-
Total	5,84	6,33
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6,31	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-0,51	6,31
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	5,80	6,31
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	5,80	6,31
Capitalisation	-	-
Total	5,80	6,31
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	19 951,49	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 481,36	39 143,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	15 470,13	39 143,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	15 470,13	39 143,63
Capitalisation	-	-
Total	15 470,13	39 143,63
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 428,1331	6 725,8279
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6,18	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-0,33	6,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	5,85	6,18
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	5,85	6,18
Capitalisation	-	-
Total	5,85	6,18
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	748 605,33	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-62 119,71	1 390 458,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	686 485,62	1 390 458,96
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	686 485,62	1 390 458,96
Capitalisation	-	-
Total	686 485,62	1 390 458,96
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	115 137,6818	213 856,7276
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	28/09/2018
Actif net					
en EUR	163 980 074,21	209 763 325,98	253 157 190,91	194 172 716,30	206 776 725,67
Nombre de titres					
Catégorie d'actions IC	987 322,8071	1 025 813,6102	1 365 788,0790	1 302 187,1575	1 402 071,1208
Catégorie d'actions ID	1 202 484,8506	1 229 384,8506	1 229 384,8506	1 238 234,8506	1 288 419,8506
Catégorie d'actions GI	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions GR	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions RC	3 428,1331	6 725,8279	3 352,2024	2 502,6015	2 232,2777
Catégorie d'actions RF	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions N-D	115 137,6818	213 856,7276	402 740,1018	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	71,72	84,30	82,18	78,34	78,75
Catégorie d'actions ID en EUR	67,74	79,63	77,64	74,22	74,61
Catégorie d'actions GI en EUR	92,86	108,50	104,63	99,40	99,48
Catégorie d'actions GR en EUR	92,70	108,38	104,52	99,34	99,43
Catégorie d'actions RC en EUR	86,92	102,71	100,62	96,45	97,63 ⁽¹⁸⁾
Catégorie d'actions RF en EUR	90,67	106,32	103,30	98,17	98,33 ⁽¹⁹⁾
Catégorie d'actions N-D en EUR	99,08	115,42	112,02 ⁽²⁰⁾	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions ID en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions ID en EUR	-	-	-	0,20	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	0,40	-	0,25	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	28/09/2018
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions ID en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	-0,36	-0,67	-0,10	0,21	-0,24
Catégorie d'actions ID en EUR	-0,35	-0,63	-0,09	-	-0,23
Catégorie d'actions GI en EUR	0,20	0,28	-0,58	0,64	0,43
Catégorie d'actions GR en EUR	0,15	0,25	-0,61	0,60	0,41
Catégorie d'actions RC en EUR	-0,92	-1,32	-1,93	-0,38	-0,47
Catégorie d'actions RF en EUR	-0,15	-0,50	-0,71	0,61	-0,32
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-0,16	-0,95	-	-

(18) La catégorie d'actions RC a été créée le 03/05/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(19) La catégorie d'actions RF a été créée le 09/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(20) La catégorie d'actions N-D a été créée le 26/05/2020 avec une valeur nominale de EUR 100.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			5 960 802,40	3,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 960 802,40	3,64
ADIDAS NOM	EUR	5 500,00	701 030,00	0,43
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	EUR	35 388,00	3 531 722,40	2,15
SYMRISE	EUR	17 000,00	1 728 050,00	1,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			143 115 487,69	87,28
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			143 115 487,69	87,28
ACCOR SA 0.7% CV DIRTY 07/12/2027	EUR	60 000,00	2 498 400,00	1,52
ADIDAS AG CV 0.05% 12/09/2023	EUR	1 000 000,00	980 654,79	0,60
AMERICA MOVIL BV 0% CV 02/03/2024	EUR	3 800 000,00	3 844 460,00	2,34
ARCHER OBLIGATIONS CV 0% 31/03/2023	EUR	2 000 000,00	2 355 200,00	1,44
BARCLAYS BANK PLC CONV 0% 24/01/2025	EUR	2 600 000,00	2 589 340,00	1,58
BE SEMICONDUCTOR 0.5% CV 06/12/2024	EUR	3 000 000,00	3 755 325,00	2,29
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI CV 1.875% 06/04/2029	EUR	500 000,00	468 365,63	0,29
CELLNEX TELECOM 1.5% CONV 16/01/2026	EUR	1 000 000,00	1 185 065,75	0,72
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	EUR	4 200 000,00	3 061 397,26	1,87
CEMBRA MONEY BANK AG 0% CV 09/07/2026	CHF	3 000 000,00	2 798 420,17	1,71
DELIVERY HERO AG 1% CV 23/01/2027	EUR	1 900 000,00	1 519 917,39	0,93
DELIVERY HERO AG 1.5% CV 15/01/2028	EUR	6 000 000,00	4 182 065,22	2,55
DIAIM 0% CONVERTIBLE BOND 05/05/2028	EUR	3 500 000,00	3 082 450,00	1,88
DUFYR ONE BV CV 0.75% 30/03/2026	CHF	3 800 000,00	3 261 190,44	1,99
ELIS SA 0% CV 06/10/2023DIRTY	EUR	110 000,00	3 402 300,00	2,07
ELIS SA CV 2.25% 22/09/2029	EUR	1 300 000,00	1 406 664,11	0,86
FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2028	EUR	129 080,00	3 029 507,60	1,85
FNAC DARTY SA CV 0.25% 23/03/2027	EUR	45 000,00	2 963 250,00	1,81
GEELY SWEDEN FINANCE AB 0% CV 19/06/2024	EUR	2 200 000,00	2 650 560,00	1,62
GENFIT 3.5% CV DIRTY 16/10/2025	EUR	96 227,00	2 535 581,45	1,55
GN STORE NORD 0% CONV 21/05/2024	EUR	4 000 000,00	3 611 600,00	2,20
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA 2.125% CV 29/11/2025	EUR	3 400 000,00	3 481 048,08	2,12
IBERDROLA FINANZAS SA0.8% 12/07/2027	EUR	3 800 000,00	3 807 568,77	2,32
INDRA SISTEMAS SA 1.25% CV 07/10/2023	EUR	2 200 000,00	2 179 148,35	1,33
JPMORGAN CHASE FINANCIAL CV 0% 14/01/2025	EUR	2 800 000,00	2 900 520,00	1,77
JUST EAT TAKEAWAY 0.625% 09/02/2028	EUR	2 000 000,00	1 327 993,21	0,81
LAGFIN SCA CV 2% 02/07/2025	EUR	2 000 000,00	2 192 873,97	1,34
LOYALTOUCH 4.2% 22/06/2012CV	EUR	84,00	0,84	0,00
MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	EUR	75 961,00	3 529 148,06	2,15
NEOEN SAS 2% CV 02/06/2025	EUR	68 605,00	3 412 412,70	2,08
NEXI SPA 0% CV 24/02/2028	EUR	4 500 000,00	3 257 100,00	1,99
ORPAR 0% CV 20/06/2024	EUR	2 400 000,00	2 825 760,00	1,72
PHARMING NV CONV 3% 31/01/2025	EUR	5 600 000,00	5 084 422,61	3,10
PHP FINANCE JERSEY 2.875% CV 15/07/2025	GBP	1 400 000,00	1 512 800,79	0,92
PIRELLI AND C SPA 0% CONV 22/12/2025	EUR	3 400 000,00	3 202 460,00	1,95

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PROXIMANIA DEFAULTED 12/07/2012	EUR	78,00	0,78	0,00
PRYSMIAN SPA 0% CV 02/02/206	EUR	3 200 000,00	3 342 400,00	2,04
QGEN NV CV 1% 13/11/2024	USD	3 000 000,00	3 364 972,28	2,05
QIAGEN NV 0% CV 17/12/2027	USD	3 400 000,00	3 003 851,02	1,83
RAG STIFTUNG CV 0% 17/06/2026	EUR	4 500 000,00	4 076 100,00	2,49
SCHNEIDER ELECTRIC SE CV 0% 15/06/2026	EUR	20 000,00	3 681 000,00	2,24
SELENA SARL CV 0% 25/06/2025	EUR	3 000 000,00	2 841 600,00	1,73
SHOP APOTHEKE EUROPE NV 0% CONV 21/01/2028	EUR	3 000 000,00	2 138 700,00	1,30
SIKA AG CV 0.15% 05/06/2025	CHF	2 400 000,00	3 071 345,38	1,87
STMICROELECTRON NV CV 0% 04/08/2027	USD	2 000 000,00	1 932 630,59	1,18
STMICROELECTRONICS NV 0% CV 04/08/2025	USD	3 200 000,00	3 160 871,40	1,93
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.00% 24/09/2024CONV	EUR	29 928,00	3 136 753,68	1,91
UBISOFT ENTERTAINMENT SA CV 2.375% 15/11/2028	EUR	1 100 000,00	1 152 017,19	0,70
UMICORE SA 0% CV 23/06/2025	EUR	3 000 000,00	2 749 200,00	1,68
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 01/01/2025	EUR	100 000,00	3 063 000,00	1,87
VOLTALIA SA 1% CV 13/01/2025	EUR	101 604,00	2 915 018,76	1,78
WH SMITH PLC 1.625% CV 07/05/2026	GBP	2 900 000,00	2 922 254,42	1,78
WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	EUR	30 000,00	2 668 800,00	1,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			13 804 252,96	8,42
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			13 804 252,96	8,42
OFI RS LIQUIDITES	EUR	3 190,1047	13 804 252,96	8,42
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	-19 550,00	-19 550,00	-0,01
EURO STOXX 0323	EUR	750,00	120 000,00	0,07
EURO STOXX 0323	EUR	70,00	-100 450,00	-0,06
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			26 059 599,29	15,89
Dettes			-25 262 613,71	-15,41
Comptes financiers			302 545,58	0,18
ACTIF NET			163 980 074,21	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'offrir aux porteurs une exposition synthétique à l'indice « Basket Precious Metals Strategy » (code Bloomberg SOOFBPM Index) ou un indice ayant la même composition. Cet indice est représentatif d'un panier composé de contrats à terme sur métaux précieux et sur taux d'intérêt. Le Compartiment reproduira à la hausse comme à la baisse les variations de cet indice.

Indicateur de référence

Il n'y a pas d'indicateur de référence, cependant à titre d'information l'investisseur pourra consulter le GSCI Precious Metals TR, qui est représentatif d'un univers d'investissement en métaux précieux, limité à l'or et l'argent. Les variations sont calculées sur la base de cours constatés en US\$. Cet indice est total return. Il convient de rappeler que l'indice de comparaison le GSCI Precious Metals TR n'a pas la même composition que l'indice Basket Precious Metals Strategy auquel le Compartiment est exposé en permanence, ce qui peut entraîner des différences en matière de performance réalisée.

Stratégie de gestion

Le Compartiment devra investir de façon à s'exposer à l'indice « Basket Precious Metals Strategy Index » composé des métaux suivants Or - Argent - Platine - Palladium mais également de contrats sur les taux courts au travers du contrat à terme SOFR 3 mois qui reflète le taux d'intérêt SOFR pour un placement de 250 000 dollars. Sa cotation s'établit sur la base de 100 moins le taux d'intérêt.

Une position de base acheteuse est constituée à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice Basket Precious Metals Strategy. Cet indice est composé de contrats à terme sur les principaux métaux précieux sélectionnés et sur taux d'intérêt avec la répartition suivante : 35% Or - 20% Argent - 20% Platine - 20% Palladium - 5% SOFR 3 mois.

Il convient de préciser que le SOFR 3 mois est le remplaçant de l'EURODOLLAR «3 mois » qui disparaîtra le 30 juin 2023.

Le rebalancement technique de l'indice entre ces différents composants est effectué tous les jours. La liste des marchés n'est pas limitative.

Le Compartiment peut également recourir à d'autres indices ayant une composition sensiblement identique émis ou non par la société OFI ASSET MANAGEMENT.

Pour plus d'informations sur l'indice utilisé, l'investisseur est invité à se rapprocher de la société OFI ASSET MANAGEMENT.

Les contrats à terme sur matières premières et sur taux d'intérêt pourront être cotés dans diverses devises, dès lors afin de couvrir l'indice contre le risque de change, une stratégie de neutralisation de l'effet de change est effectuée de manière systématique une fois par jour.

L'objectif d'exposition du Compartiment est limité à 105%.

Pour les Actions RFC USD H, la Société veillera à ce que les actions soient couvertes contre le risque de change à tout moment au moins à 95%, l'objectif étant de couvrir la totalité de cette classe d'actions ; l'attention des souscripteurs est toutefois attirée sur le fait qu'il pourra subsister un risque de change résiduel. Toutes les charges découlant de ces opérations de couverture seront supportées par l'action RFC USD H.

Les principales catégories d'actifs utilisées : le portefeuille du Compartiment est investi au travers de swaps (contrats d'échange de flux financiers négociés de gré à gré) de performance d'un indice de contrats à terme sur matières premières. Il pourra détenir de 0% à 100% de son actif en dépôts à terme et en titres de créances négociables d'émetteurs privés ou publics notés au moins « Investment Grade » et de maturité inférieure à 1 an. Il peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts d'OPCVM ou de FIA respectant les 4 critères (art R214-13 du CMF). Les dépôts d'une durée maximum de 12 mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit sont autorisés dans la limite de 100% de l'actif. Le Compartiment peut recourir temporairement à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du Compartiment.

Profil des risques

Le Compartiment sera principalement investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque en capital :

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué est inhérent à ce type de gestion, celle-ci n'incluant pas de garantie en capital.

Risque lié à l'investissement dans des Instruments Financiers à Terme sur matières premières :

Le Compartiment est exposé au cours des matières premières par le biais de swaps sur indices de matières premières. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie.

Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est lié aux swaps et autres instruments dérivés contractés par le Compartiment. Le Compartiment est exposé au risque que les établissements de crédit ne puissent honorer leurs engagements au titre de ces instruments. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de surexposition :

Le Compartiment peut avoir recours à un effet de levier maximum de 1,05. Dans ce cas, lors des fluctuations de marché, le Compartiment réalise 1,05 fois la variation du marché. Ainsi, une position initiée contre le sens du marché produira une perte égale à 1,05 fois la variation du marché.

Risque de taux :

Le Compartiment, au travers de l'indice, directement ou via des OPC monétaires sélectionnés pour rémunérer la trésorerie, peut être investi sur des contrats à terme sur taux d'intérêt et/ou sur des titres de créance à taux fixe. En général, le prix de ces titres baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de durabilité :

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Le risque accessoire est le suivant :

Risque de change :

Les swaps sont libellés en euros et couvert contre le risque de change. Le Compartiment est cependant exposé à un risque de change résiduel, l'opération de couverture de change dans l'indice étant réalisée une seule fois par jour.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 1^{er} février 2022, le Compartiment devient un OPC dit Article 8 avec mise en place d'un mécanisme de compensation des émissions carbone ;
- A compter du 15 mars 2022, le SOFR 3 mois, l'un des composants de l'indice « Basket Precious Metals Strategy Index » remplace l'actuel EURODOLLAR « 3 mois » qui disparaîtra le 30 juin 2023 ;
- A compter du 08 juillet 2022, mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats qui pourra être activé en cas de besoin ;
- L'action RFC USD qui a été créée le 26 octobre 2021 a été abondée en date du 03 octobre 2022.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination de la SICAV : OFI FINANCIAL INVESTMENT devient Global SICAV ;
- Changement de dénomination du Compartiment : OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS devient Ofi Invest Precious Metals ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest ;

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la FED (Réserve Fédérale américaine), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Performance :

	OFI Financial Investment - Precious Metals				
	Action R	Action I	Action XL	Action RF	Action RFC USD H *
VL au 31/12/2021	790,04	42 515,92	69 213,70	1 250,21	1055,82
VL au 30/12/2022*	779,81	42280,80	69071,62	1242,06	1000
Performance	-1,29%	-0,55%	-0,21%	-0,65%	5,58%

* : L'action RFC USD a été abondée en date du 03 octobre 2022.

Le Compartiment n'a pas de benchmark.

Commentaire de gestion :

Le Compartiment de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT-PRECIOUS METALS obtient son exposition aux marchés des métaux précieux au travers de l'utilisation d'instruments financiers à terme, à savoir des contrats d'échange de performance (swap) répliquant la performance de l'indice « Basket Precious Metals Strategy ». Cette exposition constitue l'essentiel de la performance de l'OPC. Les autres facteurs de performance sont les intérêts prélevés ou perçus sur le placement de la trésorerie.

La stratégie est passive ; l'exposition du portefeuille aux marchés est donc restée inchangée tout au long de l'année.

Après un bon début d'année porté par la poursuite de la reprise post Covid, les métaux tout comme le pétrole s'inscrivaient en nette hausse à la fin du mois de février. L'or et l'argent, soutenus par une inflation en forte hausse poussant les taux d'intérêt réels toujours plus bas, étaient également bien orientés.

La hausse s'est accélérée début mars avec l'annonce de l'invasion de l'Ukraine par les forces russes. Les tensions générées par le conflit avec l'Occident ont fait craindre une perte d'approvisionnement brutale des ressources en provenance de Russie, l'un des principaux producteurs et exportateurs de pétrole, de gaz, de nickel, de palladium et d'aluminium.

L'or et l'argent ont ensuite vu leurs prix corriger du fait du changement de discours des banques centrales. Après plus d'une décennie de politiques monétaires accommodantes, les banquiers centraux ont décidé de resserrer les conditions de crédit et de remonter les taux d'intérêt, pour lutter contre la hausse de l'inflation générée par la reprise post Covid et la crise ukrainienne, qui s'est avérée moins transitoire que préalablement escompté.

L'or, qui ne procure pas de rendement à la différence des classes d'actifs traditionnels, a alors vu l'intérêt des investisseurs s'émousser. Le prix de l'once est ainsi redescendu jusqu'à 1630\$ début novembre.

Toutefois, si l'on considère la relation historique qui existe entre le cours de l'once d'or et les taux d'intérêt réels à long terme américain on constate que l'or a bien mieux résisté qu'il n'aurait dû à la remontée des taux d'intérêt réels. Ceci est sans doute en partie imputable à la situation géopolitique, qui a poussé certains investisseurs à rechercher des actifs considérés comme « refuges ». Il semble aussi que certains intervenants aient du mal à croire que la Banque Centrale américaine arrivera à rapidement remettre l'inflation sous contrôle.

L'argent a subi également et conserve sa relation historique avec l'or, en corrigeant pratiquement deux fois plus que le métal jaune. Cela peut néanmoins paraître surprenant au regard de l'évolution de la consommation de ce métal qui, du fait de ses propriétés physiques de conductivité de l'électricité, est de plus en plus utilisé industriellement pour les technologies bas carbone.

De son côté, le palladium, métal indispensable à la production de pots catalytiques inscrivait de nouveaux plus hauts à plus de 3400 \$ l'once, en hausse de 70% par rapport à son cours de début d'année ! Le métal étant transporté par avion sur des lignes commerciales, les opérateurs ont craint un moment que le métal ne trouve plus son chemin sur les marchés internationaux avec la suspension des vols en provenance et à destination de la Russie par les pays occidentaux. Le marché a néanmoins réussi à contourner le problème en passant par des pays dont l'espace aérien restait ouvert, ce qui a entraîné une détente des prix.

La mise en place de la politique « zéro Covid » en Chine et le resserrement monétaire ont ensuite pesé sur la croissance, et notamment sur les ventes automobiles, notamment en Chine. Le palladium et le platine, tous deux très utilisés dans la production de véhicules, ont alors subi une forte correction. Le platine a néanmoins mieux résisté, du fait de son utilisation dans la production d'hydrogène « vert » (par électrolyse de l'eau) qui même si elle reste pour l'heure relativement confidentielle, a vu ses capacités installées augmenter de 460% depuis 2019 !

Le point essentiel qui déterminera la trajectoire du métal jaune pour l'année 2023 sera, une fois de plus, la demande financière. Celle-ci est fortement liée au rendement des autres classes d'actifs et, en particulier, au niveau des taux d'intérêt réels. Sur leur évolution en 2023, les avis sont très partagés. Si les banques centrales, Réserve Fédérale américaine (FED) en tête, semblent bien déterminées à ramener l'inflation sous contrôle, la tâche reste cependant très compliquée.

Au-delà de la contrainte que constitue l'endettement des Etats (la dette des USA est par exemple de 120% de son PIB), la nature même de l'inflation actuelle est très différente de l'inflation que nous avons pu connaître par le passé. En effet, au moins 40% de l'inflation provient de problématiques d'offre. Les hausses de taux de la FED et de ses consœurs, en renchérissant le coût de l'argent, entraînent un ralentissement de la demande. Si cela devrait atténuer les contraintes d'offre en réduisant la demande, cela risque de n'être que temporaire et pourrait nécessiter une destruction importante de la demande, c'est-à-dire plonger l'économie américaine dans une récession.

En tout état de cause, la FED ne dispose aujourd'hui que d'un nombre limité d'options. Si l'on s'en tient à ses déclarations, l'hypothèse la plus probable est qu'elle poursuive son resserrement monétaire tant que l'inflation n'est pas sous contrôle. Compte tenu des risques inflationnistes liés aux prix des ressources naturelles et à l'inélasticité de la demande de métaux en raison de la nécessité d'opérer la transition énergétique coûte que coûte, cela risque d'obliger les banques centrales à une remontée des taux nominaux au-delà des niveaux actuellement anticipés par le marché. Ceci pourrait se solder par une révision des allocations des investisseurs, qui reverraient à la baisse leur exposition au risque en réduisant leurs investissements dans les actions et les obligations. Ce mouvement est généralement accompagné d'une recherche d'actifs considérés comme « refuges », dont l'or et les métaux précieux font partie, au côté du dollar et des dépôts.

L'autre hypothèse est que la FED intègre le fait que l'inflation est plus inélastique que prévu d'une part, et probablement plus durable d'autre part. Elle pourrait dès lors devoir revoir son objectif d'inflation et le porter à un niveau plus élevé, par exemple entre 3 et 3,5%. Ceci pourrait se faire sans porter atteinte à sa crédibilité, en arguant notamment que de plus en plus d'études mettent en évidence le caractère inflationniste de la transition énergétique qui va nous concerner pendant les prochaines décennies. Une telle décision imposerait aux investisseurs de revoir leur objectif d'inflation et cela mettrait une pression baissière sur les taux réels. Ceci constitue le meilleur soutien au cours de l'or et des métaux précieux.

Le manque d'investissement dans le secteur pétrolier et gazier, de même que dans le secteur des métaux (les investissements miniers sont aujourd'hui de l'ordre de 80 milliards de dollars par an, alors que le double serait nécessaire), milite pour un scénario de révision des ancrages d'inflation. De même, les besoins d'investissement dans le système électrique sont considérables : 4300 milliards de dollars par an contre 1200 milliards actuellement, selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). Les Etats seront forcément sollicités pour de tels niveaux d'investissements. Et leur situation financière impose que les taux d'intérêt réels restent bas pour que la dette reste soutenable.

Des investisseurs font visiblement aujourd'hui cette analyse. Les Banques Centrales elles-mêmes ont en effet réalisé cette année leurs plus gros achats d'or depuis 1967. Sur les trois premiers trimestres, elles ont en effet déjà acquis près de 700 tonnes d'or, ce qui dépasse les achats annuels records de l'année 2018 (environ 650 tonnes), alors que l'année n'est pas finie. Ces établissements qui, rappelons-le, définissent les politiques monétaires ont d'ailleurs manifesté la volonté de poursuivre leurs achats d'or. Dans un sondage réalisé par le World Gold Council (WGC) en milieu de cette année, 25% des 56 Banques Centrales interrogées indiquaient vouloir augmenter leur allocation au métal jaune dans les douze prochains mois. A noter également qu'aucune d'entre elles n'indiquait vouloir réduire son allocation au métal précieux. Et les raisons avancées pour justifier ces achats tiennent justement aux points évoqués plus haut. D'abord, ces établissements indiquent qu'ils pensent que les taux réels vont rester bas longtemps. La seconde raison est l'absence de risque de contrepartie sur le métal jaune. En d'autres termes, l'or n'est la dette de personne et ne risque donc pas de faire faillite...

Pour toutes ces raisons, nous pensons que l'or devrait connaître en 2023 une performance positive, qui devrait porter son prix à nouveau au-delà des 2000 \$ l'once et possiblement au-dessus du plus haut établi lors de la crise sanitaire autour des 2070 \$ l'once.

L'argent devrait être porté en 2023 par deux facteurs principaux. D'abord, il reste considéré par de nombreux investisseurs comme un métal précieux. Sa performance est donc très liée, historiquement, à celle de l'or, mais avec davantage de volatilité.

Ensuite, l'argent a vu sa demande industrielle fortement évoluer ces dernières années, en raison de ses propriétés physiques. Métal qui conduit le mieux l'électricité, il est notamment utilisé pour les technologies bas carbone dont le développement s'accélère avec la transition énergétique.

Enfin, le platine et le palladium, très dépendants du secteur automobile, devraient profiter de la reprise du secteur, avec la réouverture de la Chine. Le platine devrait en outre continuer de bénéficier du fort engagement pour le développement de l'hydrogène vert.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'après une année 2023 difficile, les métaux précieux présentent une opportunité d'investissement et de diversification majeure pour l'année 2023.

RAPPORT ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE-CLIMAT

Aucun actif de ce Compartiment ne peut être couvert par une analyse ESG.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Informations générales au 30/12/2022 :

- Les titres prêtés par le Compartiment ont représenté 0% du total des actifs pouvant être prêtés ;
- Les actifs empruntés par le Compartiment ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de pension ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération d'achat-revente ou de vente-rachat ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de prêt avec appel de marge ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de contrat d'échange sur rendement global ont représenté un montant de 1 210 436 103.58 euros, soit 101.40% des actifs sous gestion du Compartiment.

Données sur la concentration au 30/12/2022 :

- Les principales contreparties de prêt-emprunt du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

- Les principales contreparties d'opérations de pension du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

- Les principales contreparties d'opérations de contrat d'échange sur rendement global du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
UBS Europe SE	244 172 905.99	3 990 000
SOCIETE GENERALE CIB	244 374 101.87	4 080 000
BNP PARIBAS PARIS	245 160 001.52	4 040 000
BOFA SECURITIES EUROPE SA	243 419 229.36	8 420 000
JP MORGAN AG	250 245 594.84	8 670 000

Données d'opérations au 30/12/2022 :

Les caractéristiques des opérations du Fonds étaient les suivantes :

Type d'opération	Contrats d'échange sur rendement global	Prêt-emprunt	Pension
Type et qualité des garanties	Cash	NA	NA
Echéance de la garantie	Opérations ouvertes	NA	NA
Devise de la garantie	Euro	NA	NA
Echéance des opérations	Opérations ouvertes	NA	NA
Juridiction des contreparties	France / Allemagne / Irlande	NA	NA
Règlement et compensation	Bilatéral	NA	NA

Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues des contreparties sont détenues dans un compte espèces tenu par le dépositaire du Compartiment.

Conservation

Les garanties reçues par le Compartiment sont conservées par le Dépositaire du Compartiment, Société Générale Securities Services France. Les garanties fournies par le Compartiment sont conservées par ses contreparties sur des comptes groupés.

Revenus

Le Compartiment perçoit l'intégralité des revenus générés par les opérations de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global. Ni la Société de Gestion, ni aucun tiers ne perçoivent de rémunération au titre de ces opérations.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest Precious Metals

Identifiant d'entité juridique : 9695006JSNO3RE8RMG80

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Ofi Invest Precious Metals (ci-après "le Compartiment") a investi de façon à s'exposer à l'indice « Basket Precious Metals Strategy Index » composé des métaux suivants Or - Argent - Platine – Palladium.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Compartiment a pu investir jusqu'à 100 % de son actif en dépôt à terme, dans des instruments du marché monétaire et des titres de créances négociables à court terme (maturité inférieure à 1 an) émis par des entités publiques de pays membre de l'OCDE.

Dans ce cadre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en finançant des émetteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques de gestion des enjeux ESG des Etats ont été :

- Domaine Gouvernance : Respect des citoyens – Qualité de la gestion – Indépendance et stabilité – éthique ;
- Domaine Sociétal : Emploi et marché du travail – Equité sociale – Education – Santé ;
- Domaine Environnemental : Energie et carbone – Gestion de l'eau et de la biodiversité – Limitation des rejets toxiques – Développement de filières vertes.

La Société de Gestion souhaite également prendre en compte les externalités négatives liées à la production des métaux sous-jacent à la performance de l'indice.

Pour ce faire, la Société de Gestion effectue un calcul de l'empreinte carbone tenant compte de la composition de la stratégie, afin de déterminer le montant des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) associées au panier de matières premières qui compose l'indice. Ceci afin d'estimer la quantité de certificats de compensation carbone volontaires certifiés (VER) nécessaires à la Société de Gestion pour compenser l'émission carbone.

Par ailleurs, ce Compartiment intègre dans sa gestion un ensemble d'exigences ESG qui lui ont permis d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues avec notamment l'exclusion de 20% des émetteurs avec les plus mauvais scores ISR de l'univers d'investissement.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Concernant le mécanisme de compensation Carbone

De plus, les émissions de GES associées au panier de matières premières qui composent l'indice étaient de **376 960,80** tonnes de CO₂.

L'acquisition de **25 108** certificats de compensation carbone volontaires certifiés ont permis de compenser les émissions de GES.

Concernant la partie de l'actif investie en obligations d'Etats de l'OCDE

La note ESG au niveau du portefeuille pour les émetteurs publics a atteint **3,79** et celle de son indicateur de référence a atteint **6.97**.

Le pourcentage d'émetteurs publics appartenant à la catégorie sous surveillance est de **0%**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a eu pas de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité :

Indicateurs d'incidences négatives	Méthode d'évaluation (Etats OCDE + 5 Etats)
15. Intensité de GES	<p>Notation ESG des Etats : cet indicateur est pris en compte dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'enjeu « Energie, carbone & filières vertes » • Le système de malus pour les Etats n'ayant pas ratifié le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris sur le climat
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	<p>Notation ESG des Etats : cet indicateur est pris en compte dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'enjeu « Emploi et marché du travail ». • Le système de malus pour les Etats sur la liste de Freedom House mise à jour annuellement dans son rapport sur les libertés (civile et politique) dans le monde, et pour ceux qui n'ont pas aboli la peine de mort.

De ce fait, le Compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
BTF ETAT FRANC 01/03/2023	Gouvernement	20,60%	France
BTF ETAT FRANC 18/01/2023	Gouvernement	17,34%	France
BTF ETAT FRANC 15/02/2023	Gouvernement	16,49%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

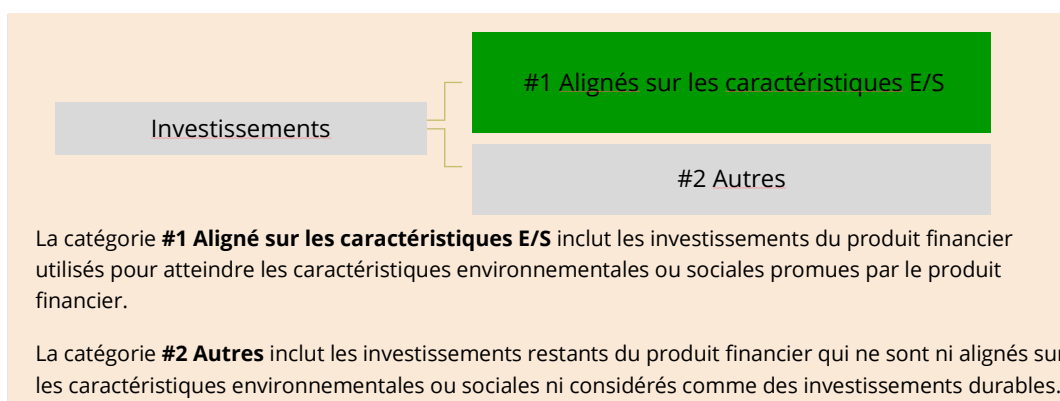
BTF ETAT FRANC 01/02/2023	Gouvernement	12,38%	France
BTF ETAT FRANC 11/01/2023	Gouvernement	6,61%	France
BTF ETAT FRANC 04/01/2023	Gouvernement	3,97%	France
BTF ETAT FRANC 15/03/2023	Gouvernement	2,06%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Au 30 décembre 2022, le Compartiment a **88.27** % de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Compartiment a **11.73** % de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- **8.26** % de liquidités
- **3.47** % de dérivés
- **0** % de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Compartiment a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres constitués de liquidités et de produits dérivés L'utilisation de produits dérivés ne visera pas l'atteinte de caractéristiques E/S. Pour autant, leur utilisation n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

SECTEUR	% D'ACTIFS
Gouvernement	79,45%
Swap	3,47%
Dispo/Liquidité Investie	17,08%

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

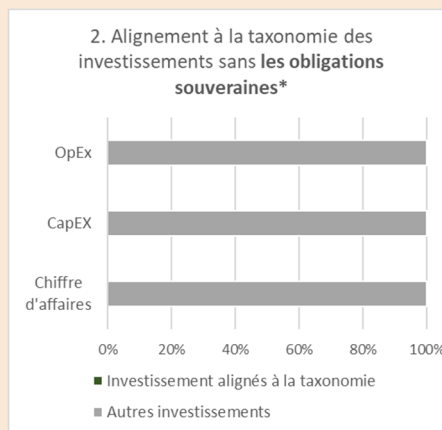
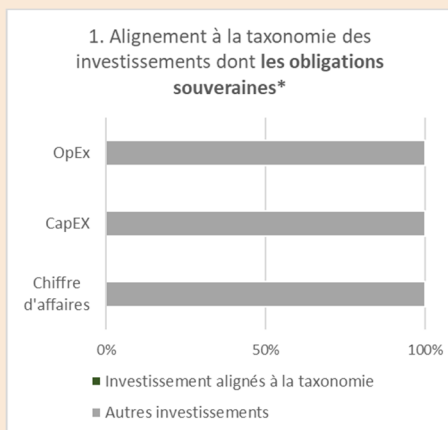
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souverains » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **8,26 %**,
- Des produits dérivés, de façon à s'exposer à l'indice « Basket Precious Metals Index», composé des métaux suivants : Or, Argent, Platine, Palladium. Une position de base acheteuse est constituée à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice Basket Precious Metals Strategy. Cet indice est composé de contrats à terme sur les principaux métaux précieux sélectionnés et sur taux d'intérêt avec la répartition suivante : 35% Or - 20% Argent - 20% Platine - 20% Palladium - 5% SOFR 3 mois, à hauteur de **3,47%**
- **0 %** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1 110 514 013,36	1 210 134 921,99
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	961 719 000,00	1 035 616 000,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	961 719 000,00	1 035 616 000,00
Titres de créances négociables	961 719 000,00	1 035 616 000,00
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	106 754 737,21	113 678 713,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	106 754 737,21	113 678 713,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	42 040 276,15	60 840 208,04
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	42 040 276,15	60 840 208,04
Autres instruments financiers	-	-
Créances	487 160,18	5 133 255,84
Opérations de change à terme de devises	99 366,02	-
Autres	387 794,16	5 133 255,84
Comptes financiers	130 251 134,94	114 718 350,52
Liquidités	130 251 134,94	114 718 350,52
Total de l'actif	1 241 252 308,48	1 329 986 528,35

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	1 215 503 719,56	1 379 839 219,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	8 715 425,91	-98 171 467,57
Résultat de l'exercice (a, b)	-13 783 041,81	-15 152 077,54
Total des capitaux propres	1 210 436 103,66	1 266 515 674,60
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	30 816 204,82	63 470 853,75
Opérations de change à terme de devises	99 858,34	-
Autres	30 716 346,48	63 470 853,75
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	1 241 252 308,48	1 329 986 528,35

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	1 227 371 833,58	1 268 395 172,33
AUTRE	1 227 371 833,58	1 268 395 172,33
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS BANK OF AMERICA	243 419 229,36	215 876 590,10
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS BNP PARIBAS	245 160 001,52	225 615 544,97
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS JP MORGAN	250 245 594,84	379 131 123,26
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS SG	244 374 101,87	224 760 384,91
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS UBS	244 172 905,99	223 011 529,09
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-6 663,30	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	16 792,31	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	10 129,01	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	231 330,63	314 572,97
Autres charges financières	-	-
Total (II)	231 330,63	314 572,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	-221 201,62	-314 572,97
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	14 657 763,03	12 535 054,29
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-14 878 964,65	-12 849 627,26
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 095 922,84	-2 302 450,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-13 783 041,81	-15 152 077,54

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés en France, en Grande-Bretagne et aux USA et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Néant

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Les Total Return Swaps figurent au hors-bilan pour leur valeur nominale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

- 0,75% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions I
- 1,50% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions R
- 0,47% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions XL
- 0,75% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions EI C (catégorie d'actions supprimée le 18 février 2022)
- 0,95% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RF
- 0,95% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RFC USD H

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	1 266 515 674,60	1 055 751 875,59
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	807 734 741,09	1 106 629 968,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-825 126 714,08	-712 933 844,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	570 868,55	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 875 634,38	-7 684 052,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	357 390 524,05	279 957 974,97
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-359 196 320,42	-418 742 165,40
Frais de transaction	-87 525,86	-47 584,76
Différences de change	-7 466,16	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 196 852,81	-455 054,55
Différence d'estimation exercice N	1 732 139,21	
Différence d'estimation exercice N - 1	-1 464 713,60	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-18 799 931,89	-23 111 816,35
Différence d'estimation exercice N	42 040 276,15	
Différence d'estimation exercice N - 1	60 840 208,04	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-14 878 964,65	-12 849 627,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 210 436 103,66	1 266 515 674,60

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	961 719 000,00	79,45
Les titres négociables à court terme	961 719 000,00	79,45
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	1 227 371 833,58	101,40

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	961 719 000,00	79,45	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	130 251 134,94	10,76
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	961 719 000,00	79,45	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	130 251 134,94	10,76	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	99 366,02	0,01	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Achat à terme de devises	99 366,02
Souscriptions à recevoir	387 794,16
Total créances	487 160,18
Dettes	
Contrepartie achat à terme de devises	-99 858,34
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-1 070 262,56
Collatéral espèces reçu	-29 200 000,00
Achat à règlement différé	-13 849,81
Rachats à payer	-432 234,11
Total dettes	-30 816 204,82
Total	-30 329 044,64

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions I	
Actions émises	5 912,4695
Actions rachetées	8 738,0923
Catégorie d'actions R	
Actions émises	361 475,4667
Actions rachetées	237 497,6909
Catégorie d'actions XL	
Actions émises	1 852,0043
Actions rachetées	1 413,9221

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions EI C EUR	
Actions émises	-(21)
Actions rachetées	50,0000
Catégorie d'actions RF	
Actions émises	84 640,6051
Actions rachetées	127 012,7145
Catégorie d'actions RFC USD H	
Actions émises	100,0000 ⁽²²⁾
Actions rachetées	-

(21) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

(22) La catégorie d'actions RFC USD H a été créée le 03/10/2022.

Commissions

Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions EI C EUR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RFC USD H	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions EI C EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75 ⁽²³⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RFC USD H	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85 ⁽²⁴⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(23) La catégorie d'actions EI C EUR ayant été supprimée le 18/02/2022, le taux présenté a été annualisé.

(24) La catégorie d'actions RFC USD H ayant été créée le 03/10/2022, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Collatéral espèces reçu BANK OF AMERICA : € 8 420 000

Collatéral espèces reçu BNP PARIBAS : € 4 040 000

Collatéral espèces reçu SG : € 4 080 000

Collatéral espèces reçu UBS : € 3 990 000

Collatéral espèces reçu JP MORGAN : € 8 670 000

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	24 670,57	4 327,21	106 754 737,21

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 271 962,47	-2 432 148,16
Total	-1 271 962,47	-2 432 148,16
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 271 962,47	-2 432 148,16
Total	-1 271 962,47	-2 432 148,16
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-9 866 669,34	-9 402 680,55
Total	-9 866 669,34	-9 402 680,55
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-9 866 669,34	-9 402 680,55
Total	-9 866 669,34	-9 402 680,55
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-657 417,08	-596 461,60
Total	-657 417,08	-596 461,60
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-657 417,08	-596 461,60
Total	-657 417,08	-596 461,60
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-(25)	-56,09
Total	-	-56,09
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-56,09
Total	-	-56,09

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 986 798,73	-2 720 731,14
Total	-1 986 798,73	-2 720 731,14
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 986 798,73	-2 720 731,14
Total	-1 986 798,73	-2 720 731,14
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RFC USD H		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-194,19 ⁽²⁶⁾	-
Total	-194,19	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-194,19	-
Total	-194,19	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(25) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

(26) La catégorie d'actions RFC USD H a été créée le 03/10/2022.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 183 161,49	-22 395 266,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 183 161,49	-22 395 266,04
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 183 161,49	-22 395 266,04
Total	1 183 161,49	-22 395 266,04
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 954,6240	6 780,2468
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 783 664,83	-43 540 532,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 783 664,83	-43 540 532,98
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 783 664,83	-43 540 532,98
Total	4 783 664,83	-43 540 532,98
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	837 145,2901	713 167,5143
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 109 541,47	-10 079 460,29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 109 541,47	-10 079 460,29
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 109 541,47	-10 079 460,29
Total	1 109 541,47	-10 079 460,29

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 307,9857	1 869,9035
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-(27)	-517,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-	-517,24
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-517,24
Total	-	-517,24
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	50,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 641 542,91	-22 155 691,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 641 542,91	-22 155 691,02
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 641 542,91	-22 155 691,02
Total	1 641 542,91	-22 155 691,02
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	185 896,4117	228 268,5211
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RFC USD H		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 484,79 ⁽²⁸⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2 484,79	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 484,79	-
Total	-2 484,79	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	100,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(27) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

(28) La catégorie d'actions RFC USD H a été créée le 03/10/2022.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif net					
en EUR	1 210 436 103,66	1 266 515 674,60	1 055 751 875,59	516 413 739,28	195 316 989,78
Nombre de titres					
Catégorie d'actions I	3 954,6240	6 780,2468	6 546,2798	4 902,6696	4 004,2640
Catégorie d'actions R	837 145,2901	713 167,5143	330 020,8537	200 831,6491	42 007,6014
Catégorie d'actions XL	2 307,9857	1 869,9035	2 181,4110	987,3400	403,0000
Catégorie d'actions EI C EUR	-	50,0000	50,0000	2 500,0000	2 500,0000
Catégorie d'actions EP C EUR	-	-	-	-	2 600,0000
Catégorie d'actions RF	185 896,4117	228 268,5211	189 622,6680	105 650,0821	25 967,2365
Catégorie d'actions RFC USD H	100,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	42 280,80	42 515,92	48 327,95	38 515,59	31 332,57
Catégorie d'actions R en EUR	779,81	790,04	904,80	726,52	595,48
Catégorie d'actions XL en EUR	69 071,62	69 213,70	78 400,50	62 263,97	50 474,98
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-(29)	133,17(30)	151,37	120,51	98,03
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-(31)	97,88
Catégorie d'actions RF en EUR	1 242,06	1 250,21	1 422,54	1 134,85	924,13(32)
Catégorie d'actions RFC USD H en USD	1 055,82(33)(34)	-	-	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RFC USD H en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RFC USD H en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RFC USD H en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	-22,45	-3 661,72	5 747,39	10 700,76	-253,74
Catégorie d'actions R en EUR	-6,07	-74,23	149,80	284,77	-9,35
Catégorie d'actions XL en EUR	195,89	-5 709,34	9 356,08	10 479,02	-3 758,60
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-11,46	14,78	19,94	-8,47
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-	-8,61
Catégorie d'actions RF en EUR	-1,85	-108,97	225,29	186,97	-108,57
Catégorie d'actions RFC USD H en EUR	-26,78	-	-	-	-

(29) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 18/02/2022.

(30) La catégorie d'actions EI C EUR a été supprimée le 22/02/2022.

(31) La catégorie d'actions EP C EUR a été supprimée le 17/05/2019.

(32) La catégorie de parts RF a été créée le 02/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

(33) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 989,29.

(34) La catégorie d'actions RFC USD H a été créée le 03/10/2022 avec une valeur nominale de USD 1 000,00, contrevalorisée à EUR 1 018,58.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			961 719 000,00	79,45
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé			961 719 000,00	79,45
Titres de créances négociables			961 719 000,00	79,45
BTF 0% 01/02/2023	EUR	150 000 000,00	149 865 000,00	12,38
BTF 0% 01/03/2023	EUR	250 000 000,00	249 350 000,00	20,60
BTF 0% 04/01/2023	EUR	48 000 000,00	48 000 000,00	3,97
BTF 0% 11/01/2023	EUR	80 000 000,00	79 992 000,00	6,61
BTF 0% 15/02/2023	EUR	200 000 000,00	199 660 000,00	16,49
BTF 0% 15/03/2023	EUR	25 000 000,00	24 915 000,00	2,06
BTF 0% 18/01/2023	EUR	210 000 000,00	209 937 000,00	17,34
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			106 754 737,21	8,82
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			106 754 737,21	8,82
OFI RS LIQUIDITES	EUR	24 670,57	106 754 737,21	8,82
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Contrats financiers			42 040 276,15	3,47
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			42 040 276,15	3,47
EQSREF/284,247,914.	EUR	-244 374 101,87	8 370 458,14	0,69
EQSREF/300,184,535.85	EUR	-245 160 001,52	8 397 377,27	0,69
EQSREF/318,760,960.25	EUR	-243 419 229,36	8 336 643,67	0,69
EQSREF/330,579,975.09	EUR	-244 172 905,99	8 363 566,65	0,69
EQSREF/412,907,866.66	EUR	-250 245 594,84	8 572 230,42	0,71
Autres instruments financiers			-	-
Créances			487 160,18	0,04
Dettes			-30 816 204,82	-2,55
Comptes financiers			130 251 134,94	10,76
ACTIF NET			1 210 436 103,66	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - ENERGY STRATEGIC METALS

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'offrir aux actionnaires une exposition aux métaux suivants : Aluminium, Plomb, Or, Palladium, Platine, Argent, Nickel, Zinc, Cuivre en cohérence avec la stratégie de gestion et la dénomination de l'OPC. La réalisation de cet objectif se fera par le biais d'une exposition synthétique à l'indice « Basket Energy Strategic Metals Index » (code Bloomberg : SOOFESM) ou un indice ayant la même composition. Cet indice est représentatif d'un panier composé de contrats à terme sur ces métaux. Le Compartiment reproduira à la hausse comme à la baisse les variations de cet indice.

Indicateur de référence

Il n'y a pas d'indicateur de référence, cependant à titre d'information l'investisseur pourra consulter le S&P GSCI INDUSTRIAL METALS TR, qui est représentatif d'un univers d'investissement des métaux industriels (Code Bloomberg : SPGSINTR). Il convient de rappeler que l'indice de comparaison le S&P GSCI INDUSTRIAL METALS TR n'a pas la même composition que l'indice Basket Energy Strategic Metals Index auquel le Compartiment est exposé en permanence, ce qui peut entraîner des différences en matière de performance réalisée. De plus amples informations sur les indices sous-jacents peuvent être obtenues sur le site Internet : <http://www.spindices.com/search/>

Stratégie de gestion

Le Compartiment devra investir de façon à s'exposer à l'indice « Basket Energy Strategic Metals Index », composé des métaux suivants Aluminium, Plomb, Or, Palladium, Platine, Argent, Nickel, Zinc, Cuivre.

La stratégie d'investissement consiste à gérer l'exposition à la performance des métaux, dont la demande devrait augmenter selon l'analyse de l'équipe de gestion, ainsi sélectionnés au sein de l'indice Basket Energy Strategic Metals Index.

Une position de base acheteuse est constituée à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice Basket Energy Strategic Metals Index. Cet indice est composé de contrats à terme sur les métaux suivant sélectionnés avec la répartition initiale suivante : 12% Aluminium, 8% Plomb, 8% Or, 8% Palladium, 12% Platine, 12% Argent, 14% Nickel, 12% Zinc, 14% Cuivre (Ces données sont datées du 31 décembre 2021, elles évolueront conformément à la méthodologie de l'indice). Le rebalancement technique de l'indice entre ces différents composants est effectué tous les trimestres.

Cette pondération sera revue une fois par an par un comité d'investissement, qui pourra décider d'une modification de la composition de l'indice auquel le fonds est exposé. Le comité pourra notamment décider d'ajouter des composants à l'indice, d'en retirer, ou de modifier les pondérations, dans les limites fixées par le prospectus.

Le comité se réunira au plus tard dans la première semaine de novembre. Il réalisera un compte rendu de ses délibérations qui sera publié sur le site internet de la société au plus tard dans la première semaine de décembre. L'ensemble des modifications de l'indice y sera détaillé. Les modifications ne seront implémentées que le dernier jour ouvré de l'année.

La liste des marchés n'est pas limitative. Pour plus d'informations sur l'indice utilisé, l'investisseur est invité à se rapprocher de la société OFI ASSET MANAGEMENT.

Les contrats à terme sur matières premières pourront être cotés dans diverses devises, dès lors afin de couvrir l'indice contre le risque de change, une stratégie de neutralisation de l'effet de change est effectuée de manière systématique une fois par jour.

L'indice Basket Energy Strategic Metals Index devra respecter les règles de diversification suivantes :
35% maximum de l'actif pour un produit sous-jacent ou un groupe de produits sous-jacents corrélés ;
20% maximum de l'actif pour les autres produits ou groupe de produits sous-jacents corrélés.

De ce fait sans attendre le rebalancement trimestriel ou la tenue du Comité Annuel, si le poids d'un des métaux devait dépasser la limite de 20% maximum de l'actif, un rebalancement exceptionnel interviendra et ramènera la pondération de chaque métal à sa valeur définie lors du dernier rebalancement trimestriel. Ce rebalancement exceptionnel sera effectué sur une période de 10 jours.

Les sous-jacents, qui peuvent composer les indices, ont été retenus pour leur représentativité de l'ensemble des métaux précités. La liste des marchés n'est pas limitative.

Pour plus d'informations sur la composition des indices utilisés, l'investisseur est invité à se rapprocher de la société d'OFI ASSET MANAGEMENT.

L'objectif d'exposition du Compartiment est de 100%.

Le Compartiment peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré).

Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour constituer son exposition à l'indice Basket Energy Strategic Metals Index : le portefeuille du Compartiment est investi à travers des contrats d'échange de flux financiers (swaps) négociés de gré à gré. Les opérations sur ces instruments sont effectuées dans la limite de 1 fois l'actif.

Le Compartiment peut par ailleurs utiliser les instruments financiers à terme afin de couvrir le portefeuille contre les risques de taux et/ou de change.

Les instruments financiers à terme (IFT) visés relèvent des catégories suivantes : Swaps de performance ; Swaps de taux, swaps de change, swap sur indices, Futures sur taux d'intérêt, sur devises.

Les principales catégories d'actifs utilisées : Le portefeuille du Compartiment est investi au travers de swaps (contrats d'échange de flux financiers négocié de gré à gré) de performance d'un indice de contrats à terme sur matières premières. Il pourra détenir de 0% à 100% de son actif en dépôts à terme et en titres de créances négociables d'émetteurs privés ou publics notés au moins « Investment Grade » et de maturité inférieure à 1 an. Il peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts d'OPCVM ou de FIA respectant les 4 critères (art R214-13 du CMF). Les dépôts d'une durée maximum de 12 mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit sont autorisés dans la limite de 100% de l'actif. Le Compartiment peut recourir temporairement à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du Compartiment.

Profil des risques

Le Compartiment sera principalement investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque en capital :

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué est inhérent à ce type de gestion, celle-ci n'incluant pas de garantie en capital.

Risque lié à l'investissement dans des Instruments Financiers à Terme sur matières premières :

Le Compartiment est exposé au cours des matières premières par le biais de swaps sur indices de matières premières. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est lié aux swaps et autres instruments dérivés contractés par le Compartiment. Le Compartiment est exposé au risque que les établissements de crédit ne puissent honorer leurs engagements au titre de ces instruments. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de taux :

Le Compartiment, au travers de l'indice, directement ou via des OPC monétaires sélectionnés pour rémunérer la trésorerie, peut être investi sur des contrats à terme sur taux d'intérêt et/ou sur des titres de créance à taux fixe. En général, le prix de ces titres baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de durabilité :

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment de la SICAV OFI Financial Investment – Energy Strategic Metals, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité du portefeuille est fonction de la liquidité des supports d'investissement utilisés : ce risque de liquidité présent dans le Compartiment existe essentiellement du fait des positions sur les métaux, certains événements pouvant interrompre la négociation ou la cotation des métaux sur les marchés où ils sont traités. Le manque de liquidité d'un titre peut renchérir le coût de liquidation d'une position et de ce fait entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment ou se traduire par un report de la liquidation en cas de suspension d'un marché sous-jacent.

Le risque accessoire est le suivant :

Risque de change :

Les swaps sont libellés en euros et couverts contre le risque de change. Le Compartiment est cependant exposé à un risque de change résiduel, l'opération de couverture de change dans l'indice étant réalisée une seule fois par jour.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 27 janvier 2022, création du Compartiment Ofi Financial Investment – Energy Strategic Metals et de l'action XL ;
- A compter du 03 mai 2022, création des actions I et RF ;
- Pour l'action XL, à compter du 03 mai 2022, le montant minimum des souscriptions initiales a été porté à 15 000 000€ contre 1 000 000€ précédemment ;
- A compter du 08 juin 2022, création de l'action R.
- A compter du 29 septembre 2022, sans attendre le rebalancement trimestriel ou la tenue du Comité Annuel, si le poids d'un des métaux devait dépasser la limite de 20% maximum de l'actif, un rebalancement exceptionnel interviendra et ramènera la pondération de chaque métal à sa valeur définie lors du dernier rebalancement trimestriel. Ce rebalancement exceptionnel sera effectué sur une période de 10 jours – Intégration d'un risque de liquidités.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination de la SICAV : OFI FINANCIAL INVESTMENT devient Global SICAV ;
- Changement de dénomination du Compartiment : OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS devient Ofi Invest Energy Strategic Metals ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest ;

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la FED (Réserve Fédérale américaine), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Performance :

	OFI Financial Investment – Energy Strategic Metals			
	Action XL *	Action I **	Action RF **	Action R***
VL de lancement	50000	50000	1000	1000
VL au 30/12/2022	47867,52	45968,37	918,57	938,05
Performance	-4,26%	-8,06%	-8,14%	-6,20%

* : L'action XL a été lancée le 27 janvier 2022 ;

** : Les actions I et RF ont été lancées le 03 mai 2022 ;

** : L'action R a été lancée le 08 juin 2022.

Le Compartiment n'a pas de benchmark.

Commentaire de gestion :

Le Compartiment de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT - ENERGY STRATEGIC METALS obtient son exposition aux marchés des métaux précieux et industriels au travers de l'utilisation d'instruments financiers à terme, à savoir des contrats d'échange de performance (swap) répliquant la performance de l'indice « ENERGY STRATEGIC METALS Index ». Cette exposition constitue l'essentiel de la performance du Compartiment. Les autres facteurs de performance sont les intérêts prélevés ou perçus sur le placement de la trésorerie.

La stratégie est passive et repondérée à sa valeur définie à la fin de chaque trimestre ; l'exposition du portefeuille aux marchés est révisée une fois par an par le Comité d'Investissement. Celui-ci se tient en novembre, et publie ses décisions début décembre, pour une implémentation qui débute le dernier jour ouvré de l'année.

Lors du Comité d'Investissement 2022, qui s'est tenu le 24 octobre, les membres du Comité ont décidé de ramener la pondération de l'or à 0% pour l'année 2023. Le retard pris dans la recherche sur les technologies bas carbone susceptibles d'utiliser de l'or rend celui-ci moins attractif du point de vue de la transition pour l'année à venir. Cette modification sera implémentée lors du prochain rebalancement de portefeuille à la fin du mois de décembre.

Après un bon début d'année porté par la poursuite de la reprise post Covid, les métaux tout comme le pétrole s'inscrivaient en nette hausse à la fin du mois de février. L'or et l'argent, soutenus par une inflation en forte hausse poussant les taux d'intérêt réels toujours plus bas, étaient également bien orientés.

La hausse s'est accélérée début mars avec l'annonce de l'invasion de l'Ukraine par les forces russes. Les tensions générées par le conflit avec l'Occident ont fait craindre une perte d'approvisionnement brutale des ressources en provenance de Russie, l'un des principaux producteurs et exportateurs de pétrole, de gaz, de nickel, de palladium et d'aluminium. Les prix de ces métaux se sont envolés, portant le palladium à un plus haut historique et obligeant le marché du LME (London Metal Exchange) à suspendre les cotations sur le nickel après une hausse d'environ 250% du cours de ce dernier en deux jours !

Les métaux ont ensuite vu leurs prix corriger du fait du changement de discours des banques centrales. Après plus d'une décennie de politiques monétaires accommodantes, les banquiers centraux ont décidé de resserrer les conditions de crédit et de remonter les taux d'intérêt, pour lutter contre la hausse de l'inflation générée par la reprise post Covid et la crise ukrainienne, qui s'est avérée moins transitoire que préalablement escompté. Les craintes que cela a fait peser sur la croissance ont pesé sur les cours des principaux métaux.

La plupart des métaux finit l'année en baisse, à l'exception notable du nickel, qui est resté très tendu après la réouverture du marché du LME. Pourtant, pour nombre de métaux, lorsque l'on regarde le marché physique, la situation semble beaucoup plus tendue que ce que les variations de prix pourraient faire penser au terme de cette année. Ainsi, si l'on prend l'exemple du cuivre, les stocks sont sur des niveaux historiquement bas. En effet, si la demande chinoise en provenance du secteur immobilier a reculé avec les difficultés que connaît le secteur actuellement, l'accélération du développement des énergies renouvelables a tiré la consommation à la hausse. Au final, la consommation de cuivre dans le pays a progressé. Il en est de même en Europe.

Avec la réouverture programmée en Chine, qui consomme environ 50% de tous les métaux de la planète, et la volonté affichée du gouvernement de soutenir le secteur immobilier, la demande de métaux pourrait repartir très fortement en 2023. Il semble par ailleurs qu'un consensus international soit en train de naître sur la nécessité d'accélérer la transition énergétique pour tenir les objectifs fixés par l'Accord de Paris.

La crise énergétique qui a touché l'Europe est par ailleurs loin d'être terminée. Elle a obligé certains producteurs de métaux à fermer des capacités cette année, et cela pourrait bien contraindre de nouveau les disponibilités l'an prochain. De son côté, la Chine montre une volonté claire de limiter ses émissions, ce qui pourrait notamment contraindre la production d'aluminium du pays.

L'année 2023 pourrait donc être le point de départ d'une tendance haussière de long terme les métaux en portefeuille dans leur ensemble, qui devraient bénéficier de ces différents facteurs.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Informations générales au 30/12/2022 :

- Les titres prêtés par le Compartiment ont représenté 0% du total des actifs pouvant être prêtés ;
- Les actifs empruntés par le Compartiment ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de pension ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération d'achat-revente ou de vente-rachat ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de prêt avec appel de marge ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de contrat d'échange sur rendement global ont représenté un montant de 210 381 042.43 euros, soit 96.82% des actifs sous gestion du Compartiment.

Données sur la concentration au 30/12/2022 :

- Les principales contreparties de prêt-emprunt du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

- Les principales contreparties d'opérations de pension du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

- Les principales contreparties d'opérations de contrat d'échange sur rendement global du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
JP MORGAN AG	210 381 042.43	7 660 000

Données d'opérations au 30/12/2022 :

Les caractéristiques des opérations du Fonds étaient les suivantes :

Type d'opération	Contrats d'échange sur rendement global	Prêt-emprunt	Pension
Type et qualité des garanties	Cash	NA	NA
Echéance de la garantie	Opérations ouvertes	NA	NA
Devise de la garantie	Euro	NA	NA
Echéance des opérations	Opérations ouvertes	NA	NA
Juridiction des contreparties	France / Allemagne / Irlande	NA	NA
Règlement et compensation	Bilatéral	NA	NA

Données sur la réutilisation des garanties :

Les garanties reçues des contreparties sont détenues dans un compte espèces tenu par le Dépositaire du Compartiment.

Conservation :

Les garanties reçues par le Compartiment sont conservées par le Dépositaire du Fonds, Société Générale Securities Services France.

Les garanties fournies par le Compartiment sont conservées par ses contreparties sur des comptes groupés.

Revenus :

Le Compartiment perçoit l'intégralité des revenus générés par les opérations de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global. Ni la Société de Gestion, ni aucun tiers ne perçoivent de rémunération au titre de ces opérations.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest Energy Strategic Metals

Identifiant d'entité juridique : 549300XBYCO2IL1W8162

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Ofi Invest Energy Strategic Metals (ci-après "le Compartiment") a investi de façon à s'exposer aux métaux dont l'utilisation est considérée par le comité d'investissement de la Société de Gestion comme stratégique pour la réalisation de la transition énergétique. Il s'est focalisé en particulier sur les métaux indispensables à la

réalisation des technologies bas carbone : Aluminium, Plomb, Or, Palladium, Platine, Argent, Nickel, Zinc et Cuivre.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Compartiment a pu investir jusqu'à 100 % de son actif en dépôt à terme, dans des instruments du marché monétaire et des titres de créances négociables à court terme (maturité inférieure à 1 an) émis par des entités publiques de pays membre de l'OCDE.

Dans ce cadre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en finançant des émetteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques de gestion des enjeux ESG des Etats ont été :

- Domaine Gouvernance : Respect des citoyens – Qualité de la gestion – Indépendance et stabilité – éthique ;
- Domaine Sociétal : Emploi et marché du travail – Equité sociale – Education – Santé ;
- Domaine Environnemental : Energie et carbone – Gestion de l'eau et de la biodiversité – Limitation des rejets toxiques – Développement de filières vertes.

La Société de Gestion souhaite également prendre en compte les externalités négatives liées à la production des métaux sous-jacent à la performance de l'indice.

Pour ce faire, la Société de Gestion effectue un calcul de l'empreinte carbone tenant compte de la composition de la stratégie, afin de déterminer le montant des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) associées au panier de matières premières qui compose l'indice. Ceci afin d'estimer la quantité de certificats de compensation carbone volontaires certifiés (VER) nécessaires à la Société de Gestion pour compenser l'émission carbone.

Par ailleurs, ce Compartiment intègre dans sa gestion un ensemble d'exigences ESG qui lui ont permis d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues avec notamment l'exclusion de 20% des émetteurs avec les plus mauvais scores ISR de l'univers d'investissement.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Concernant le mécanisme de compensation Carbone

Les émissions de GES associées au panier de matières premières qui composent l'indice étaient de **141 181** tonnes de CO₂.

L'acquisition de **3 101** certificats de compensation carbone volontaires certifiés a permis de compenser les émissions de GES.

Concernant la partie de l'actif investie en obligations d'Etats de l'OCDE

La note ESG au niveau du portefeuille pour les émetteurs publics a atteint **7.39** % et celle de son indicateur de référence a atteint **6.97** %.

Le pourcentage d'émetteurs publics appartenant à la catégorie sous surveillance est de **0%**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a eu pas de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité :

Indicateurs d'incidences négatives	Méthode d'évaluation (Etats OCDE + 5 Etats)
15. Intensité de GES	<p>Notation ESG des Etats : cet indicateur est pris en compte dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'enjeu « Energie, carbone & filières vertes » • Le système de malus pour les Etats n'ayant pas ratifié le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris sur le climat
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	<p>Notation ESG des Etats : cet indicateur est pris en compte dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'enjeu « Emploi et marché du travail ». • Le système de malus pour les Etats sur la liste de Freedom House mise à jour annuellement dans son rapport sur les libertés (civile et politique) dans le monde, et pour ceux qui n'ont pas aboli la peine de mort.

De ce fait, le Compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
BTF ETAT FRANC 01/03/2023	Gouvernement	21,12%	France
BTF ETAT FRANC 04/01/2023	Gouvernement	16,11%	France
BTF ETAT FRANC 18/01/2023	Gouvernement	11,96%	France
BTF ETAT FRANC 15/02/2023	Gouvernement	11,49%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

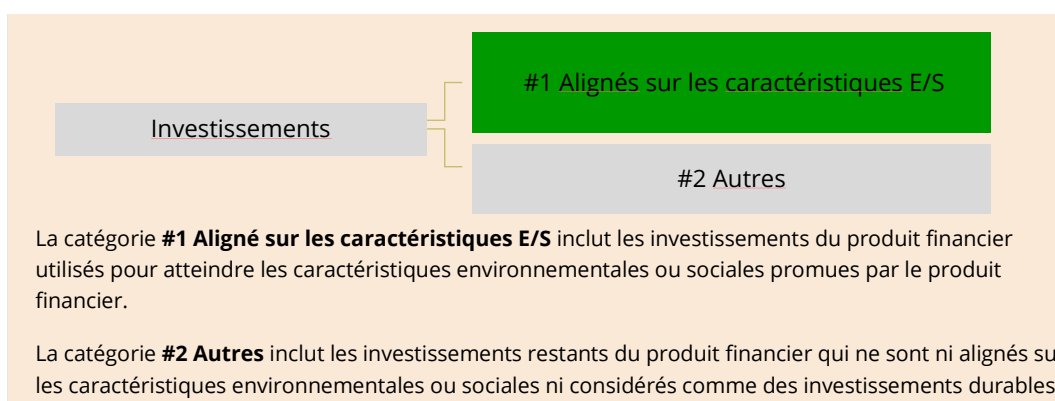
BTF ETAT FRANC 01/02/2023	Gouvernement	10,12%	France
BTF ETAT FRANC 11/01/2023	Gouvernement	9,20%	France
BTF ETAT FRANC 15/03/2023	Gouvernement	4,59%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Au 30 décembre 2022, le Compartiment a **93,45%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés** avec les caractéristiques E/S).

Le Compartiment à **6,55%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- **3,31%** de liquidités
- **3,24%** de dérivés
- 0% de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Compartiment a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres constitués de liquidités et de produits dérivés L'utilisation de produits dérivés ne visera pas l'atteinte de caractéristiques E/S. Pour autant, leur utilisation n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

SECTEUR	% D'ACTIFS
Gouvernement	84,58%
SWAP	3,31%
Dispo/Liquidité Investie	12,11%



- **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souverains » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **3.24** %,
- Des produits dérivés, de façon à s'exposer à l'indice « Basket Energy Strategic Metals Index », composé des métaux suivants Aluminium, Plomb, Or, Palladium, Platine, Argent, Nickel, Zinc, Cuivre. Une position de base acheteuse est constituée à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice Basket Energy Strategic Metals Index. Cet indice est composé de contrats à terme sur les métaux suivant sélectionnés avec la répartition initiale suivante : 12% Aluminium, 8% Plomb, 8% Or, 8% Palladium, 12% Platine, 12% Argent, 14% Nickel, 12% Zinc, 14% Cuivre, à hauteur de **3.31** %.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	210 244 015,79	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	183 774 300,00	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	183 774 300,00	-
Titres de créances négociables	183 774 300,00	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	19 269 035,41	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 269 035,41	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	7 200 680,38	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	7 200 680,38	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	54 528,44	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	54 528,44	-
Comptes financiers	14 767 866,06	-
Liquidités	14 767 866,06	-
Total de l'actif	225 066 410,29	-

(35) Premier exercice

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Capitaux propres		
Capital	235 568 903,80	-
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-17 255 499,83	-
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 029 182,31	-
Total des capitaux propres	217 284 221,66	-
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	7 782 188,63	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 782 188,63	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	225 066 410,29	-

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

(35) Premier exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	210 381 042,43	-
AUTRE	210 381 042,43	-
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS JP MORGAN	210 381 042,43	-
Autres engagements	-	-

(35) Premier exercice

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-481,30	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	35 546,07	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	35 064,77	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	9 118,34	-
Autres charges financières	-	-
Total (II)	9 118,34	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	25 946,43	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	606 670,07	-
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-580 723,64	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-448 458,67	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 029 182,31	-

(35) Premier exercice

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

L'exercice clos le 30 décembre 2022 est le premier exercice du compartiment d'une durée de 11 mois et 5 jours.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours de bourse en demi session à Londres et des jours fériés en France, aux USA, en Grande-Bretagne et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Néant

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Les Total Return Swaps figurent au hors-bilan pour leur valeur nominale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

- 0,93% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions I
- 1,81% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions R
- 0,55% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions XL
- 1,03% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RF

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	261 401 516,53	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-37 565 500,55	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	28 405,50	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-305 248,09	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	33 525 585,74	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-46 719 084,66	-
Frais de transaction	-10 366,12	-
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	308 956,57	-
Différence d'estimation exercice N	308 956,57	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	7 200 680,38	-
Différence d'estimation exercice N	7 200 680,38	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-580 723,64	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	217 284 221,66	-

(35) Premier exercice

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	183 774 300,00	84,58
Les titres négociables à court terme	183 774 300,00	84,58
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	210 381 042,43	96,82

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	183 774 300,00	84,58	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	14 767 866,06	6,80
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	183 774 300,00	84,58	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	14 767 866,06	6,80	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾
Créances	
Souscriptions à recevoir	54 528,44
Total créances	54 528,44
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-96 398,46
Collatéral espèces reçu	-7 660 000,00
Achat à règlement différé	-14 955,34
Rachats à payer	-10 834,83
Total dettes	-7 782 188,63
Total	-7 727 660,19

(35) Premier exercice

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions XL	
Actions émises	4 258,2888 ⁽³⁶⁾
Actions rachetées	552,7128
Catégorie d'actions I	
Actions émises	942,8953 ⁽³⁷⁾
Actions rachetées	215,7279
Catégorie d'actions R	
Actions émises	966,9863 ⁽³⁸⁾
Actions rachetées	93,9220

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions RF	
Actions émises	7 186,5888 ⁽³⁹⁾
Actions rachetées	1 022,9015

(36) Le fonds et la catégorie d'actions XL ont été créés le 27/01/2022.

(37) La catégorie d'actions I a été créée le 03/05/2022.

(38) La catégorie d'actions R a été créée le 08/06/2022.

(39) La catégorie d'actions RF a été créée le 03/05/2022.

Commissions

Catégorie d'actions XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50 ⁽⁴⁰⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,88 ⁽⁴¹⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,76 ⁽⁴²⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98 ⁽⁴³⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(40) Le fonds et la catégorie d'actions XL ayant été créés le 27/01/2022, le taux présenté a été annualisé.

(41) La catégorie d'actions I ayant été créée le 03/05/2022, le taux présenté a été annualisé.

(42) La catégorie d'actions R ayant été créée le 08/06/2022, le taux présenté a été annualisé.

(43) La catégorie d'actions RF ayant été créée le 03/05/2022, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Collatéral espèces reçu JP MORGAN : € 7 660 000

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR000008997	OFI RS LIQUIDITES	4 452,9929	4 327,21	19 269 035,41

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-814 787,36 ⁽⁴⁴⁾	-
Total	-814 787,36	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-814 787,36	-
Total	-814 787,36	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-173 074,03 ⁽⁴⁵⁾	-
Total	-173 074,03	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-173 074,03	-
Total	-173 074,03	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-7 429,60 ⁽⁴⁶⁾	-
Total	-7 429,60	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-7 429,60	-
Total	-7 429,60	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-33 891,32 ⁽⁴⁷⁾	-
Total	-33 891,32	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-33 891,32	-
Total	-33 891,32	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(35) Premier exercice

(44) Le fonds et la catégorie d'actions XL ont été créés le 27/01/2022.

(45) La catégorie d'actions I a été créée le 03/05/2022.

(46) La catégorie d'actions R a été créée le 08/06/2022.

(47) La catégorie d'actions RF a été créée le 03/05/2022.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 454 515,75 ⁽⁴⁸⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-11 454 515,75	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11 454 515,75	-
Total	-11 454 515,75	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 705,5760	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 898 695,94 ⁽⁴⁹⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-4 898 695,94	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-4 898 695,94	-
Total	-4 898 695,94	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	727,1674	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-72 332,50 ⁽⁵⁰⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-72 332,50	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-72 332,50	-
Total	-72 332,50	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	N/A
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	873,0643	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-829 955,64 ⁽⁵¹⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-829 955,64	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-829 955,64	-
Total	-829 955,64	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 163,6873	-
Distribution unitaire	-	-

(35) Premier exercice

(48) Le fonds et la catégorie d'actions XL ont été créés le 27/01/2022.

(49) La catégorie d'actions I a été créée le 03/05/2022.

(50) La catégorie d'actions R a été créée le 08/06/2022.

(51) La catégorie d'actions RF a été créée le 03/05/2022.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	27/01/2022 ⁽⁵²⁾
Actif net		
en EUR	217 284 221,66	22 150 000,00
Nombre de titres		
Catégorie d'actions XL	3 705,5760	443,0000
Catégorie d'actions I	727,1674	-
Catégorie d'actions R	873,0643	-
Catégorie d'actions RF	6 163,6873	-
Valeur liquidative unitaire		
Catégorie d'actions XL en EUR	47 867,52	50 000,00
Catégorie d'actions I en EUR	45 968,37 ⁽⁵³⁾	-
Catégorie d'actions R en EUR	938,05 ⁽⁵⁴⁾	-
Catégorie d'actions RF en EUR	918,57 ⁽⁵⁵⁾	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	30/12/2022 ⁽³⁵⁾	27/01/2022 ⁽⁵²⁾
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)		
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)		
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)		
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-
Capitalisation unitaire		
Catégorie d'actions XL en EUR	-3 311,03	-
Catégorie d'actions I en EUR	-6 974,69	-
Catégorie d'actions R en EUR	-91,35	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-140,15	-

(35) Premier exercice

(52) Date de création

(53) La catégorie d'actions I a été créée le 03/05/2022 avec une valeur nominale de EUR 50 000,00.

(54) La catégorie d'actions R a été créée le 08/06/2022 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

(55) La catégorie d'actions RF a été créée le 03/05/2022 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			183 774 300,00	84,58
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé			183 774 300,00	84,58
Titres de créances négociables			183 774 300,00	84,58
BTF 0% 01/02/2023	EUR	22 000 000,00	21 980 200,00	10,12
BTF 0% 01/03/2023	EUR	46 000 000,00	45 880 400,00	21,12
BTF 0% 04/01/2023	EUR	35 000 000,00	35 000 000,00	16,11
BTF 0% 11/01/2023	EUR	20 000 000,00	19 998 000,00	9,20
BTF 0% 15/02/2023	EUR	25 000 000,00	24 957 500,00	11,49
BTF 0% 15/03/2023	EUR	10 000 000,00	9 966 000,00	4,59
BTF 0% 18/01/2023	EUR	26 000 000,00	25 992 200,00	11,96
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			19 269 035,41	8,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			19 269 035,41	8,87
OFI RS LIQUIDITES	EUR	4 452,9929	19 269 035,41	8,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			7 200 680,38	3,31
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			7 200 680,38	3,31
EQUITY SWAP JPM ECH 01/2023	EUR	-210 381 042,43	7 200 680,38	3,31
Autres instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Créances			54 528,44	0,03
Dettes			-7 782 188,63	-3,58
Comptes financiers			14 767 866,06	6,80
ACTIF NET			217 284 221,66	100,00



OFI FINANCIAL INVESTMENT

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 30 décembre 2022)**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 décembre 2022**

OFI FINANCIAL INVESTMENT

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A
COMPARTIMENTS

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

22, rue Vernier

75017 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

2023.04.04 18:22:58 +0200

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI FINANCIAL INVESTMENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

OFI FINANCIAL INVESTMENT
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A
COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments OFI FINANCIAL INVESTMENT relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI FINANCIAL INVESTMENT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.04.04 18:23:02 +0200



Global SICAV
Société d'investissement à Capital Variable
R.C.S. Paris 878 216 001
Siège social : 20- 22 rue Vernier – 75017 PARIS

Texte des résolutions proposées
à l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2023

En matière ordinaire

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY par un bénéfice distribuable de **6 225 456,10 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY par un bénéfice distribuable de **6 225 456,10 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY est réparti entre les catégories d'actions :

→ actions de type C « capitalisation pure »	781 685,85 €
→ actions de type D « distribution pure »	1 512 279,00 €
→ actions de type N-D « distribution pure »	3 869 906,82 €
→ actions de type EI C EUR « capitalisation pure »	0,00 €
→ actions de type R « capitalisation pure »	53 324,25 €
→ actions de type RF « capitalisation pure »	16,10 €
→ Report à nouveau	8 244,08 €

formant ensemble un résultat de **6 225 456,10 €**

3^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY par une plus-value nette de frais de **56 139 868,36 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY sont réparties entre les catégories d'actions :

→ actions de type C « capitalisation et/ou distribution »	- 483 896,15 €
→ actions de type D « capitalisation et/ou distribution »	- 906 703,13 €
→ actions de type N-D « capitalisation et/ou distribution »	- 1 445 607,22 €
→ actions de type EI C EUR « capitalisation et/ou distribution »	0,00 €

→ actions de type R « capitalisation et/ou distribution »	- 56 007,97 €
→ actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	- 10,67 €
→ plus et moins-values nettes non distribuées	59 032 093,50 €

formant ensemble une plus-value nette de frais de **56 139 868,36 €**

Cette plus-value nette de frais sera affectée en plus ou moins-values nettes non distribuées.

4^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA par un bénéfice distribuable de **9 680 192,68 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

5^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA par un bénéfice distribuable de **9 680 192,68 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA est réparti entre les catégories d'actions :

→ actions de type XL « capitalisation et/ou distribution »	3 100 977,68 €
→ actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	484 148,63 €
→ actions de type RC « capitalisation »	33 973,02 €
→ actions de type GIC « capitalisation »	2,36 €
→ actions de type GRC « capitalisation »	2,19 €
→ actions de type RF « capitalisation »	2,43 €
→ actions de type XXL « capitalisation et/ou distribution »	6 059 590,49 €
→ Report à nouveau	1 495,88 €

formant ensemble un résultat de **9 680 192,68 €**

6^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA par une moins-value nette de frais de **15 233 389,08 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les moins-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA sont réparties entre les catégories d'actions :

→ actions de type XL « capitalisation et/ou distribution »	- 5 465 925,80 €
→ actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	- 939 280,72 €
→ actions de type RC « capitalisation et/ou distribution »	- 199 057,14 €
→ actions de type GIC « capitalisation et/ou distribution »	-3,85 €
→ actions de type GRC « capitalisation et/ou distribution »	-3,76 €
→ actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	- 3,89 €
→ actions de type XXL « capitalisation et/ou distribution »	- 8 629 113,92 €
→ plus et moins values nettes non distribuées	0,00 €

formant ensemble une moins-value nette de frais de **- 15 233 389,08 €**

Cette moins-value nette de frais sera affectée en capitalisation pure.

7^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 décembre

2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM par un bénéfice distribuable de **1 733 697,86 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

8^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM par un bénéfice distribuable de **1 733 697,86 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM est réparti entre les catégories d'actions :

→ actions de type I « capitalisation pure »	1 609 369,79 €
→ actions de type R « capitalisation pure »	62 323,99 €
→ actions de type RF « capitalisation pure »	62 003,41 €
→ actions de type GIC « capitalisation »	0,67 €
→ Report à nouveau	0,00 €

formant ensemble un résultat de **1 733 697,86 €**

9^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM par une moins-value nette de frais de **- 5 930 261,49 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM sont réparties entre les catégories d'actions :

→ actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	- 5 418 484,50 €
→ actions de type R « capitalisation et/ou distribution »	- 283 073,24 €
→ actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	- 228 700,42 €
→ actions de type GIC « capitalisation et/ou distribution »	-3,33 €
→ plus et moins values nettes non distribuées	0,00 €

formant ensemble une moins-value nette de frais de **- 5 930 261,49 €**

Cette moins-value nette de frais sera affectée en capitalisation pure.

10^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE par un bénéfice distribuable de **538 550,14 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

11^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE par un bénéfice distribuable de **538 550,14 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE est réparti entre les catégories d'actions :

→ actions de type IC « capitalisation pure »	78 061,49 €
→ actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	5 768,84 €
→ actions de type N « capitalisation et/ou distribution »	452 238,05 €
→ actions de type R « capitalisation pure »	2 480,96 €
→ actions de type GI « capitalisation pure »	0,80 €
→ Report à nouveau	0,00 €

formant ensemble un résultat de **538 550,14 €**

12^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE par une moins-value nette de frais de **- 5 107 825,06 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY sont réparties entre les catégories d'actions :

→ actions de type IC « capitalisation et/ou distribution »	- 1 091 070,96 €
→ actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	- 80 761,98 €
→ actions de type N « capitalisation et/ou distribution »	- 3 507 944,11 €
→ actions de type R « capitalisation et/ou distribution »	- 428 039,80 €
→ actions de type GI « capitalisation pure »	- 8,21 €
→ plus et moins values nettes non distribuées	0,00 €

formant ensemble une moins-value nette de frais de **- 5 107 825,06 €**

Cette moins-value nette de frais sera affectée en capitalisation pure.

13^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND par une perte de **- 747 964,14 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

14^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND par une perte de **- 747 964,14 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND est réparti entre les catégories d'actions :

→ actions de type IC « capitalisation pure »	- 360 347,90 €
→ actions de type ID « distribution pure »	- 431 531,63 €
→ actions de type GI « capitalisation pure »	0,20 €
→ actions de type GR « capitalisation pure »	0,15 €
→ actions de type RC « capitalisation pure »	- 3 183,79 €
→ actions de type RF « capitalisation pure »	- 0,15 €
→ actions de type N-D « distribution pure »	46 055,07 €
→ Report à nouveau	1 043,91 €

formant ensemble un résultat de **- 747 964,14 €**

15^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND par une plus-value nette de frais de **21 767 751,34 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND sont réparties entre les catégories d'actions :

→ actions de type IC « capitalisation et/ou distribution »	-473 224,01 €
→ actions de type ID « capitalisation et/ou distribution »	- 490 999,06 €
→ actions de type GI « capitalisation et/ou distribution »	- 0,49 €
→ actions de type GR « capitalisation et/ou distribution »	- 0,51 €
→ actions de type RC « capitalisation et/ou distribution »	- 4 481,36 €
→ actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	- 0,33 €
→ actions de type N-D « capitalisation et/ou distribution »	- 62 119,71 €
→ plus et moins values nettes non distribuées	22 798 576,81 €

formant ensemble une plus-value nette de frais de **21 767 751,34 €**

Cette plus-value nette de frais sera affectée en plus ou moins-values nettes non distribuées.

16^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS par un bénéfice de **13 783 041,81 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

17^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS par un bénéfice de **13 783 041,81 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS est réparti entre les catégories d'actions :

→ actions de type I « capitalisation pure »	- 1 271 962,47 €
→ actions de type R « capitalisation pure »	- 9 866 669,34 €
→ actions de type XL « capitalisation pure »	- 657 417,08 €
→ actions de type EI C EUR « capitalisation pure »	0,00 €
→ actions de type RF « capitalisation pure »	- 1 986 798,73 €
→ actions de type RFC USD H « capitalisation pure »	- 194,19 €
→ Report à nouveau	0,00 €

formant ensemble un résultat de **13 783 041,81 €**

18^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS par une plus-value nette de frais de **8 715 425,91 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS sont réparties entre les catégories d'actions :

→ actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	1 183 161,49 €
→ actions de type R « capitalisation et/ou distribution »	4 783 664,83 €
→ actions de type XL « capitalisation et/ou distribution »	1 109 541,47 €
→ actions de type EI C EUR « capitalisation et/ou distribution »	0,00 €
→ actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	1 641 542,91 €
→ actions de type RFC USD H « capitalisation pure »	- 2 484,79 €
→ plus et moins values nettes non distribuées	0,00 €

formant ensemble une plus-value nette de frais de **8 715 425,91 €**

Cette plus-value nette de frais sera affectée en plus ou moins-values nettes non distribuées.

19^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS par une perte de - **1 029 182,31 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

20^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS par une perte de - **1 029 182,31 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS est réparti entre les catégories d'actions :

→ actions de type XL « capitalisation pure »	- 814 787,36 €
→ actions de type I « capitalisation pure »	- 173 074,03 €
→ actions de type R « capitalisation pure »	- 7 429,60 €
→ actions de type RF « capitalisation pure »	- 33 891,32 €
→ Report à nouveau	0,00 €

formant ensemble un résultat de - **1 029 182,31 €**

21^{ème} résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS par une moins-value nette de frais de - **17 255 499,83 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS sont réparties entre les catégories d'actions :

→ actions de type XL « capitalisation et/ou distribution »	- 11 454 515,75 €
→ actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	- 4 898 695,94 €
→ actions de type R « capitalisation et/ou distribution »	- 72 332,50 €
→ actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	- 829 955,64 €
→ plus et moins values nettes non distribuées	0,00 €

formant ensemble une moins-value nette de frais de - **17 255 499,83 €**

Cette moins-value nette de frais sera affectée en plus ou moins-values nettes non distribuées.

22^{ème} résolution

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention et engagement autorisés relevant des articles 225-38 et 225-39 du Code de Commerce n'ont été conclus au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022.

23^{ème} résolution

Le Conseil d'Administration, conformément à la politique de droit de vote en vigueur du Groupe OFI n'a pas sollicité pas auprès des actionnaires le quitus pour lui-même.

24^{ème} résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

En matière extraordinaire

25^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture de son rapport relatif à la modification de l'article 27, adopte la modification.

26^{ème} résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale adopte la modification de l'article 27 comme suit :

Ancienne Rédaction

Article 27 – Modalités d'affectation des sommes distribuables

Le Conseil d'Administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrrages primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la SICAV, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts et des dotations éventuelles aux amortissements.

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

- 1° Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisés, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

.../...

[Pour le compartiment Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta :](#)

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions I - XL - XXL :

Sommes distribuables afférentes au résultat :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;

- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions RC – RF - GIC – GRC :

Sommes distribuables afférentes au résultat :

- La capitalisation pure ; les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

[.../...](#)

[Pour le compartiment Ofi Invest Energy Strategic Metals :](#)

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions XL - I – R - RF :

Sommes distribuables afférentes au résultat :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Nouvelle Rédaction

Article 27 – Modalités d'affectation des sommes distribuables

Le Conseil d'Administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrérages primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la SICAV, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts et des dotations éventuelles aux amortissements.

Les sommes distribuables par un organisme de placement collectif en valeurs mobilières sont constituées par :

- 1° Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisés, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

.../...

Pour le compartiment Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta :

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions I - XL :

Sommes distribuables afférentes au résultat :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions RC – RF - GIC – GRC :

Sommes distribuables afférentes au résultat :

- La capitalisation pure ; les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

.../...

[Pour le compartiment Ofi Invest Energy Strategic Metals :](#)

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions XL - I – R – RF et RFC USD H :

Sommes distribuables afférentes au résultat :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

- La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
- L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

27^{ème} résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.